

**Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
(FAO), Rome, Italie**

**Programme sous-régional de Formation Participative en  
Gestion intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures  
à travers les Champs-Ecoles des Producteurs (GIPD/CEP) –  
pour Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal (GCP/RAF/009/NET)**

**Mission d'évaluation**

**(avril - août 2010)**

**Consultant international :**

**Peter TON (Pays-Bas)**

**Consultants nationaux :**

**Hamadi Souholy DOUCOURE (Mali)  
Cossi Léonard HINNOU (Bénin)  
Stanislas SANKARA (Burkina Faso)  
Souleymane SARR (Sénégal)**

**Rapport final,**

**Août 2010**

## **L'équipe d'Evaluation externe**

### **Consultant international**

*Peter TON* (Pays-Bas) est géographe humaine de formation et consultant indépendant basé aux Pays-Bas et spécialisé en filières de production - surtout en Afrique.

### **Consultants nationaux**

*Hamadi Souholy DOUCOURE* (Mali) est spécialiste en suivi-évaluation. Il est actuellement lié au projet DERK (Développement Économique Rurale de la Région de Koulikoro) mené par la SNV Coopération Néerlandaise au Développement.

*Cossi Léonard HINNOU* (Bénin) est assistant de recherche en sociologie dans le Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

*Stanislas SANKARA* (Burkina Faso) est ingénieur de recherche au programme Gestion des Ressources Naturelles / Systèmes de Production (GRN/SP) du Centre Régional de Recherche Environnemental et Agricole de l'Ouest, Station de Farakô-ba (Bobo Dioulasso).

*Souleymane SARR* (Sénégal) est le responsable national de la formation au sein de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) à Dakar.

## Sommaire exécutif

Le Programme sous-régional de Formation participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs de cultures à travers des Champs-Ecoles des Producteurs (GIPD/CEP) est devenue dans sa 2<sup>ème</sup> Phase (2006-2010) un véritable acteur de transformation du système de formation et vulgarisation agricole au Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal. Le Programme GIPD, connu sous le sigle GCP/RAF/009/NET et financé par les Pays-Bas, se présente aujourd'hui comme une plaque-tournante pour la mise en place de projets et programmes en Afrique de l'Ouest qui se basent sur la promotion des Champs-Ecoles des Producteurs (CEP).

Le Programme GIPD a fait d'important progrès à institutionnaliser l'approche GIPD/CEP dans les pays-bénéficiaires. Les autorités au Mali et au Burkina Faso considèrent aujourd'hui son adoption en tant que la méthode préférée de formation et de vulgarisation agricole. Dans chaque pays, le Programme travaille aujourd'hui avec toute une gamme de structures gouvernementales, organisations de producteurs, programmes et projets de développement.

L'approche GIPD/CEP est appréciée par tous les partenaires au Programme presque sans exception. Les Champs-Ecoles des Producteurs (CEP) sont des lieux d'échange et d'apprentissage suscitant un véritable dynamisme parmi les producteurs qui est unique et particulier. La qualité des formations en faveur des facilitateurs et les producteurs est beaucoup appréciée, et bon nombre d'outils de formation GIPD sont aujourd'hui disponibles.

L'approche GIPD telle que promue se prête bien à une mise à échelle sur l'exploitation agricole du producteur formé pour ce qui est du riz et des cultures maraîchères. Les gains en productivité et les réductions de dépenses sur intrants y sont nettes. Pour le coton, les résultats sur champ paysan sont plus ambigus – avec des résultats très encourageants au Mali, pas très prononcés au Burkina Faso, très maigres au Bénin, puis pas encore connus au Sénégal.

La quantité des formations réalisées par le Programme GIPD en 2<sup>ème</sup> Phase est très respectable en nombre absolu (90.000 producteurs formés au fin-2010) mais relativement faible en comparaison avec l'objectif initial de former un total de 120.000 producteurs. Le succès du Programme dans la recherche de co-financements (> 25 % du Budget réel), et les économies réalisées dans l'organisation des Formations des Facilitateurs (FdF) ne se sont d'ailleurs pas traduits en une augmentation des objectifs quantitatifs du Programme.

La Mission d'Evaluation externe considère que la Coordination du Programme sous-régional GIPD a géré le programme avec succès sur les plans technique et administratif. Une meilleure planification annuelle des activités par pays et par culture aurait facilité l'atteinte des objectifs quantitatifs - ainsi limitant les frais des formations par facilitateur et par producteur.

La Mission d'Evaluation externe recommande une continuation et une extension du Programme GIPD en Afrique de l'Ouest pour une période de cinq (5) ans. L'objectif de la prochaine phase serait l'expansion et la transformation du Programme sous-régional en des Programmes Nationaux GIPD d'envergure dans tous les pays-bénéficiaires. Ceci constituerait une évolution logique du Programme GIPD, qui a d'abord commencé avec la création d'une capacité véritablement sous-régionale en GIPD (2001-2005), puis a continué avec l'extension et l'institutionnalisation de l'approche dans les différents pays (2006-2010). La Mission estime qu'au Mali un Programme National GIPD d'envergure est déjà sous les mains. Les activités au Bénin, Burkina Faso et Sénégal méritent encore l'égide d'un Programme sous-régional GIPD avant de pouvoir s'asseoir avec succès comme Programmes Nationaux GIPD.

## Table des matières

Sommaire exécutif .....	3
Table des matières .....	4
Remerciements .....	7
Abréviations .....	8
1. Introduction .....	12
1.1 Objectifs de la mission .....	12
1.2 Déroulement de la mission .....	12
1.3 Aspects méthodologiques.....	13
2. La Phase 2 du Programme GIPD (2006-2010).....	14
2.1 Historique de l’approche GIPD / CEP .....	14
2.2 Historique du Programme GIPD en Afrique de l’Ouest .....	16
2.3 Objectifs de la Phase 2 du programme GIPD (2006-2010) .....	17
2.4 Organigramme du Programme GIPD.....	18
2.5 Planification du Programme sous-régional par pays.....	18
2.6 Financement de la Phase 2 du Programme GIPD .....	19
2.7 Facteurs externes ayant influencés la Phase 2.....	21
3. Les résultats du Programme GIPD en Phase 2 (2006-2010).....	23
3.1 Modèle de diffusion du Programme GIPD .....	23
3.2 Création d’une capacité sous-régionale en GIPD .....	24
3.3 Création d’une capacité nationale en GIPD .....	24
3.3.1 Formation de facilitateurs.....	25
3.3.2 Organisation de Recyclages .....	28
3.4 Création d’une capacité régionale en GIPD.....	28
3.5 Création d’une capacité locale en GIPD .....	29
3.5.1 Formation de producteurs.....	29
3.5.2 Champs-Ecoles de Producteurs (CEPs) .....	30
3.6 Genre .....	31
3.7 Capitalisation des acquis .....	33
3.8 Suivi-évaluation .....	34
3.9 Communication .....	35
3.10 Gestion du projet.....	36
4. Institutionnalisation du Programme GIPD .....	37
4.1 Situation au début de la Phase 2.....	37
4.1.1 Burkina Faso .....	37
4.1.2 Mali .....	37
4.1.3 Sénégal .....	38
4.2 Résultats de la Phase 2 .....	38
4.2.1 Bénin .....	38
4.2.2 Burkina Faso .....	40
4.2.3 Mali .....	42
4.2.4 Sénégal .....	46
4.3 Cadres de coordination et concertation .....	49
4.3.1 Comités de Pilotage du Programme GIPD.....	49
4.3.2 Cellules, Points Focaux et Réseaux.....	50

<b>5. Impacts et durabilité du Programme GIPD</b> .....	52
5.1 Impacts du Programme GIPD .....	52
5.1.1 La création de capacités en GIPD .....	52
5.1.2 La disponibilité des facilitateurs formés .....	52
5.1.3 Impact de la formation GIPD sur le champ paysan .....	52
5.1.4 Impacts économiques et financiers .....	54
5.1.5 Impacts sociaux .....	55
5.1.6 Impacts environnementaux .....	57
5.2 La durabilité du Programme GIPD .....	58
5.2.1 Organisation du Programme.....	58
5.2.2 Financement du Programme.....	60
5.2.3 Co-financement aux Programmes nationaux GIPD .....	61
5.2.4 Coûts des formations .....	62
<b>6. Orientations futures du Programme GIPD</b> .....	65
6.1 Objectifs d'une prochaine phase .....	65
6.1.1 Général .....	65
6.1.2 Bénin .....	65
6.1.3 Burkina Faso .....	66
6.1.4 Mali .....	67
6.1.5 Sénégal .....	68
6.1.6 Sous-régional.....	68
6.2 Perspectives de financement .....	69
6.2.1 Contexte international .....	69
6.2.2 Positionnement du Programme GIPD .....	69
6.2.3 Echanges avec le bailleur principal.....	70
<b>7. Conclusions</b> .....	72
<b>8. Recommandations</b> .....	74
<b>Bibliographie</b> .....	77
<b>Annexe 1. Termes de Référence de la Mission (en anglais)</b> .....	79
<b>Annexe 2. L'itinéraire de la Mission d'Evaluation</b> .....	85
<b>Annexe 3. Liste des personnes rencontrées</b> .....	89
<b>Annexe 4. Résumé du Cadre logique (2006-2010) et des Résultats (2006-2009) de la Phase 2</b> .....	99
<b>Annexe 5. Formations des Facilitateurs organisées par le Programme GIPD (2006-2009)</b> .....	100
<b>Annexe 6. Recyclages organisés par le Programme GIPD (2006-2009)</b> .....	101
<b>Annexe 7. Ateliers organisés par le Programme GIPD (décembre 2006 – juillet 2010)</b> .....	103
<b>Annexe 8. Manuels de formation GIPD (2006-2009)</b> .....	105
<b>Annexe 9. Consultations et études GIPD par des tiers (2006-2009)</b> . 109	
<b>Annexe 10. Communication nationale sur la GIPD (2006-2009)</b> .....	112
<b>Annexe 11. Communication internationale sur la GIPD (décembre 2006 – juillet 2010)</b> .....	117
<b>Annexe 12. Politiques et stratégies de développement</b> .....	119



## Remerciements

La Mission adresse ses vifs remerciements pour leurs appuis importants pendant l'évaluation aux Coordonnateurs international et sous-régional du programme GIPD/CEP, William Settle à Rome et Mohamed Hama Garba au Sénégal, et aux Coordonnateurs Nationaux du programme : Makhfousse Sarr (Sénégal), Gabriel Diasso (Burkina Faso), Chakirou Lawani (Bénin) et Mohamed Soumaré (Mali).

La Mission est également très reconnaissante pour leur collaboration franche et efficace, au Bureau Régional de la FAO à Dakar (Sénégal), et aux structures nationales d'exécution du programme GIPD/CEP à savoir :

- Bénin : le bureau national de la FAO à Cotonou
- Burkina Faso : la Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC) de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).
- Mali : l'Office de la Protection des Végétaux (OPV) du Ministère de l'Agriculture.
- Sénégal : le bureau national de la FAO à Dakar.

Les équipes de Coordination Nationale du programme et les Représentations de la FAO dans les quatre pays ont beaucoup facilité la Mission dans l'exécution de son travail, ce qui a été hautement apprécié.

La Mission adresse également ses remerciements à l'équipe de la Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), au siège de la FAO à Rome, particulièrement au Coordonnateur du Programme Sous-régional William Settle, et à Ida Mancini et Emmanuela Aquilini pour leur assistance dans l'organisation de l'évaluation. Puis nous remercions en ordre chronologique Caterina Batello, Daniel Shallon, Anne-Sophie Poisot, Shivaji Pandey, Peter Kenmore, Mark Davis, Eric Kueneman et Harry van der Wulp pour les discussions très utiles et enrichissantes autour du programme GIPD/CEP, sa position et son positionnement à l'intérieur et à l'extérieur de la FAO, et les perspectives pour la formulation et le financement d'une prochaine phase du programme.

Entre-temps, la Mission a reçu des commentaires et observations sur une version provisoire de ce rapport de la part de William Settle, Bernd Bultemeier, Peter Kenmore et Anne-Sophie Poisot de la FAO-Rome, et de la part des quatre Coordonnateurs Nationaux. Elle a beaucoup apprécié les différents commentaires, remarques et observations, et a essayé de les prendre en compte dans l'élaboration de ce Rapport final.

Enfin, la Mission remercie par ceci tous les partenaires au Programme GIPD/CEP, à savoir les Points Focaux, les Cellules Régionales, les Réseaux de Facilitateurs, les Techniciens-Facilitateurs, les Producteurs-Facilitateurs et les producteurs et productrices dans les quatre pays avec qui elle a pu échanger ; pour avoir pris du temps de discuter des points forts et des points faibles de l'approche GIPD/CEP et de sa mise en œuvre dans la Phase 2 du programme. La Mission a fait son mieux pour considérer et adresser dans ce rapport la plupart des commentaires, opinions et suggestions soulevés lors des différentes rencontres.

Peter TON,

Amsterdam, août 2010.

## Abréviations

### Général

AAACP	<i>EU-All ACP Agricultural Commodities Programme</i>
ACT	<i>African Conservation Tillage Network</i>
BAD	Banque Africaine de Développement
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CAADP	<i>Comprehensive Africa Agriculture Development Programme</i>
CCL	Coton-Céréales-Légumineuses
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champ-Ecole des Producteurs
CIRAD	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (France)
CSP	Comité Sahélien des Pesticides
CUMAR	Cultures Maraîchères
EMBRAPA	<i>Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária</i> (Brésil)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARA	Forum pour la Recherche Agronomique en Afrique
FDF	Formation des Formateurs
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNPP	<i>FAO-Netherlands Partnership Programme</i>
GEF	<i>Global Environment Facility</i>
GID	Gestion Intégrée des Déprédateurs de cultures
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs de cultures
ICRAF	Centre International pour la Recherche en AgroForesterie
IFDC	Centre International pour la fertilité des sols et le développement agricole
ILRI	<i>International Livestock Research Institute</i>
IPPM	<i>Integrated Production and Pest Management</i>
NEPAD	<i>New Partnership for Africa's Development</i>
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne ou Organisation des Producteurs
OPA	Organisations Professionnelles des Agriculteurs
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Pratique Paysanne
PR-PICA	Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique de l'Ouest
SAICM	<i>Strategic Approach for International Chemicals Management</i>



## Bénin

APNV	Approche Participative Niveau Village
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CRA	Centre des Recherches Agricoles
CRA-CF	Centre des Recherches Agricoles – Recherche Coton et Fibres
DICAF	Direction du Conseil Agricole et de la Formation Professionnelle
IITA	Institut International de l’Agriculture Tropicale
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles au Bénin
MAEP	Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
OBEPAB	Organisation Béninoise pour la Promotion de l’Agriculture Biologique
PAPA	Programme Analyse de la Politique Agricole, INRAB
PRONAF	Projet Niébé pour l’Afrique
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
RPCA	Responsable Communal pour la Promotion Agricole
SNVA	Système National de Vulgarisation Agricole
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
UGPPM	Union des Groupements des Producteurs du Périmètre de Malanville

## Burkina Faso

AMVS	Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou
CAP	Centre Agricole Polyvalent
CNP	Comité National de Pilotage
CREDO	Organisation Chrétienne de Secours et de Développement
CRREA	Centre de Recherches Régionales Environnementales et Agricoles
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DPVC	Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement
DPAHRH	Direction Provinciale de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DRAHRH	Direction Régionale de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DVRD	Direction de la Vulgarisation et de la Recherche Développement
INERA	Institut de l’Environnement et de Recherches Agricoles
MAHRH	Ministère de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MOB	Maîtrise d’Ouvrage de Bagré
ODE	Office de Développement des Eglises Evangéliques
PIAME	Projet d’Intensification Agricole pour la Maîtrise de l’Eau
PNAR	Programme National d’Appui-conseil aux producteurs et de Recherche-développement
PRCVS	Projet de Renforcement des Conditions de Vie des populations de Sissili
PRVK	Périmètre Rizicole de la Vallée du Kou
SNVA	Système National de Vulgarisation Agricole
SOFITEX	Société des Fibres et Textiles du Burkina Faso
UNPCB	Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina
UPPA	Union Provinciale des Professionnels Agricoles
ZAT	Zone d’Appui Technique

## Mali

AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
ARPON	Amélioration de la Riziculture Paysanne à l'Office du Niger
CAA	Centre d'Apprentissage Agricole
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CRRA	Centre Régional des Recherches Agricoles
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DERK	Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNAMR	Direction Nationale d'Appui au Monde Rural
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRAMR	Direction Régionale d'Appui au Monde Rural
GRN / SP	Gestion des Ressources Naturelles / Systèmes de Production
IER	Institut d'Economie Rurale
LEC	Lutte Étagée Ciblée
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (ancien nom)
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
ODRS	Office de Développement Rural de Sélingué
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ON	Office du Niger
OPIB	Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda
OPV	Office de la Protection des Végétaux
ORDS	Office de Développement Rural de Sélingué
ORM	Office Riz Mopti
ORS	Office Riz Ségou
PAPAM	Projet d'Appui à la Promotion Agricole au Mali
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et Organisations Paysannes
PASE	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation
PASP	Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides Obsolètes
PCDA	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole
PFF	Point Focal Facilitateur
PFS	Point Focal Structure
PNISA	Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
SCPC	Sociétés et Coopératives des Producteurs du Coton
SPID	Système de la Production Intégrée et Durable
SRCV	Service Régional de la Protection des Végétaux
SYCOV	Syndicat des Cotonniers et Vivriers
TS	Traitement sur Seuil
UNSCPC	Union Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs du Coton
URSCPC	Union Régionale des Sociétés Coopératives de Producteurs du Coton

## Sénégal

AAFEX	Association Afrique AgroExport
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ADENA	Association pour le Développement de Namarel
APECS	Assistance à la Promotion Economique des Couches Sociales déshéritées
ASESCAW	Association Socio-Educative Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
AUMN	Association des Unions Maraîchères des Niayes
CERES/Locustox	Centre de Recherches en Ecotoxicologie pour le Sahel
CIRIZ	Comité Interprofessionnel du Riz
CLCOP	Comité Local de Coordination des Organisations de Producteurs
COPROFEL	Coopérative des Producteurs des Fruits et Légumes
DH	Direction de l'Horticulture
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
ENDA PRONAT	Environnement et Développement Action - Protection Naturelle
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FPMN	Fédération des Producteurs Maraîchers de la zone des Niayes
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
INP	Institut National de Pédologie
ISRA	Institut Sénégalais des Recherches Agricoles
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MAP	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
PAN – Africa	<i>Pesticide Action Network – Africa</i>
PAPASTI	Projet Agro-Pastoral de Tivaouane
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (BAD)
PISA	Programme Italien de Sécurité Alimentaire
PNAR	Programme National d'Autosuffisance en Riz
PROMALO	Projet Maraîcher Lougatois
RNFS	Réseau National des Formateurs GIPD au Sénégal
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UGPM	Union des Groupements Paysans de Mekhe
UGPN	Union des Groupements des Paysans de Niayes
UJAK	Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirdé
UPM	Union des Producteurs Maraîchers

# 1. Introduction

## 1.1 Objectifs de la mission

Ce Rapport final décrit les résultats de la Mission d'Evaluation externe du Programme Sous-régional de Formation Participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs de cultures à travers les Champs-Ecoles des Producteurs (GIPD-CEP) - pour le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal (GCP/RAF/009/NET). Le programme sera abrégé dans le reste du rapport comme le « Programme GIPD ».

Le Programme GIPD a démarré en juillet 2001. La première phase a pris fin en décembre 2004. Le Programme est entré dans sa 2<sup>ème</sup> phase en décembre 2006. Cette Phase 2 prendra fin en novembre 2010. Dès son début le programme a été coordonné en tant qu'un programme sous-régional par la Facilité Mondiale pour la Lutte Intégrée (*Global IPM Facility*) de la FAO, qui est devenue aujourd'hui une partie intégrée de la Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP). Au niveau national, le programme est mis en œuvre sous l'égide des différents Ministères chargés de l'agriculture au Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal. Le Bénin est dans sa première phase, les autres pays sont dans leur 2<sup>ème</sup> phase. Le Programme GIPD est principalement financé par le gouvernement des Pays-Bas, avec co-financement des quatre pays participants.

La Mission d'Evaluation externe a eu lieu environ six mois avant la fin de la Phase 2. Elle a comme principaux objectifs d'évaluer les résultats et l'impact du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase, d'identifier les points forts dans son exécution et les contraintes rencontrées, et de faire des recommandations en ce qui concerne la suite et la consolidation des acquis du programme. La Mission a également été sollicitée d'identifier les besoins et les possibilités pour une continuation des appuis au Programme GIPD dans une éventuelle nouvelle phase.

Les Termes de Référence (TdR) de la Mission sont en Annexe 1.

## 1.2 Déroulement de la mission

La Mission d'Evaluation externe a été effectuée par un consultant international et un consultant national dans chacun des quatre pays. Le consultant international a commencé son travail avec un Briefing chez la FAO à Rome. Il a par la suite visité les quatre pays pendant une semaine chacun – aux mois d'avril et mai 2010. Le Debriefing de l'Evaluation externe a eu lieu chez la FAO à Rome à la fin de la Mission – au mi-juillet 2010.

Lors des quatre visites-pays, le consultant international a été accompagné par un consultant national recruté par la Coordination Nationale du Programme GIPD. Chaque consultant national a préparé le programme de l'Evaluation externe pour son pays en collaboration avec les Coordonnateurs Nationaux du Programme GIPD, avant l'arrivée du consultant international. Après le départ du consultant international, les consultants nationaux ont continué la collecte de données et ils ont ensuite chacun produit un rapport national à l'intention du consultant international – selon un canevas préparé à cet effet. C'est sur ces bases que le consultant international a ensuite préparé ce Rapport Sous-régional de l'Evaluation externe du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase (2006-2010). Les commentaires et observations sur une version provisoire ont été pris en compte dans ce Rapport final.

### 1.3 Aspects méthodologiques

Les Coordinateurs Sous-régionaux à Dakar et Rome et les Coordinateurs Nationaux dans les quatre pays ont opté pour le recrutement en tant qu'évaluateurs *externes* les Consultants Nationaux qui avaient déjà été à la charge de l'Auto-évaluation du Programme GIPD effectuée par le programme au mi-2009. D'ailleurs, ces quatre personnes avaient chacune déjà été impliquées dans les programmes nationaux GIPD, soit en tant que formateur (Sénégal), consultant et chercheur (Burkina Faso), analyste des données de suivi-évaluation (Mali), et chercheur responsable d'études de base (Bénin) du Programme GIPD.

En effet, les quatre Consultants Nationaux étaient déjà très bien informés du Programme, et ils ont ainsi pu faciliter la mission du consultant international, qui quant à lui n'avait pas jusqu'ici été impliqué dans la mise en œuvre du Programme GIPD. Cependant, force est de constater que l'aspect *externe* de l'Evaluation externe a alors été moins prononcé qu'il aurait pu l'être. Cependant, le consultant international n'a pas eu l'impression (du tout) que le choix des Consultants Nationaux ait joué de façon négative sur le déroulement, la qualité et la profondeur des échanges dans le cadre de l'Evaluation externe avec les différents partenaires.

Le programme GIPD est assez complexe surtout par le nombre de partenaires impliqués dans sa mise en œuvre au niveau national. Dans tout juste une semaine (6 jours ouvrables) par pays, y inclus le temps important des voyages intra-pays, les évaluateurs ont pu obtenir une impression assez compréhensive de l'ampleur, des activités, et de l'évolution du programme ; toutefois, elles ne peuvent qu'être des impressions.

Les lieux de visite ont été choisis et les entretiens organisés en avance par le programme GIPD en collaboration avec les Consultants Nationaux. Les programmes provisoires ont été discutés et parfois amendés à l'arrivée du consultant international. La Mission a été entièrement en charge du déroulement et du contenu des rencontres avec les différents partenaires. A part d'une ou deux occasions particulières, les Coordonnateurs Nationaux ont accepté de ne pas assister aux séances d'évaluation externe.

La Mission a pu rencontrer un nombre très considérable de partenaires nationaux du Programme GIPD, malgré son séjour limité par pays. Elle a également pu échanger avec un nombre considérable de producteurs et productrices qui avaient participé dans le Programme GIPD, ainsi qu'avec les techniciens-facilitateurs et producteurs-facilitateurs qui sont responsables pour la formation des producteurs par le biais des Champs-Ecoles des Producteurs (CEP).

La Mission d'Evaluation aux pays a eu lieu dans les périodes du 10-24 avril (Sénégal et Burkina Faso) et du 9-22 mai 2010 (Bénin et Mali). L'itinéraire détaillé de la mission se trouve en Annexe 2. Les personnes rencontrées dans les pays sont listées en Annexe 3.

## 2. La Phase 2 du Programme GIPD (2006-2010)<sup>1</sup>

### 2.1 Historique de l'approche GIPD / CEP

La Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD) est une méthodologie de formation participative basée sur l'utilisation de Champs-Ecoles des Producteurs (CEP), qui avait été développée en Asie lors des années 1990s. Le système des CEPs avait initialement été développé comme un véhicule pour la promotion de la Gestion Intégrée des Déprédateurs des cultures (*Integrated Pest Management ; IPM*).

Le principe du Champ-Ecole des Producteurs (CEP) est de créer un lieu d'échange et d'apprentissage où les producteurs apprennent en groupe d'eux-mêmes par l'intermédiaire de l'observation et de l'échange. Les producteurs dans les CEPs ne sont pas formés en tant que tel mais plutôt facilités par un technicien-facilitateur ou un producteur-facilitateur qui a été formé en matière d'agro-écologie et d'animation de groupes. Les CEPs consistent d'habitude de 20 à 25 personnes du même village qui se réunissent une fois par semaine lors du cycle de culture (3-4 mois) pour une demi-journée environ.

L'école du CEP proprement dit c'est le champ-école divisé en deux petits champs (de 0.05 à 0.25 ha selon la culture) où est cultivé une même spéculature. L'un champ est cultivé selon les pratiques habituelles dans la zone, dites Pratiques Paysannes (PP), et l'autre champ selon les décisions de groupe prises conjointement lors du champ-école et fortement inspirées par les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) établies à cet effet par culture, de façon participative, par le Programme GIPD en collaboration avec les instituts de recherche et les autres partenaires. Contrairement à d'autres approches de vulgarisation agricole, l'école du CEP n'est pas un champ de démonstration géré par des tiers ; les champs sont cultivés par les producteurs eux-mêmes et les décisions sont prises en groupe.

Les CEPs n'enseignent alors pas aux producteurs de nouvelles technologies hors de leur environnement, mais elles visent plutôt à les doter d'outils qui ensuite permettent au producteur d'analyser ses propres pratiques et d'identifier des solutions spécifiques aux problèmes qu'il rencontre au cours du cycle de culture.

En Afrique l'approche Gestion Intégrée des Déprédateurs des cultures (GID ou IPM) a évolué vers une approche plus large intégrant en plus de la gestion des déprédateurs des cultures celle de la production, d'où l'appellation « Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures » (GIPD ou IPPM).

La Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD) a pour objectifs<sup>2</sup>:

- la réduction de l'utilisation des pesticides et la réduction des risques liés à leur usage
- l'acquisition de connaissances et pratiques indispensables à la surveillance et à la lutte contre les déprédateurs par les producteurs
- une plus grande responsabilisation des producteurs pour les prises de décisions dans leurs champs
- une meilleure productivité à moindre coût tout en préservant l'environnement.

<sup>1</sup> La Phase 2 du Programme GIPD a officiellement commencé en décembre 2007. Dans la suite du document, toute réalisation faite en 2006 a été comprise dans les réalisations de l'an 2007.

<sup>2</sup> Adapté de Bikienga *et al.* (2005), *Mission d'évaluation de la Phase 1 du Programme GIPD*.

## Déroulement d'un Champ-Ecole des Producteurs (CEP)

Dans la matinée, les participants au CEP vont au champ en sous-groupe de cinq personnes afin d'observer et de faire des notes détaillées sur le stade de développement et les conditions des cultures, le temps, les insectes nuisibles et les auxiliaires, les maladies, les conditions du sol, l'humidité etc.. Des espèces d'intérêt sont collectionnées, mises en sachets plastiques et ramenées pour identification et observation.

De retour au champ-école, qui se trouve généralement sous un abri en paille à côté d'un champ, les participants au CEP dessinent une plante qui décrit l'état végétatif, les insectes nuisibles et bénéficiaires, les adventices, l'humidité à l'alentours, et tout autre aspect jugé d'importance. Chaque sous-groupe en discute et tire une conclusion sur l'état de la culture et les interventions possibles, puis décrit cela sur le même dessin (l'Analyse Agro-EcoSystème).

Ensuite, chaque sous-groupe présente ses résultats et conclusions au grand groupe. Lors des échanges qui suivent, et lors des observations au champ, le facilitateur essaie de ne pas intervenir, pour éviter tout type d'enseignement proprement dit, et de ne pas répondre aux questions de façon directe, mais plutôt d'inciter les participants à réfléchir pour eux-mêmes.

D'autres sujets particuliers sont intégrés à la formation CEP, tel que le « zoo d'insectes » pour observer les insectes nuisibles et bénéficiaires, et leurs interactions. D'autres thèmes déjà plus « classiques » sont les essais d'enlèvement de feuilles pour identifier la capacité compensatoire des plantes, et le cycle de vie des insectes nuisibles et des maladies. La liste s'est étendue avec le temps pour rendre la formation plus compréhensive et agronomique.

Enfin, la formation prend en compte des exercices socio-dynamiques pour renforcer les liens personnels et de collaboration entre les membres du groupe.

*Source :* Settle & Hama Garba (2010), *The West African Regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) programme.*

Les quatre principes de base qui sous-tendent la GIPD sont :

- *Produire une culture saine :*  
L'accent est mis sur la gestion agronomique de la culture :
  - une variété performante
  - des semences de bonne qualité
  - une bonne préparation du sol
  - l'utilisation judicieuse des engrais minéraux et organiques ; et
  - une bonne gestion des adventices et de l'eau.
- *Préserver les ennemis naturels*  
Pour pouvoir minimiser l'utilisation des pesticides agrochimiques, le producteur doit être capable d'analyser le fonctionnement de l'écosystème de la culture et d'identifier les interactions entre ses composants.
- *Faire une observation hebdomadaire*  
Il s'agit d'établir un diagnostic complet et compréhensif au moins une fois par semaine et de prendre une décision sur la gestion de la culture.
- *Rendre le producteur expert dans son champ*  
Il s'agit de former le producteur pour qu'il soit autonome et capable de bien gérer lui-même son patrimoine. L'encadrement a un rôle de conseiller agricole.

La diffusion de l'approche CEP requiert l'existence d'un réseau de facilitateurs qui sont capables de faciliter les CEP d'une façon participative. A cette fin, une Formation des Facilitateurs (FdF) est organisée en faveur de 20-40 personnes selon le cas. Le concept de la FdF a évolué dans le temps et selon le pays, mais partout elle s'étend sur tout le cycle de culture et elle traite toutes les étapes-clé de l'évolution de la spéculation.

La FdF intègre l'organisation conjointe, par deux facilitateurs-apprentis à la fois, de deux (2) champs-écoles de producteurs afin d'expérimenter en milieu réel les leçons apprises. L'année suivante, chaque facilitateur ayant assisté dans une FdF l'année antérieure est « recyclé » par le programme lors d'une séance de quelques 3 jours par culture, avant de prendre en charge la facilitation de CEPs à lui seul. D'habitude, chaque facilitateur formé se charge de deux CEPs à la fois – par cycle de culture.

Les facilitateurs GIPD sont formés sur des sujets tels que :

- la sensibilisation et l'information des différents partenaires impliqués dans le programme
- le choix des villages
- l'enquête de base pour diagnostiquer les problèmes rencontrés dans le village et les traduire en programme de formation
- le recensement des adhérents
- l'organisation des CEPs : constitution des groupes, nombre de participants (20 à 25), site du CEP, et durée du CEP (cycle de la culture) ; puis
- l'animation des CEPs.

L'animation des CEPs par les facilitateurs se fait à travers les activités et les études suivantes :

- Etudes de gestion de la culture
- Etudes de compensation
- Etudes de densité
- Le zoo à insectes
- D'autres thèmes qui sont spécifiques à la spéculation ou à la zone de production
- Les dynamiques de groupe.

Pour plus de détails, voir le document illustré « *Guide du Facilitateur en CEP/GIPD pour l'animation des Champs-Ecoles des Producteurs* » (FAO, 2010).

## **2.2 Historique du Programme GIPD en Afrique de l'Ouest**

L'approche Champ-Ecole des Producteurs (CEP) est un modèle innovatif d'éducation communautaire agricole basé sur des méthodes non-formelles d'éducation d'adultes et orienté vers « l'apprentissage par observation » (Settle & Hama Garba, 2010).

L'approche CEP a été introduite puis testée en Afrique de l'Ouest vers la fin des années 1990s, par l'intermédiaire de projets au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les Formations des Facilitateurs (FdF) de CEPs menées au Ghana et en Côte d'Ivoire ont entre autres servi à former des facilitateurs-formateurs venus du Mali ; ce qui a plus tard donné lieu à la mise en place de projets-pilote de CEPs au Mali (1996 : riz), au Burkina Faso (1996/97 : riz) et au Sénégal (2000/01 ; maraîchage). Ces projets-pilote ont permis de se familiariser avec l'approche CEP, de l'adapter et appliquer aux cultures maraîchères et le riz, et de former un



premier groupe de facilitateurs en GIPD. En outre, les résultats agronomiques, environnementaux et économiques positifs ont suscité de l'intérêt à l'approche chez les autorités nationales et les organisations paysannes dans les trois pays (Bikienga *et al.*, 2005).

L'actuel programme GIPD a démarré en juillet 2001. La Phase 1 allait jusqu'au décembre 2004, puis a été prorogée au décembre 2005. La Phase 2 du programme n'a pu commencer qu'en décembre 2006 pour une durée de quatre (4) ans – alors prenant fin au mois de novembre 2010. Il était prévu que le programme GIPD serait couplé dans sa 2<sup>ème</sup> phase avec le projet « *Réduction de la dépendance aux POPs et autres intrants chimiques agricoles dans les bassins des Fleuves Sénégal et Niger par le biais de la Gestion Intégrée de la Production, des Déprédateurs de cultures et la Pollution* », communément appelé « projet GEF », qui concerne la création de la capacité technique pour suivre la qualité des eaux de surface des Fleuves Sénégal et Niger, et qui concerne six pays francophones à savoir: le Bénin, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal (GEF, 2005). Toutefois, ce projet GEF n'a pu démarrer qu'en mars 2010. Cela a en partie gêné la mise en œuvre du Programme GIPD.

En Afrique de l'Ouest, le Programme GIPD s'est surtout focalisé sur les spéculations qui y sont considérées les plus consommatrices et polluantes en ce que sont les pesticides et engrais synthétiques ; à savoir le riz, le maraîchage et le coton. Cependant, lors de la 2<sup>ème</sup> phase du programme (2006-2010), d'autres spéculations sont aussi entrées dans le programme telles que les mangues au Sénégal, le niébé, le manioc et les mangues au Burkina Faso, et les mangues, le sésame, le pourghère, le karité, le henné, et les céréales (maïs, sorgho, mil, fonio, etc.) au Mali.

### **2.3 Objectifs de la Phase 2 du programme GIPD (2006-2010)**

La première phase du Programme GIPD (2001-2005) avait comme objectifs de :

- A) développer une capacité sous-régionale en GIPD en utilisant les avantages comparatifs des 3 pays bénéficiaires (cultures maraîchères pour le Sénégal, coton pour le Mali et riz pour le Burkina Faso)
- B) sensibiliser les opinions publiques, les décideurs politiques et techniques et les partenaires au développement sur la GIPD ; et
- C) favoriser l'échange d'expérience entre les experts et les producteurs des trois pays.

Suite aux acquis du programme dans sa 1<sup>ère</sup> phase, l'accent du Programme dans sa 2<sup>ème</sup> phase a été mis sur l'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP dans les différents pays.

L'objectif de développement pour la Phase 2 du programme sous-régional de GIPD a été formulé comme suit (FAO, 2006):

*« Promouvoir un développement agricole durable ; par la généralisation, l'institutionnalisation et la diffusion de la Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) à travers les Champs-Ecoles de Producteurs (CEP) au niveau national et sous-régional. Aussi le programme contribuera à l'amélioration durable et équitable (genre, zones ...) de la sécurité alimentaire, des revenus, des conditions de vie des producteurs et à la réduction de la pauvreté en milieu rural. »*

Les objectifs spécifiques de la Phase 2 du Programme GIPD (2006-2010) sont les suivants :

- 1) « **Renforcer les capacités des partenaires institutionnels en matière de GIPD par la formation de nouveaux facilitateurs et producteurs, le recyclage des facilitateurs déjà formés et le développement de partenariats avec des institutions spécialisées en alphabétisation et renforcement organisationnel pour accompagner le programme.**
- 2) **Renforcer et élargir l'institutionnalisation du programme de GIPD par le développement avec les partenaires, d'une stratégie d'appropriation de l'approche GIPD / CEP, la mise en place d'un cadre de concertation entre les partenaires et le renforcement des capacités organisationnelles des OPA.**
- 3) **Capitaliser les acquis du programme de GIPD et développer une stratégie de communication pour informer et sensibiliser l'opinion publique, les décideurs, et les partenaires au développement. »**

Les principales activités et les résultats attendus du Programme dans sa 2<sup>ème</sup> Phase ont été décrits dans le Document du projet (FAO, 2006). Ils sont résumés en Annexe 4.

## 2.4 Organigramme du Programme GIPD

La coordination du Programme GIPD est assurée par la FAO-Rome par l'intermédiaire de l'ancienne Facilité Mondiale pour la Lutte Intégrée (*Global IPM Facility*) qui est aujourd'hui intégrée dans la Division pour la Production et la Protection des Végétaux (AGP). A partir de la Phase 2, la coordination quotidienne du programme au niveau sous-régional est assurée par un Coordonnateur sous-régional basé au bureau de la FAO à Dakar. La responsabilité globale, administrative et financière revient toujours à la FAO-Rome. Il est assumé par un Conseiller Technique Principal et Coordinateur du Programme GIPD, avec l'appui d'une Conseillère en politiques et marchés sous co-financement du projet Tous ACP (AAACP ; *EU-All ACP Agricultural Commodities Programme*).

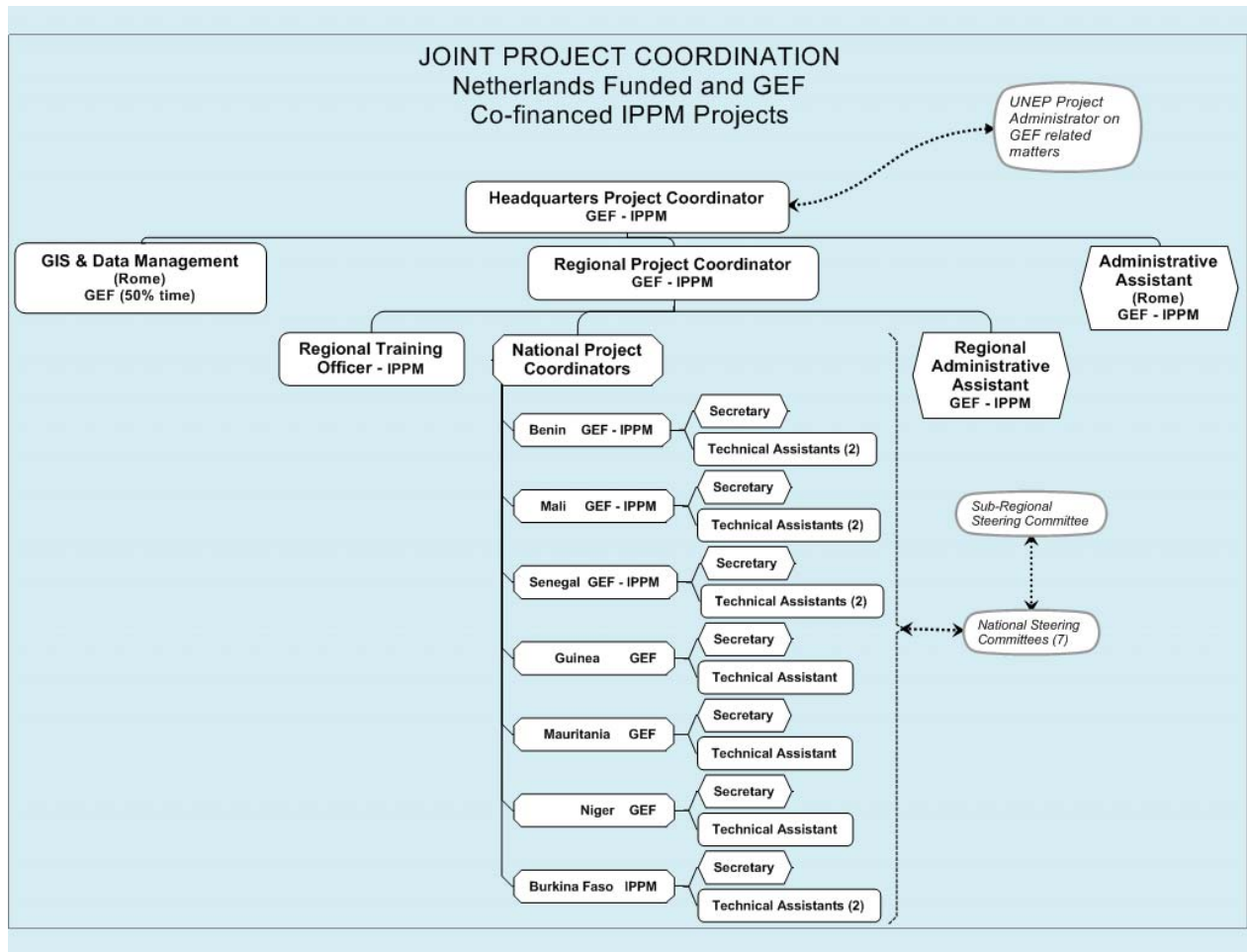
La Figure 1 présente l'organigramme du Programme GIPD tel que conçu au début de la Phase 2. Il était prévu que la coordination du Programme GIPD à tous les niveaux (national, sous-régional, international) soit combinée avec la gestion du projet GEF. Toutefois, le projet GEF n'a démarré qu'en mars 2010, ainsi affectant la mise en place du Programme GIPD.

Pour ce qui est du Programme GIPD (*IPPM*), et suite à des réajustements du budget initial, les activités prévues au Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal ont dans l'ensemble pu être effectuées. Les postes « Chargé gestion Système d'Informations Géographiques (SIG) & Données » et « Chargé de formation sous-régional » ont dû être suspendues. La mise en place du Comité de Pilotage Sous-régional a été retardé par le démarrage tardif du projet GEF. Il va probablement encore voir le jour en 2010 – avant la fin de la 2<sup>ème</sup> Phase.

## 2.5 Planification du Programme sous-régional par pays

Dans le Document du projet (FAO, 2005) figurent les objectifs quantitatifs du Programme sous-régional par pays en ce qui concerne le nombre de techniciens-facilitateurs et producteurs-facilitateurs à former et/ou recycler, et le nombre de CEPs prévus. Cependant, le Document du projet ne spécifie pas les résultats par pays par année.

Figure 1. L'organigramme de la Phase 2 du Programme GIPD (2006-2010).



Source : FAO (2005), Document du projet. Programme GIPD, Phase 2.

En fait, l'estimation du nombre de formations, ateliers, recyclages etc. avait été faite de façon globale dans le but d'établir un budget sous-régional. La planification annuelle par pays s'établit chaque année lors d'un Atelier-bilan de l'année écoulée et de planification de l'année prochaine qui regroupe l'ensemble des Coordonnateurs Nationaux, le Coordonnateur sous-régional et le Conseiller technique du programme, et parfois des assistants ou Points-Focaux.

## 2.6 Financement de la Phase 2 du Programme GIPD

Depuis son début, le Programme GIPD a été financièrement soutenu par les Pays-Bas. La Phase 1 (2001-2005) concernait un budget de USD 2 millions plus des fonds supplémentaires accordés par le bailleur (Bikienga et al., 2005).

La Phase 2 (2006-2010) concerne un Budget total initial de USD 9.5 millions. Les pays bénéficiaires contribuent au Budget du programme par l'intermédiaire de la mise en place de personnel (assistants techniques aux coordonnateurs, chauffeurs, gardiens ; salaires et sécurité sociale) et des bureaux pour la Coordination Nationale du programme (FAO, 2005).

Les structures bénéficiaires du Programme GIPD contribuent également aux frais des activités, généralement par la mise à disposition de leurs agents et leurs moyens de déplacement pour les formations et recyclages, et pour la mise en place et le suivi des champs-écoles. Au Mali, l'Office de la Protection des Végétaux (OPV) a d'ailleurs mis un véhicule 4x4 à la disposition de la Coordination Nationale du programme.

Le Programme sous-régional GIPD a réussi à générer des fonds supplémentaires pour des interventions dans les quatre pays (voir la Figure 2). Les activités financées sous le Programme ont donc catalysés d'autres partenaires à soutenir le Programme sur le plan financier. La Mission considère la génération des fonds additionnels, environ 23 % du Budget total sous-régional ou 30 % du Budget initial, comme un indicateur de succès du projet.

Depuis 2007, les activités sur le coton sont financés en majeure partie par l'Union Européenne par l'intermédiaire du Programme Tous ACP - ou AAACP en abréviation anglaise (*EU-All ACP Agricultural Commodities Programme*). Sur trois périodes de soutien, le Programme GIPD a reçu de l'UE/Tous ACP depuis 2007 un total de Euro 1,65 millions ou USD 2,2 millions de co-financement – dont 91 % pour le coton et 9 % pour l'horticulture<sup>3</sup>.

D'ailleurs, le Programme GIPD a bénéficié depuis 2004 de co-financements de la part du Partenariat FAO/Norvège pour un total de USD 480.000, et destiné d'une part aux CEP Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) concernant le système de cultures coton/céréales/élevage au Burkina Faso, et d'autre part à l'intégration de la qualité et sécurité sanitaire des aliments dans les curricula des CEP. Puis, des petits fonds de deux programmes FAO (*African Stockpile Programme* et *Pest and Pesticide Programme*) ont permis de co-financer des activités sur les politiques relatives aux pesticides en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, un co-financement « *Quick Start Programme* » de EUR 247.000 a été obtenu de la part de SAICM (*Strategic Approach for International Chemicals Management*) au bénéfice du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) pour renforcer les politiques, le contrôle et l'inspection des pesticides; activités considérées co-adjuvantes à la réussite des objectifs du Programme.

Cela mène le budget effectif du Programme GIPD (2006-2010) a un total d'environ USD 12,5 millions (voir la Figure 2) - et ce sans compter l'apport financier du projet GEF en 2010. En plus, des fonds additionnels ont été générés au niveau national par l'intermédiaire d'autres structures, programmes et projets de développement (voir le paragraphe 5.2.3).

Les programmes nationaux GIPD rendent des services à -en principe- toute structure intéressée à mettre en place des Champs-Ecoles des Producteurs (CEP) ; le Budget annuel le permettant. Ces structures peuvent faire former leurs facilitateurs au compte du Programme GIPD, qui puis vont faciliter des champs-écoles soit au compte du Programme GIPD soit au compte de la structure lui-même. Dans le dernier cas il s'agit d'habitude de projets ou programmes, qui ont pu acquérir des fonds propres. Des exemples en sont l'Office du Niger et le programme SNV/DERK au Mali, qui financent les réalisations en CEP eux-mêmes. Ils se basent entre autres sur l'effectif formateur GIPD/CEP constitué en Phases 1 et 2 du Programme.

De la perspective du Programme GIPD géré par la FAO à Rome, toutes ces activités co-financées entrent dans le cadre du même Programme. Les activités co-financées au niveau sous-régional ont été formulées tel qu'elles complètent et sont mises en œuvre par le Programme GIPD financé par les Pays-Bas (projet RAF). Généralement il s'agit d'une mise à

---

<sup>3</sup> Dans l'horticulture, il s'agit de l'amélioration de la commercialisation des produits GIPD.

Figure 2. Financement du Programme sous-régional GIPD (2006-2010).

Source de financement	Période	Montant (USD)	% du total
Projet GCP/RAF/009/NET	2006-2010	9,553,093	77%
UE/Tous ACP (AAACP)	2007-2010	2,200,000	18%
FAO/Norvège	2004-2008	480,000	4%
SAICM	2010	247,000	2%
Total		12,480,093	100%

Source : FAO, Rome.

échelle (coton) ou d'activités ou d'études innovatrices (système coton-céréales-élevage, intégration dans les CEPs de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments).

Cette Evaluation externe ne concerne en principe que le Programme GIPD connu sous le sigle GCP/RAF/009/NET<sup>4</sup>. Toutefois, les activités coton (UE/Tous ACP) et systèmes coton-céréales-élevage (FAO/Norvège) sont d'une telle envergure et importance pour l'ensemble des résultats du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase (2006-2010) qu'elles sont considérées dans cette Evaluation externe. Les autres projets (GEF, SAICM, etc.) ne le sont pas.

## 2.7 Facteurs externes ayant influencés la Phase 2

La mise en place de la Phase 2 du Programme GIPD a été influencée par des facteurs positifs et négatifs. Dans l'ensemble, le Programme a toutefois pu se dérouler sans majeur problème.

Le facteurs négatifs qui ont joué sur la mise en place du Programme GIPD sont :

- Démarrage tardif du projet GEF :  
Cela était due à une lenteur administrative dans la signature par les pays bénéficiaires de certaines conventions internationales concernant la politique de pesticides.
- Changement de la structure d'abri :  
Au Sénégal, le Programme GIPD a dû être transféré de l'ONG Ceres/Locustox à la Direction de l'Agriculture suite à des problèmes de gestion lors de la Phase 1. Cette solution est considérée par les différents partenaires comme une solution temporaire.
- Changement de personnel :  
Le remplacement des Coordonnateurs Nationaux au Mali (2007), Sénégal (2008) et Burkina Faso (2009) a causé un certain retard dans la mise en place des activités. Les impacts ont toutefois été relatifs. Au Burkina l'ancien coordonnateur a pu introduire le nouveau coordonnateur dans son nouveau poste, au Mali l'ancien coordonnateur a été retenu pour la Coordination Nationale en tant qu'Assistant Technique, puis le nouveau Coordonnateur National au Sénégal avait déjà pleinement travaillé avec le Programme GIPD lors que celui-ci était abrité par son ancien employeur Ceres/Locustox.

<sup>4</sup> Cette évaluation ne concerne pas le volet Gestion Intégrée de la Production et des Vecteurs (GIPV) qui traite d'un thème et de contextes tout à fait différents de l'approche GIPD/CEP. La Mission n'a pas pu s'entretenir avec les participants ou partenaires aux sessions de formations en GIPV.

- Mise en place de l'infrastructure :  
Au Bénin, la mise en place du nécessaire (embaucher du personnel, mise en place du bureau, etc.) pour démarrer la première phase du programme GIPD a causé un certain retard dans l'exécution du projet.
- Taux d'échange USD : EUR :  
Le Budget du programme est en dollar américain (USD). Depuis 2006, le dollar a sensiblement perdu de la valeur par rapport à l'Euro - surtout en fin-2007 et début-2008 : de 0.76 en décembre 2006 à 0.63 en février-mars 2008. Puis, le taux d'échange USD : EUR a fluctué beaucoup ; il s'est rétabli à son ancien niveau vers fin-2008 pour retomber encore à 0.70 au 31 décembre 2009. Dès lors le dollar se revalorise ; aujourd'hui le taux est 0.80 environ. La Mission estime la réduction effective du Budget du Programme GIPD et due à l'échange USD : EUR à 8-10 % environ entre décembre 2006 et décembre 2009.
- Frais du carburant :  
Les Coordinations Nationales font beaucoup de kilomètres dans le cadre du Programme GIPD. Le renchérissement du carburant a joué sur le budget réel du programme. L'augmentation du prix varie d'un pays à un autre. Au Mali, par exemple, le prix est allé de FCFA 500 à FCFA 560 environ. Au Burkina Faso de FCFA 500 à 650 environ. Grosso modo la Mission estime que le Programme a dû dépenser environ 10-20 % plus sur le carburant qu'initialement prévu. Notons toutefois que le carburant ne représente que 2 % du Budget total sous-régional.

Cependant, le Programme GIPD a également bénéficié de facteurs externes positifs. Le Programme a tout d'abord pu mobiliser des co-financements en nombre important - au niveau sous-régional (voir ci-dessus ; 23 % du budget réel) ainsi qu'au niveau national – surtout et principalement au Mali (voir le paragraphe 5.2.3).

D'ailleurs, depuis 2008, le Programme GIPD a pu mettre à profit le changement de pensées et d'opinions des décideurs politiques suite à :

- l'augmentation des prix des aliments en 2008 – soulignant l'importance de la sécurité alimentaire au niveau national et sous-régional ; et
- l'augmentation du prix des engrais synthétiques. Le prix au producteur est augmenté de FCFA 200 à FCFA 240 par kg environ. En plus de cela, les gouvernements sont intervenus sur le prix d'engrais par l'intermédiaire de subventions substantielles.

Dans tous les pays bénéficiaires, la place et l'importance de l'agriculture pour la société et le développement économique ont été renforcée et soulignée. Aussi sur le plan international, l'investissement dans le secteur agricole est revenu sur l'ordre du jour politique, comme il en témoigne le Rapport Mondial du Développement 2008 (Banque Mondiale, 2007).

A l'intérieur de la FAO la crise alimentaire de 2008 a aussi mené à une revalorisation de l'approche GIPD comme contribuant à l'augmentation de la production et à la sécurité alimentaire. L'approche des Champs-Ecoles des Producteurs (CEP) est reconnue aujourd'hui comme l'une des modes les plus effectives et efficaces d'échange et de formation des producteurs. L'approche GIPD/CEP contribue à un changement durable vers une agriculture plus productive, moins coûteuse, et plus respectueuse de l'environnement ; et de ce biais à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs agricoles.

### 3. Les résultats du Programme GIPD en Phase 2 (2006-2010<sup>5</sup>)

#### 3.1 Modèle de diffusion du Programme GIPD

Le but du Programme GIPD est de développer en Afrique de l'Ouest une capacité sous-régionale en GIPD dans les pays bénéficiaires afin de favoriser l'émergence et l'appropriation par les partenaires d'une approche assez nouvelle d'échange et d'interaction avec les producteurs agricoles – à savoir les Champs-Ecoles des Producteurs (CEP).

Le modèle de diffusion du Programme GIPD consiste en trois axes :

- un axe vertical : formations des partenaires en cascade
- un axe horizontal : l'extension du programme vers de nouveaux partenaires ; et
- un axe transversal : l'appropriation de l'approche GIPD par les partenaires.

Les activités réalisées par le programme sur les trois axes sont relativement faciles à évaluer par le nombre de personnes ou structures concernées, toutefois elles sont plus difficiles à évaluer en termes qualitatifs.

Le Programme GIPD sous-régional est conçu d'une façon hiérarchique dite **verticale** où nous distinguons quatre étapes qui se complètent et super-imposent de façon pyramidale:

1. Créer une capacité sous-régionale en GIPD, par l'intermédiaire de formations sous-régionales auxquelles participent des représentants de chaque pays bénéficiaire.
2. Créer une capacité nationale en GIPD, par des formations et réseaux nationaux.
3. Créer une capacité régionale en GIPD, par des formations et réseaux régionaux.
4. Créer une capacité locale en GIPD, par des formations et réseaux de producteurs et producteurs-facilitateurs.

Une cinquième étape consisterait en la libre diffusion de l'approche GIPD par les producteurs formés envers leurs collègues non-formés en GIPD. Cependant, ici cette étape n'est pas considérée. Cette étape peut ou ne peut pas avoir lieu. La Mission d'évaluation considère que la diffusion libre de l'approche GIPD n'est pas évidente ni automatique. Le temps et l'énergie y investi ne sont pas récompensés sur le plan financier (du moins pas par le programme GIPD), ce qui rend peu probable que cette diffusion libre ait lieu.

La diffusion **horizontale** se fait mesurer par la gamme de structures et organisations avec lesquelles collabore le Programme GIPD dans chaque pays. Puis, l'activité-clé de la Phase 2, l'institutionnalisation du Programme GIPD, constitue encore un autre axe – **transversal**. Là il s'agit en fait de la question qui s'engage jusqu'à quel degré pour la mise en place des activités de formation – le programme GIPD et/ou le partenaire.

Dans les chapitres 4 et 6 nous présenterons les résultats obtenus par le programme, et les perspectives à l'avenir.

---

<sup>5</sup> Les résultats présentés concernent principalement la période jusqu'au 31 décembre 2009.

### 3.2 Création d'une capacité sous-régionale en GIPD

Dans sa première phase (2001-2005) le Programme GIPD a mis l'accent sur la création d'une capacité véritablement sous-régionale en GIPD afin d'informer et d'intéresser des structures, organisations et décideurs dans plusieurs pays à la fois.

Le Programme GIPD organisait des Formations de Formateurs (FdF) continues d'une durée de 3-4 mois au Burkina Faso (coton), Mali (riz) et Sénégal (maraîchage) – chacune orientée vers une spéculation pour laquelle le pays abritant ait des avantages comparatifs. Les participants venaient des trois pays qui constituaient le Programme GIPD dès son début.

Dans la 2<sup>ème</sup> phase du Programme GIPD, l'accent a été mis sur la mise en place de Programmes GIPD au niveau national. Les activités sous-régionales se sont limitées à la planification et l'évaluation conjointe du Programme sous-régional par les Coordonnateurs Nationaux, et à l'organisation de séances sur des thèmes spécifiques. Les activités sous-régionales les plus remarquables ont été les Ateliers-bilan et de planification annuelle (2007 au Mali, 2008 au Sénégal, 2009 au Burkina Faso), puis l'Atelier du Projet UE/Tous ACP au Burkina Faso (2007), l'Atelier de Commercialisation au Mali (2009), l'Atelier organisé à Bamako dans le cadre de l'Auto-évaluation (2009), et l'Atelier de lancement à Dakar du Projet GEF (2010).

D'ailleurs, le Programme GIPD a organisé et participé dans multiples conférences, séminaires et rencontres internationaux. L'événement le plus remarquable a été l'organisation en mai 2009 de la Semaine de la Lutte Intégrée (*IPM Week*) chez la FAO à Rome et qui comptait la participation des Coordonnateurs Nationaux venus d'Afrique de l'Ouest, d'Asie et d'Amérique Latine. Puis, le Coordinateur Sous-régional basé à Dakar et le Coordinateur du Programme GIPD à Rome ont participé dans des multiples échanges et rencontres internationales afin d'y présenter et représenter le Programme (voir l'Annexe 11).

### 3.3 Création d'une capacité nationale en GIPD

Le Programme GIPD a organisé beaucoup d'ateliers de validation, de restitution et d'information dans les différents pays (voir l'Annexe 7) – conforme à la planification. La finalité du Programme est de créer de la capacité technique en GIPD au niveau national afin qu'un nombre très substantiel de producteurs soient formés et puisse améliorer leurs conditions de vie et leurs revenus. La prévision en formation des facilitateurs est en Figure 3.

Figure 3. Prévision de la formation des facilitateurs en Phase 2 (2006-2010).

Pays	TF formés	PF formés	Total formés	no. de CEP	TF recyclés	PF recyclés	Total recyclés
Bénin	120	345	465	800	160	425	585
Burkina Faso	135	290	425	680	190	515	705
Mali	100	400	500	790	140	510	650
Sénégal	70	200	270	215	60	60	120
Total	425	1,235	1,660	2,485	550	1,510	2,060

Source : FAO (2005).



### 3.3.1 Formation de facilitateurs

La formation des producteurs se base sur les facilitateurs, qui sont soit des techniciens-facilitateurs ou des producteurs-facilitateurs. Les facilitateurs sont formés lors d'une Formation de Facilitateurs (FdF), qui comprend aussi la menée de CEPs en milieu réel, tout au long du cycle de culture. Lors de leur première année, les facilitateurs organisent la CEP ensemble avec un collègue apprenti-facilitateur. La deuxième année, chaque facilitateur formé mène des CEPs à lui seul. Dès lors, chaque facilitateur est en principe en charge de deux (2) CEPs, et au maximum trois (3), par cycle de culture. Le temps réel investi par semaine dans la préparation, l'aller-retour, la facilitation et l'administration des CEPs (d'une durée d'un matin chacun), est grosso modo estimé à environ 4 à 6 heures par CEP.

Le travail du facilitateur n'est pas rémunéré en tant que tel. Il ou elle reçoit du Programme GIPD/CEP une indemnisation mensuelle de FCFA 25.000 pour un total de cinq (5) mois par cycle de culture. L'indemnisation comprend les frais de voyage du facilitateur (carburant et amortissement du moto), qui lui est généralement basé dans un autre village de la région – parfois à jusqu'à 20 km de distance. Cela n'empêche qu'il est probable que la majorité des facilitateurs voient bien rémunéré leur temps investi dans les CEPs. Cela est surtout le cas des facilitateurs de riz et des cultures maraîchères, du fait que les champs des producteurs ne sont souvent pas très éloignés l'un de l'autre, et dans le cas du maraîchage pas éloigné du village.

L'Annexe 5 comprend une liste des FdFs organisées par le Programme GIPD jusqu'à 2010. Lors des trois premières années de la 2<sup>ème</sup> phase, le Programme GIPD a pu former un total de 969 facilitateurs (voir la Figure 4), i.e. un taux de réalisation de 58 % au 31 décembre 2009. Ainsi, il resterait au programme à former encore plus du tiers des facilitateurs dans une seule année. Cet objectif ne sera pas atteint du fait que le Programme GIPD a décidé de donner toute son attention en 2010 à la formation de producteurs. Seuls 205 nouveaux facilitateurs seront formés en plus en 2010 (FAO, 2009a), menant le taux de réalisation à 71 % fin-2010.

Le Programme GIPD a dans sa 2<sup>ème</sup> phase, et jusqu'ici, mis un accent particulier sur la formation de facilitateurs coton (36 % du total). Cela s'explique d'une part par la formation d'un nombre de facilitateurs déjà important en GIPD riz et GIPD maraîchage lors de la première phase. De l'autre part, cela s'explique par le faible taux d'enthousiasme et d'adhésion au programme lors de la première phase de la part des sociétés cotonnières.

Dans sa 2<sup>ème</sup> phase le Programme GIPD a enfin réussi à pénétrer les milieux cotonniers – d'abord par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina Faso (UNPCB), puis à la demande même de deux sociétés cotonnières à savoir la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) et la Société pour le Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) au Sénégal. Au Bénin les premières formations GIPD coton se sont basées sur un partenariat avec l'agence de vulgarisation agricole Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA) et avec des organisations régionales de producteurs du coton dans les zones d'intervention.

Figure 4. Formation de facilitateurs par le Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase (2006-2009)

Pays	Spéculation									Total	% du Total
	Cumar	Riz	Coton	Mangues	Niébé	Sesame	Mil/Sorgho	Pourghère	Karité		
Benin	45	45	57	-	-	-	-	-	-	147	15%
Burkina	54	13	100	34	10	-	-	-	-	211	22%
Mali	196	57	140	10	-	48	-	-	40	491	51%
Senegal	35	28	50	7	-	-	-	-	-	120	12%
Total	330	143	347	51	10	48	-	-	40	969	100%

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Figure 5. Recyclage de facilitateurs par le Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase (2006-2009)

Pays	Spéculation									Total	% du Total
	Cumar	Riz	Coton	Mangues	Niébé	Sesame	Mil/Sorgho	Pourghère	Karité		
Benin	45	45	30	-	-	-	-	-	-	120	11%
Burkina	105	73	35	22	-	-	-	-	-	235	21%
Mali	166	73	119	10	-	37	-	-	-	405	37%
Senegal	123	211	-	-	-	-	-	-	-	334	31%
Total	439	402	184	32	-	37	-	-	-	1,094	100%

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Figure 6. Formation de producteurs par le Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> phase (2006-2009)

Pays	Spéculation									Total	% du Total
	Cumar	Riz	Coton	Mangues	Niébé	Sesame	Mil/Sorgho	Pourghère	Karité		
Benin	2,010	1,445	1,715	-	-	-	-	-	-	5,170	9%
Burkina	4,307	1,920	4,925	625	283	-	-	-	-	12,060	22%
Mali	11,952	6,303	7,858	173	138	1,882	930	300	1,200	30,736	55%
Senegal	4,936	2,130	519	126	-	-	-	-	-	7,711	14%
Total	23,205	11,798	15,017	924	421	1,882	930	300	1,200	55,677	100%

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Figure 7. Répartition des facilitateurs en techniciens (TF) et producteurs (PF), par spéculation, pour les deux phases du projet.

<b>Phase 1 (2001-2005)</b>					
Speculation	TF	PF	Total	% TF	% PF
cumar	120	192	312	38%	62%
riz	49	365	414	12%	88%
coton	29	40	69	42%	58%
autres	-	-	-	n/a	n/a
Total	198	597	795	25%	75%

<b>Phase 2 (2006-2009)</b>					
Speculation	TF	PF	Total	% TF	% PF
cumar	160	154	314	51%	49%
riz	121	22	143	85%	15%
coton	224	123	347	65%	35%
autres	22	130	152	14%	86%
Total	527	429	956	55%	45%

\* Notez que les totaux diffèrent légèrement de ceux en Figure 4.

Source : FAO (2005) et Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Dans le but de favoriser l'insertion de l'approche GIPD/CEP dans le milieu paysan, le Programme GIPD avait choisi de former en 2<sup>ème</sup> phase, toute comme dans la 1<sup>ère</sup> phase, des techniciens-facilitateurs (TF) et des producteurs-facilitateurs (PF) en ratio de 1 : 3. Il ressort de la Figure 7 que le programme n'a pas pu réaliser cet objectif. A la fin de 2009, plus de la moitié des formés (55 %) était des techniciens-facilitateurs. Pour l'ensemble des trois spéculations cultures maraîchères, riz et coton, le ratio TF : PF est à peu près 3 : 2. Pour le riz, nous constatons même une inversion du ratio TF : PF de 1 : 7 (Phase 1) à 6 : 1 (Phase 2).

Figure 8. Répartition des facilitateurs en techniciens (TF) et producteurs (PF), par spéculation et par pays (2006-2009).

Pays	Cumar		Riz			Coton			Autres			Total			% TF	% PF	
	TF	PF	total	TF	PF	total	TF	PF	total	TF	PF	total	TF	PF			total
Benin	45	-	45	34	11	45	47	10	57	-	-	-	126	21	147	86%	14%
Burkina	-	54	54	13	-	13	25	75	100	19	25	44	57	154	211	27%	73%
Mali	92	88	180	57	-	57	102	38	140	3	98	101	254	224	478	53%	47%
Senegal	23	12	35	17	11	28	50	-	50	-	7	7	90	30	120	75%	25%
Total	160	154	314	121	22	143	224	123	347	22	130	152	527	429	956	55%	45%

\* Notez que les totaux diffèrent légèrement avec ceux en Figure 4.

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

En fait, le ratio TF : PF diffère beaucoup d'un pays à l'autre ; il est 7 : 1 au Bénin, 3 : 1 au Sénégal, et 1 : 1 au Mali (voir la Figure 8). Le Burkina Faso est le seul pays qui a pu arriver à un ratio de 1 : 3, surtout grâce au partenariat noué avec l'UNPCB sur le coton/BPA. Pour ce qui est du Mali, le ratio s'explique du moins en partie par l'intérêt et l'engouement pour l'approche GIPD/CEP de la part des structures étatiques et para-étatiques (agences de vulgarisation agricole, sociétés de développement de vallées pour le riz et le maraîchage, sociétés cotonnières, etc.). Il est compréhensible que le Programme GIPD a voulu répondre de façon affirmative aux demandes exprimées.

### 3.3.2 Organisation de Recyclages

Le volet Formation des facilitateurs prend en compte le maintien de la qualité des formations par l'intermédiaire de Recyclages des facilitateurs en deuxième année, avant que le cycle de culture ne démarre. Ces Recyclages durent généralement entre trois et quatre jours dépendant de la spéculation et du pays. Compte tenu de l'importance des Recyclages et de leur impact sur le Budget, le Document du projet a spécifié les objectifs quantitatifs en la matière.

L'Annexe 6 comprend une liste des Recyclages organisés par le Programme GIPD au cours de la période 2006-2009. Le Programme GIPD a pu organiser lors des trois premières années de la Phase 2 des Recyclages au bénéfice d'un total de 1.094 personnes (voir la Figure 5); un taux de réalisation de 53 %. Près de la moitié des Recyclages prévus en Phase 2 resterait encore à organiser en 2010.

### 3.4 Création d'une capacité régionale en GIPD

Le Programme sous-régional GIPD se focalise dès son début sur les spéculations riz, maraîchage et coton. Ce sont ces spéculations où l'on emploie des taux élevés d'intrants synthétiques jugés nuisibles à l'environnement et à la porte-monnaie du producteur. En fonction de ces choix, les programmes nationaux GIPD se sont orientés vers des zones géographiques spécifiques à ces spéculations.

Le *riz irrigué*, grand consommateur en engrais synthétique, est concentré dans les Vallées des Fleuves Sénégal et Niger, puis au Burkina Faso dans les Vallées du Sourou et du Nakambé, et au Mali au Lac de Sélingué. Les principales structures intervenants sont :

- Bénin : plusieurs coopératives au long du Fleuve Niger, dont l'Union des Groupements des Producteurs du Périmètre de Malanville (UGPPM)
- Burkina Faso: l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) et la Maîtrise d'Ouvrage Bagré (MOB)
- Mali : l'Office du Niger (ON), l'Opération Riz Ségou (ORS), l'Opération Riz Mopti (ORM), et l'Office de Développement Rural de Sélingué (ORDS).
- Sénégal : la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED).

Le Programme GIPD ne travaille pas encore autant sur le riz pluvial de bas-fonds.

Quant au maraîchage, le Programme GIPD s'oriente surtout vers le maraîchage en contre-saison. Les *cultures maraîchères* sont produites sous trois modes différentes : maraîchage industriel, maraîchage en périmètre irrigué, puis maraîchage d'arrosage. Le programme GIPD ne travaille pas jusqu'ici avec les opérateurs industriels tel que l'industrie de tomates SOCAS ou les grands exportateurs de légumes au Sénégal. Eux ils ont leur propre personnel agronomique spécialisé. Le maraîchage en périmètre irrigué est géographiquement concentré, mais le maraîchage d'arrosage ne l'est pas. Le volet cumar du Programme GIPD n'est ainsi en principe pas concentré. Dans la pratique nous observons toutefois une concentration des activités cumar autour des périmètres irrigués, et dans la zone des Niayes au Sénégal.

Pour le **coton**, le Programme GIPD travaille au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal avec les sociétés semi-étatiques ou des OPs - selon le pays. Au Bénin le secteur coton n'est pas divisé géographiquement entre les sociétés cotonnières. Le Programme s'y appuie dans sa 1<sup>ère</sup> phase sur les organisations paysannes plutôt que sur les agents de vulgarisation de l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) ou sur les sociétés cotonnières en quête de coton-graine. La production cotonnière est concentrée au Nord du pays et surtout dans le Département de l'Alibori. Au Burkina Faso, les trois sociétés cotonnières en charge d'une zone géographique particulière, à savoir la Société pour le Développement des Fibres Textiles (SOFITEX), la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) et Faso Coton, sont concernées par le Programme GIPD par le biais de l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina Faso (UNCPB).

Au Mali, le programme GIPD coton se base sur la collaboration avec l'Opération Haute Vallée du Niger (OHVN) et -surtout- sur la Compagnie Malienne pour le Développement des Fibres Textiles (CMDT). La CMDT sera très bientôt dissolue pour donner lieu à quatre sociétés privées ayant chacune une zone géographique à leur charge. Le coton se cultive au Mali-Sud, puis en moindre mesure à l'Ouest. Enfin, au Sénégal, le partenaire en GIPD est la Société pour le Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX), qui intervient surtout à l'Est (vers Tambacounda) et au Sud du Sénégal (vers Vélingara).

D'autres facteurs qui déterminent l'actuelle présence régionale du Programme GIPD sont l'insécurité qui provient le Programme GIPD de travailler dans le Nord du Mali et dans la Casamance au Sénégal, puis au Bénin le choix stratégique de mise en place de la Phase 1 dans la région cotonnière dont les eaux de surface écoulent sur le Fleuve Niger.

### **3.5 Création d'une capacité locale en GIPD**

#### **3.5.1 Formation de producteurs**

Le Programme GIPD vise à améliorer les revenus d'un total de 120.000 producteurs dans les quatre pays (FAO, 2005). Selon le Document du projet, cela passerait par l'organisation de « *au moins 2.485 nouveaux CEPs (de première année), élargi dans la 2<sup>ème</sup> année par 2.250 CEPs d'extension/consolidation* »<sup>6</sup>.

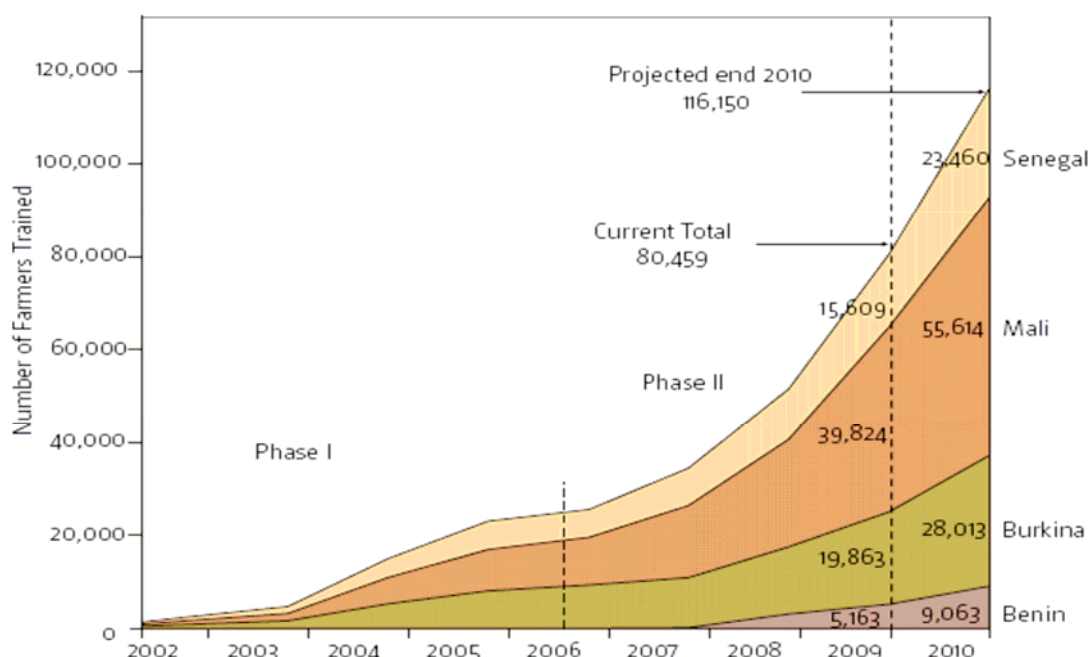
Or, le Programme GIPD a pu former dans la période 2006-2009, c'est-à-dire un an avant la clôture de la 2<sup>ème</sup> phase, un total de 55.677 producteurs (voir la Figure 6) ; un taux de réalisation de 46 % au 31 décembre 2009. La plupart des producteurs formés sont des maraîchers (42 %), suivis par les cotonculteurs (27 %) et les riziculteurs (21 %).

Les différences en réalisations sont grandes entre les pays. Le Mali a formé pas moins que 55 % du total sous-régional de producteurs formés en Phase 2. Le Burkina Faso et le Sénégal, bien qu'étant dans leur 2<sup>ème</sup> phase, suivent le Mali de loin avec 22 % et 14 % respectivement. Encore dans sa première phase, le Bénin compte avec 9 % du total des producteurs formés.

---

<sup>6</sup> Cette terminologie se réfère aux première et deuxième années de formation *du facilitateur*. Le facilitateur étend alors en 2<sup>ème</sup> année son rayon d'intervention, et consolide ses connaissances et expertise GIPD, en organisant des CEPs avec des nouveaux producteurs.

Figure 9. Nombre de producteurs formés par pays au cours des deux phases du Programme GIPD en Afrique de l'Ouest (2001-2009).



Source : Settle & Hama Garba (2010), *The West African Regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) Programme*.

Le Programme GIPD planifie à former encore plus de 35.000 producteurs en 2010 : environ 4.000 producteurs au Bénin, 8.000 au Burkina Faso, 16.000 au Mali et près de 8.000 au Sénégal (voir la Figure 9). Cela représente environ deux-tiers de l'effectif formé dans les premières trois années de la Phase 2. Cet objectif est ambitieux mais pas impossible d'atteindre du fait que plein de capacité technique en GIPD a été créée lors des années antérieures. Dans l'ensemble, le Programme GIPD atteindrait ainsi dans sa 2<sup>ème</sup> phase un nombre total d'environ 90.000 producteurs formés - soit 75 % du total prévu.

### 3.5.2 Champs-Ecoles de Producteurs (CEPs)

La formation des producteurs passe par l'intermédiaire des Champs-Ecoles des Producteurs (CEP). Les CEPs consistent d'habitude de 20 à 25 personnes du même village qui se réunissent une fois par semaine lors du cycle de culture (3-4 mois selon la culture) pour une demi-journée environ. Les producteurs participent à leur propre frais. Dans l'ensemble les producteurs investissent chacun dans la participation au CEP environ 10 à 15 homme-jours par personne par cycle de culture, plus les frais de déplacement.

Le Programme GIPD prévoyait dans sa 2<sup>ème</sup> phase l'organisation d'un total de 4.735 CEPs. Au 31 décembre 2009, le programme avait réussi l'organisation d'un total de 2.858 CEPs, soit un taux de réalisation de 60 %, un an avant la fin de la Phase 2 (voir la Figure 10). Le fait que ce taux est plus élevé que le taux du nombre de producteurs formés (46 %) s'explique par le fait que la moyenne de participants par CEP a été plus faible que celle prévue : 19,5 personnes au lieu de 25 personnes, soit une perte d'efficacité de près d'un quart (22 %).

Figure 10. Répartition des Champs-Ecoles de Producteurs (CEPs) par spéculation et par pays (2006-2009).

Pays	Spéculation Cumar	Riz	Coton	Mangue	Niébé	Sesame	Mil/Sor.	Pourg.	Karité	Total	% du total
Benin	92	28	91	-	-	-	-	-	-	211	7%
Burkina	218	80	253	25	12	-	-	-	-	588	21%
Mali	650	426	430	19	9	68	62	12	40	1,716	60%
Senegal	226	89	21	7	-	-	-	-	-	343	12%
Total	1,186	623	795	51	21	68	62	12	40	2,858	100%

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Figure 11. Répartition des producteurs et CEPs par pays (2006-2009).

Pays	producteurs formés	% du total	nombre de CEPs	% du total	producteur par CEP
Benin	5,170	9%	211	7%	24.5
Burkina	12,060	22%	588	21%	20.5
Mali	30,736	55%	1,716	60%	17.9
Senegal	7,711	14%	343	12%	22.5
Total	55,677	100%	2,858	100%	19.5

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

La Figure 10 fait preuve que pas moins de 60 % des champs-écoles ont été organisés par le Mali. Le Burkina Faso suit avec un tiers des réalisations maliennes, le Sénégal avec seul un cinquième du nombre de CEPs organisées au Mali. Notons toutefois que la moyenne de producteurs par CEP est bien plus basse au Mali qu'ailleurs : 17,9 personnes par CEP au Mali contre 20,5 au Burkina Faso, 22,5 au Sénégal et 24,5 au Bénin (voir la Figure 11). La planification sous-régionale de 25 producteurs par CEP en moyenne n'a pas pu être atteinte.

### 3.6 Genre

Dans sa première phase (2001-2005), le Programme GIPD a formé des hommes et des femmes, des producteurs et des productrices. Toutefois, le pourcentage des femmes parmi les producteurs formés était assez faible (30 à 40 % selon le pays), parmi les techniciens-facilitateurs très faible (15 à 25 % selon le pays), et parmi les producteurs-facilitateurs encore plus faible (7-27 % selon le pays) (Bikienga *et al.*, 2005).

La Mission d'évaluation de la Phase 1 constatait que : « *Le nombre de facilitateurs féminines est faible en comparaison avec la participation des femmes dans les CEP. Ce phénomène est encore plus prononcé pour les productrices-facilitatrices. Cette faiblesse pourrait menacer la participation des femmes dans le futur du Programme ainsi que leur appropriation de l'approche GIPD.* ». La Mission recommandait que le Programme GIPD et ses partenaires mettent l'accent sur le recrutement de femmes en tant que facilitatrice (Bikienga *et al.*, 2005).

Figure 12. Répartition des facilitateurs formés en GIPD selon leur sexe, par spéculation et par pays (2006-2009).

Pays	Spéculation Cumar			Riz			Coton			Autres			Total		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Benin	84%	16%	45	91%	9%	45	88%	12%	57	n/a	n/a	-	88%	12%	147
Burkina	100%	0%	54	100%	0%	13	100%	0%	100	89%	11%	44	98%	2%	211
Mali	82%	18%	196	91%	9%	57	95%	5%	140	58%	42%	98	82%	18%	491
Senegal	100%	0%	35	100%	0%	28	100%	0%	50	100%	0%	7	100%	0%	120
Total	87%	13%	330	94%	6%	143	96%	4%	347	69%	31%	149	88%	12%	969

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.

Figure 13. Répartition des producteurs formés en GIPD selon leur sexe, par spéculation et par pays (2006-2009).

Pays	Spéculation Cumar			Riz			Coton			Autres			Total		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Benin	56%	44%	2,010	67%	33%	1,445	84%	16%	1,715	n/a	n/a	-	68%	32%	5,170
Burkina	62%	38%	4,307	97%	3%	1,920	86%	14%	4,925	87%	13%	908	79%	21%	12,060
Mali	28%	72%	11,952	88%	12%	6,303	97%	3%	7,858	63%	37%	4,623	63%	37%	30,736
Senegal	47%	53%	4,936	71%	29%	2,130	92%	8%	519	100%	0%	126	57%	43%	7,711
Total	41%	59%	23,205	84%	16%	11,798	92%	8%	15,017	67%	33%	5,657	66%	34%	55,677

Source : Rapports des Consultants Nationaux par pays.



En vue de cela, le Programme GIPD a voulu compter dans sa 2<sup>ème</sup> Phase (2006-2010) avec au moins 25 % de femmes parmi les techniciens-facilitateurs et les producteurs-techniciens formés, et avec au moins 30 % de femmes parmi les producteurs formés (FAO, 2005).

Les Figures 12 et 13 présentent le bilan du Programme GIPD pour ce qui est la participation des hommes et des femmes dans les activités de formation. En fait, lors des trois premières années de la Phase 2, le Programme GIPD a pu compter seul 12 % de femmes parmi les facilitateurs formés. Ce chiffre est encore plus bas pour le riz et le coton (6 % et 4 % en moyenne). Même dans le maraîchage, qui est souvent dominé par les femmes, leur pourcentage n'est que 13 % en moyenne.

En vue de ce qui précède, il est relativement encourageante de voir que le pourcentage des femmes parmi les producteurs formés en GIPD s'élève à 34 % en moyenne, toutefois cela ne dépasse pas les résultats de la Phase 1. Les femmes sont très présentes parmi les maraîchers (59 %), mais très absentes dans le riz (16 %) et le coton (8 %). Force est de constater que le Programme GIPD n'a pu soulever dans sa 2<sup>ème</sup> phase les contraintes à la participation des femmes dans les formations en GIPD.

Il ressort des Figures 12 et 13 que la participation des femmes par spéculation diffère d'un pays à l'autre. Cela s'explique généralement par le type de structures avec lesquelles le Programme GIPD collabore. Dans tous les pays, le secteur coton est dominé par les hommes. Les femmes participent dans les travaux champêtres mais elles ne sont pas les décideurs-gestionnaires du champ. Dans le cas du riz, le projet collabore beaucoup avec des périmètres irrigués aménagés. Là aussi ce sont les hommes qui sont souvent en charge, ce qui se traduit en une faible participation des femmes. Pour le maraîchage le bilan est plus mitigé. C'est traditionnellement un secteur des femmes en Afrique de l'Ouest, pourtant s'il s'agit du maraîchage sur périmètres irrigués aménagés, ce sont souvent les hommes qui sont en charge.

La faible participation des femmes dans les formations GIPD est bien sûr aussi fonction de la réalité politique et socio-culturelle en ce qui concerne la participation des femmes dans la société. Le Programme GIPD doit travailler dans le contexte local, tout en aspirant, et en œuvrant pour, un changement de ce contexte au bénéfice de l'impact du programme.

Parmi les autres facteurs qui expliquent la faible participation des femmes il y a les suivants :

- Les femmes tiennent multiples responsabilités – dans l'agriculture, le ménage et la famille. Ces activités conjointes, et concentrées autour de la maison et de la cour, le rendent difficile aux femmes de voyager pour une période étendue dépassant le jour ou les quelques jours.
- Sur le plan socio-culturel, il est souvent considéré imprudent que les femmes, ici les facilitatrices, partent en brousse.
- Le taux d'alphabétisation des femmes est plus bas que celui des hommes. Le taux est encore plus bas au Burkina Faso et au Mali où l'alphabétisme est très faible.
- Le pourcentage de femmes dans les agences de vulgarisation ne dépasse souvent pas les 20 %. Il en est le même dans beaucoup d'autres structures locales partenaires.
- Les femmes en général sont très faiblement représentées dans les instances de prise de décisions – des organisations des producteurs, des autorités villageoises etc.. Cela est cas pareil au niveau des structures qui entrent en contact avec le Programme GIPD.

Le Programme GIPD quant à lui doit toutefois créer des conditions optimales pour que la participation des femmes soit plus élevée. Voici quelques activités que l'on pourrait entreprendre :

- Les promoteurs du Programme GIPD devraient à tous les niveaux respirer le désir de la participation à part égale des femmes dans les activités GIPD. Constatons que tous les Coordonnateurs sous-régional et nationaux sont aujourd'hui des hommes.
- Le Programme GIPD pourrait exiger de ses partenaires une politique de promotion de la participation des femmes ; dans les formations GIPD mais surtout au-delà de cela, dans le travail quotidien de la mise en application de l'approche GIPD.
- En vue de l'actuel engouement pour l'approche GIPD/CEP chez les structures dans les quatre pays (voir ci-dessous), le Programme GIPD pourrait favoriser ces structures proposant un pourcentage important de femmes parmi les facilitateurs à former.
- La Formation des Facilitateurs (FdF) doit être séquentielle (organisée en multiples sessions, chacune d'une durée limitée) afin d'éviter que les femmes soient éloignées de leur maison et famille pour des périodes étendues.
- La Formation des Facilitateurs (FdF) doit être rapprochée aux participants – près du village. Ainsi le Programme facilite la combinaison de multiples activités par les participants ; et il diminuerait d'ailleurs les frais de la formation par participant.
- Le Programme GIPD devrait essayer à développer une approche de facilitation qui ne requiert pas l'alphabétisation préalable. Les femmes sont sous-représentées par le biais de leur plus faible taux d'alphabétisation.
- Les Champs-Ecoles de Producteurs (CEP) devraient adapter leur lieu, heure et durée des rencontres aux différentes préoccupations des participants visés ; par exemple en prenant en compte les responsabilités des femmes chez eux dans la préparation des repas. Il faudrait que les femmes du groupe fixent et confirment d'abord la meilleure mode d'organisation du CEP dans leur localité.
- Lors des réunions mixtes, les femmes ne parlent souvent pas. En vue de cela, il peut être envisageable, selon le cas, d'organiser des CEPs uniquement avec des femmes ; afin de faciliter leur ouverture et participation active dans le CEP. L'approche GIPD/CEP en tant que telle n'a pas de préférence pour des CEPs mixtes.

### **3.7 Capitalisation des acquis**

Le Programme GIPD s'est doté de plein de documentation dans sa 2<sup>ème</sup> Phase. Cette capitalisation des acquis se traduit en un nombre très importants de Rapports sur les différentes activités réalisées. La Mission a pu revoir un bon nombre de documents mais elle ne prétend pas avoir revu l'ensemble des documents mis à sa disposition<sup>7</sup>.

Chaque année la Coordination du Programme GIPD à Rome, la Coordination Sous-régionale à Dakar et les Coordinations Nationales par pays se rencontrent pour évaluer l'année écoulée et pour planifier l'année suivante. La rencontre résulte en un Rapport de l'Atelier-bilan et en un Plan de Travail et Budget par pays.

Quant aux reportages, la Coordination du Programme GIPD à Rome soumet aux bailleurs deux fois par an des Rapports techniques de progrès ; le deuxième rapport servant de Rapport Annuel. Idem pour les Rapports financiers. Les rapports semestriels sont élaborés en grande

---

<sup>7</sup> Les documents relatifs au Programme GIPD et reçus par la Mission sont au nombre de 275 environ - tout confondu.

ligne par la Coordination Sous-régionale à Dakar sur base des rapports des Coordinations Nationales par pays.

Le Programme GIPD est un programme de formation. Cependant, l'approche GIPD/CEP se veut ouverte et pas dirigiste ; raison pour laquelle le Programme avait choisi en Phase 1 de ne pas élaborer beaucoup de Manuels et Curricula de formation. Lors de la 2<sup>ème</sup> Phase, à la demande des facilitateurs et aussi suite à des recommandations de la Mission d'évaluation de la Phase 1 pour développer des supports didactiques, le Programme GIPD a mis beaucoup de soins dans la documentation et la capitalisation des formations.

La liste (non-exhaustive) de Manuels et Curricula de formation qui sont disponibles par pays est présentée en Annexe 8. La plupart de ces Manuels et Curricula a d'abord été discutée et validée de façon participative lors d'Ateliers de validation par les partenaires. Au Mali au moins, plusieurs Manuels et Curricula de formation ont aussi été traduits en langue locale/nationale.

La Mission est de l'opinion que le Programme GIPD a fait un bon travail dans la documentation de ces processus internes, et dans le rapportage des activités programmées.

### 3.8 Suivi-évaluation

La Mission d'Evaluation de la Phase 1 du Programme GIPD avait constaté que peu de données systématiques et fiables était disponibles au niveau du programme en ce qui concerne les résultats et les impacts économiques, sociaux et environnementaux du Programme GIPD. Elle avait fait plusieurs recommandations comment faire mieux dans la Phase 2.

Le Document du projet de la Phase 2 fait mention de l'ambition du Programme GIPD que: « (...) Aussi le programme contribuera à l'amélioration durable et équitable (genre, zones ...) de la sécurité alimentaire, des revenus, des conditions de vie des producteurs et à la réduction de la pauvreté en milieu rural » (FAO, 2005). A cet effet, le Cadre logique résumait comme activité « Développer un système de suivi-évaluation des activités » et comme résultats attendus « Un chargé de suivi-évaluation par pays, un système de suivi-évaluation développé par pays, données exploitées (local, national, sous-régional). »

Lors de la 2<sup>ème</sup> phase, les Coordinations Nationales au Burkina Faso, Mali et Sénégal ont effectivement disposé d'un Chargé du Suivi-Evaluation (S-E)<sup>8</sup>. Dans la pratique, l'accent dans les activités S-E a été mis sur le déroulement des activités de formations et des CEPs, et sur les résultats y obtenus en comparant les Pratiques Paysannes (PP) et l'approche GIPD<sup>9 10</sup>. Cela a permis de vérifier la performance de l'approche GIPD au niveau du champs-école. Cependant, cela ne dit rien sur le *taux d'adoption* de l'approche GIPD par les producteurs formés sur leurs propres champs, et sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

---

<sup>8</sup> Les activités de Suivi-Evaluation ont été heurtés du moins par un mise à disposition tardive du Charge Suivi-Evaluation (Sénégal) et par des changements du personnel (au Mali).

<sup>9</sup> A la fin des activités dans les CEPs, le facilitateur produit un rapport avec l'ensemble des données générées en CEP. Ces rapports sont synthétisés par les Points Focaux, puis le dossier est envoyé par voie hiérarchique à la Coordination Nationale qui procède à la compilation des données.

<sup>10</sup> Toutefois, l'analyse des données annuelles sur, par exemple, la participation des producteurs aux CEPs au cours du cycle de culture, n'était pas disponible au moment du passage de la Mission d'évaluation.

Le Programme GIPD ne dispose pas de données systématiques en ce qui concerne les impacts des formations sur la gestion de l'exploitation par les producteurs formés. Aussi les impacts du Programme GIPD sur, par exemple, l'utilisation des pesticides, la santé, l'environnement, les femmes et enfants, les revenus ou les conditions de vie n'ont pas fait l'objet d'études internes ou externes commissionnées par le Programme GIPD.

Certaines études externes ont toutefois été menées, avec le support du Programme GIPD, sur les résultats et impacts de l'approche GIPD. La Mission a connaissance de deux études d'impacts externes commissionnée par le programme PASP-Mali (coton) et le projet SNV/DERK (sésame et cumar) respectivement. Par pays il y a d'ailleurs eu des études de fin-de-cycle dont quelques-unes d'un caractère évaluatif (voir l'Annexe 9), cependant, la Mission n'a pas eu la possibilité d'exploiter ces études.

Le Programme GIPD a en tout cas pris des initiatives d'évaluation en 2009 par l'intermédiaire d'une Auto-évaluation qui consistait en une partie qualitative et une partie quantitative. Les rapports qualitatifs de l'Auto-évaluation par pays ont été mis à la disposition de la Mission - sauf celui du Bénin. Les rapports quantitatifs de l'Auto-évaluation sont toujours à l'étude pour compilation et analyse par le Consultant Sous-régional recruté à cet effet. Il paraît que des problèmes méthodologiques font que les données recueillies ne sont pas ou peu exploitables. La Mission n'a pas pu savoir quand un document définitif des résultats de l'Auto-évaluation sous-régionale sera soumis au Programme sous-régional GIPD.

En vue de ce qui précède, la Mission considère que le Suivi-Evaluation des résultats et impacts du Programme GIPD a été faible voire très faible ; et ce malgré les fermes recommandations de la Mission d'Evaluation de la Phase 1 sur la page 55 de son rapport (FAO, 2005). La Mission a l'impression que trop d'accent a été mis par le Programme sous-régional sur l'élaboration d'une méthodologie trop complète et compréhensive, disons « trop scientifique », de tous les impacts que le Programme GIPD pourraient ou souhaiteraient avoir sur le terrain. L'alternative aurait été de faire mener plusieurs études d'impact externes et plus restreints sur des thèmes spécifiques tels que l'utilisation des pesticides ou l'aspect genre, afin d'ainsi constituer une base d'informations qualitatives et quantitatives permettant une évaluation compréhensive et participative de la mise en place de l'approche GIPD/CEP dans les contextes nationaux et sous-régionaux.

### **3.9 Communication**

Dans le cadre de l'institutionnalisation de l'approche GIPD au niveau national et international, le Programme GIPD a dans sa 2<sup>ème</sup> Phase mis beaucoup d'attention sur la capitalisation des résultats et sur la communication. En fait, la sensibilisation a été une activité transversale au niveau de toutes les activités organisées par le programme GIPD.

Les résultats du volet Communication sont listés par pays et par catégorie en Annexe 10. Les résultats de communication les plus remarquables sont :

- la production de huit (8) documentaires, vidéos et DVDs, et leur émissions télévisées sur des antennes nationales (Bénin, Mali, Burkina Faso ; parfois en plusieurs langues locales/nationales) et sous-régionale (AfriCable).
- l'enregistrement et l'émission télévisée par pays de reportages sur des activités spécifiques telles que les Formations de Formateurs (FdF), les Ateliers-bilan, les Journées Portes-Ouvertes (JPO) ou les visites commentées.

- l'enregistrement et l'émission radio-diffusée au niveau national, régional et/ou local (souvent en plusieurs langues) de reportages sur des activités spécifiques GIPD.
- la publication d'articles dans la presse sur des activités spécifiques GIPD.
- la participation du Programme GIPD à des foires agricoles telles que la FIARA 2009 (Sénégal), la SIAGRI 2010 (Mali) ou la Journée Mondiale de l'Alimentation.
- la reconnaissance politique du Programme GIPD à l'intérieur de la FAO, entre autres exprimé par la visite de son Directeur-Général, Jacques DIOUF, au Programme national GIPD au Sénégal.
- l'organisation en octobre 2009 de la visite du Programme GIPD au Burkina Faso et au Mali par des représentants de plusieurs instituts de recherche internationaux (ACT, CIRAD, FARA, ICRAF, ILRI et EMBRAPA).
- la production et la diffusion par pays de brochures, fiche d'informations et posters sur les Programmes nationaux GIPD.
- la diffusion de calendriers, t-shirts, caps, portes-clés etc. avec logo du Programme.

Les Journées Portes-Ouvertes (JPO) ont connues une forte présence des autorités administratives selon le pays (gouverneurs, préfets et sous-préfets). Ces journées ont souvent servi de prétexte pour organiser la remise d'attestations aux participants des FdF. La presse a également relayé ces manifestations au plan national et local. Les visites commentées ont d'ailleurs permis au Programme de dialoguer et d'échanger avec les étudiants et les enseignants des instituts de recherche et d'enseignement, les structures d'appui/conseil et de développement, les organisations professionnelles agricoles (OPA), les bailleurs partenaires au développement, les ONGs, et avec d'autres projets et programmes.

La Mission n'a pu établir le nombre exacte des Ateliers de restitutions, Journées Portes-Ouvertes, visites commentées, émissions télévisées et radio-diffusées, articles dans la presse et autres activités de communication et publicité. Cependant, la Mission a l'impression que le Programme GIPD a atteint l'essentiel des résultats attendus dans la Phase 2.

Le Programme GIPD n'a toutefois pas encore réalisé l'élaboration par pays et l'ouverture au grand public de son site web (<http://gipdao.org>). La Mission considère cela une opportunité manquée. Sa finalisation en 2010, la dernière année de la Phase, est très et trop tardive.

### **3.10 Gestion du projet**

La Mission d'Evaluation externe a constaté avec plaisir que le personnel employé dans le Programme sous-régional GIPD est expérimenté, enthousiaste, engagé, et respecté par les différents partenaires au Programme dans les différents pays.

La collaboration entre la Coordination internationale et la Coordination sous-régionale a été très appréciées par les deux parties. La collaboration entre eux et les Coordinations au niveau pays a aussi été bonne selon la mode de faire-valoir des actuels Coordonateurs Nationaux.

Le soutien administratif et financier de la part des bureaux nationaux de la FAO a généralement été jugé adéquat. Toutefois, les procédures administratives et financières de la FAO sont parfois jugées trop complexes, lourdes et lentes pour être facilitateurs à la mise en place d'un programme aussi concret de formation sur le terrain qu'est le Programme GIPD.

## **4. Institutionnalisation du Programme GIPD**

### **4.1 Situation au début de la Phase 2**

L'ancrage institutionnel du Programme GIPD au début de la Phase 2 est décrit dans le Document du projet Phase 2 – pour ce qui est du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal (FAO, 2005). Le Bénin a démarré son programme GIPD en 2007.

#### **4.1.1 Burkina Faso**

Au Burkina Faso le programme de GIPD est « logé » à la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH). Ses bureaux sont abrités par la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), une des directions techniques de la DGPV. Le programme est orienté dans ses actions par un comité de pilotage regroupant des représentants de plusieurs départements ministériels (MAHRH, Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de la Santé et Ministère de la Promotion de la Femme), d'organisations professionnelles d'agriculteurs (dont la principale organisation faîtière du Burkina Faso, la Confédération Paysanne du Faso) et d'exportateurs.

La mise en oeuvre du programme s'appuie essentiellement sur les structures décentralisées du MAHRH en charge de la vulgarisation (Directions Régionales ou Provinciales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; DRAHRH ou DPAHRH) mais aussi sur le personnel de quelques structures para-étatiques telles que la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB), d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et d'Organisations Professionnelles des Agriculteurs (OPA). Le programme bénéficie de l'appui de l'Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA).

L'Office de Développement des Eglises Evangéliques (ODE), une ONG nationale, dispose aujourd'hui de son propre programme de GIPD tandis que l'Organisation Chrétienne de Secours et de Développement (CREDO) travaille à la mise en place de son programme de GIPD avec l'aide de ses partenaires.

Les agents de terrain impliqués dans l'exécution du programme se sont dotés d'un réseau qui bénéficie d'un statut juridique depuis 2004. L'objectif de ce réseau est d'aider à la promotion de la GIPD à travers le Burkina Faso.

#### **4.1.2 Mali**

Le programme GIPD au Mali avait été abrité au cours de la Phase 1 par la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural (DNAMR), la structure chargée de la vulgarisation agricole au sein du Ministère de l'Agriculture. Cependant, en 2005 cette structure a été scindée en plusieurs directions et services, dont la DNA (Direction Nationale de l'Agriculture), la DNE (Direction Nationale de l'Elevage) et l'OPV (Office de la Protection des Végétaux). Le Programme GIPD est attaché à l'Office de Protection des Végétaux. Le programme de GIPD est animé par un Comité de Pilotage qui se réunit deux fois par an.

Pour l'exécution des activités, le programme GIPD s'appuie essentiellement sur des structures étatiques et para-étatiques comme l'Office du Niger (ON), l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS), l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB), la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) et les structures décentralisées de la Direction Nationale de l'Agriculture et de l'ancienne DNAMR (DRAMR et SLACAER). L'Institut d'Economie Rurale (IER) contribue à la Formation des Formateurs et à la révision des Curricula de formation en GIPD du coton, du riz et des cultures maraîchères.

Enfin, le programme GIPD du Mali s'est également doté d'un réseau de formateurs.

### **4.1.3 Sénégal**

Le programme GIPD du Sénégal était abrité par la Fondation CERES Locustox qui lui était sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Le Programme GIPD travaillait avec divers partenaires dont essentiellement des Organisations de Producteurs (OP) comme la Fédération des Producteurs Maraîchers de la zone des Niayes (FPMN), des ONGs comme ENDA Tiers Monde (Environnement et Développement Action dans le Tiers Monde) et quelques structures para-étatiques et étatiques telles que la SAED (Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé), l'ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural), la SODEFITEX (Société de Développement des Fibres Textiles) et les DRDR (Directions Régionales de Développement Rural), dont certaines avaient manifesté leur volonté de s'approprier le programme GIPD en finançant des activités de formation sur fonds propres. Le programme collaborait également avec l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

Un réseau national de facilitateurs en GIPD avait vu le jour en juin 2003 et avait contribué au rayonnement de l'approche GIPD/CEP à travers le pays.

## **4.2 Résultats de la Phase 2**

Les principaux changements intervenus et les principaux résultats obtenus en matière de l'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP sont décrites ci-dessous de façon succincte.

### **4.2.1 Bénin**

Le Bénin est un nouveau pays bénéficiaire dans le Programme sous-régional GIPD. Plusieurs programmes et projets sur des aspects de l'approche GIPD/CEP y avaient pourtant été conduits au cours de la dernière décennie par le Projet Niébé pour l'Afrique (PRONAF) et l'Institut International de l'Agriculture Tropicale (IITA), et l'ONG Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB) sur le coton. Le nouveau programme a essayé de construire sur ces expériences et a recruté plusieurs personnes auparavant impliqué dans le projet PRONAF- dont le Coordonnateur National.

Le Programme GIPD a eu un démarrage un peu tardif au Bénin ; le Coordonnateur National ayant été recruté en avril 2007 et les activités ayant démarrées en juin 2007. Au Bénin, le Programme GIPD est abrité par l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). Mais, au niveau

de l'INRAB, la relation institutionnelle se limite au niveau du Centre de Recherches Agricoles (CRA) à vocation nationale d'Agonkanmey qui est un des six centres régionaux et sectoriels de l'INRAB. Une telle situation de tutelle est motivée par la réticence, au démarrage du projet, de l'hierarchie supérieure de l'INRAB (direction générale). Il n'existe aucun accord formel de partenariat avec la structure de tutelle, ce qui fait que l'accord politique et le soutien du programme dépendent ainsi fortement du Directeur CRA-Agonkanmey en tant que personne. Des discussions ont eu lieu récemment avec les responsables de la DICAFA pour une formalisation du partenariat avec l'INRAB.

Pour mener ses activités, le programme GIPD au Bénin s'appuie essentiellement sur les structures décentralisées du MAEP : la Direction de l'Agriculture (DA) ; l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) à travers le CRA, et les Centres Régionaux de Promotion Agricole (CeRPA). Par ailleurs, le programme est appuyé dans la mise en œuvre de son volet Formation des Formateurs (FdF) par des personnes-ressources qui sont majoritairement des cadres de la Direction de l'Agriculture et de l'INRAB. D'autres personnes-ressources pour les FdFs proviennent des Universités Nationales d'Abomey-Calavi et de Parakou, et d'ONGs menant des actions similaires.

En divergence de la situation dans les autres pays où il existe un Chargé du Suivi-Evaluation au niveau de la Coordination Nationale, le CRA-Agonkanmey est chargé du suivi-évaluation des activités du Programme GIPD. Toutefois, cela n'a pas été formalisée par Convention ou Protocole d'Accord. Le personnel du CRA-Agonkanmey intervient de temps en temps à titre personnel dans les Formations des Formateurs (FdF) en tant que formateur. Ils ont également été chargés à titre personnel des études de base et de l'Auto-évaluation en 2009.

La zone d'intervention du Programme GIPD au Bénin est le Département de l'Alibori ; raison pour laquelle le bureau du Programme GIPD se trouve à Kandi, au cœur du département mais à 650 km du capital Cotonou où la FAO-Bénin et la plupart des structures nationales sont logées. En 2009, la zone d'intervention du Programme a été élargie par les Départements du Zou et des Collines au Centre du Bénin dans le cadre du projet UE/Tous ACP<sup>11</sup>. Le Zou et les Collines se trouvent à environ 450 km de Kandi et 200 km de Cotonou. La Coordination Nationale a l'intention d'intervenir d'ailleurs à partir de 2010 dans le Département du Borgou, et à petite échelle dans le maraîchage au Mono, au Sud du pays tout près de Cotonou.

Au cours de la Phase, le Programme GIPD au Bénin a pu tisser d'importants liens de collaboration avec le Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA) des départements du Borgou/Alibori et avec les Centres Communaux pour la Promotion Agricole (CeCPA), ce qui ensemble forment l'agence nationale de vulgarisation agricole dépendant de la Direction du Conseil Agricole et de la Formation Professionnelle (DICAFA). La DICAFA est l'une des Directions du Ministère de l'Agriculture au même titre que l'INRAB. Il n'existe pas de Convention ou Protocole d'Accord formalisant les relations entre le DICAFA et le Programme ni entre les CeRPA/CeCPA et le Programme. Cela n'empêche qu'il y a aujourd'hui un partenariat fonctionnel entre les CeCPA et le Programme<sup>12</sup>. Ce partenariat se traduit par la mise à disposition des agents CeCPA pour les FdFs et pour la tenue de CEPs.

---

<sup>11</sup> Ce choix a été fait sur la demande d'un représentant de l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) lors de l'Atelier de lancement du Projet UE/Tous ACP en 2007, et suite à son constat que la production cotonnière avait perdue sa rentabilité dans les Départements du Zou et des Collines. Ainsi, il s'agit ici en quelque sorte d'une ré-animation de la production cotonnière dans ces zones.

<sup>12</sup> Dans le passé, les activités GIPD n'étaient pas prises en compte dans la planification des activités des agents CeCPA, ce qui causait des problèmes d'ordre pratique. Aujourd'hui, ces problèmes n'existent plus - ont confirmé le CeRPA Borgou/Alibori et les CeCPA lors des entretiens avec la Mission.



Pour la mise en place des activités de formation au Bénin, le Programme GIPD collabore en plus des CeCPA avec des organisations de riziculteurs et de maraîchers. Sur le coton, le Programme travaille avec l'Union Départementale (UDPC) et les Unions Communales des Producteurs du Coton (UCPC) dans le département de l'Alibori ; et ce dans le cadre du Programme de Renforcement des Organisations des Producteurs de Coton (PROCOTON) mené par la SNV Organisation néerlandaise de développement. La collaboration avec les UCPC des communes de Kandi et Sinendé a été inscrite dans leurs Plan d'Action 2010 (UCPC-Kandi, 2009 ; UCPC-Sinendé, 2009)<sup>13</sup>.

Puis, le Programme GIPD a participé dans des concertations organisées par l'Association Interprofessionnelle du Coton (AIC) dans le cadre des échanges entre celle-ci et les neuf (!) projets et programmes intervenants aujourd'hui dans le secteur du coton au Bénin<sup>14</sup>. Cette concertation ne comprend toutefois pas encore la *coordination des interventions* envers les producteurs - par exemple sur base d'une zonage géographique ou une sensibilisation conjointe. Le Programme GIPD n'a pas non plus élaboré des liens de communication et coordination bilatérale des interventions avec les autres structures intervenant sur le coton dans ses zones d'intervention.<sup>15</sup>

En 2010, le Programme GIPD au Bénin a fait un début avec la mise en place de Points Focaux et d'un Réseau de facilitateurs et/ou producteurs GIPD.

#### **4.2.2 Burkina Faso**

Lors de la première phase, le Burkina Faso avait mis l'accent sur la collaboration avec les structures étatiques et para-étatiques, dont les Directions Régionales (DRAHRH) et Provinciales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH), et la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB). Du Document de projet Phase 2 : « *Dans le futur, les relations avec ces structures devraient être renforcées par la formation et le recyclage de leurs agents déjà formés. La consolidation des acquis pour un plus grand développement de la GIPD pourra se faire par la prise en compte du programme dans le système national de vulgarisation agricole. Le programme GIPD va chercher une collaboration plus étroite avec toutes les initiatives qui visent à renforcer les capacités des organisations des producteurs (OP) et des organisations non-gouvernementales (ONG).* » (FAO, 2005).

En fait, la situation institutionnelle du Programme GIPD au Burkina Faso n'a pas changé. Le Programme est toujours abrité par la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) qui ressort de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH). Les bureaux ne sont plus logés au siège de la DPV mais dans un bâtiment à part ailleurs. Toutefois, le

---

<sup>13</sup> Le Programme GIPD prendra en charge la formation des techniciens-facilitateurs de Kandi en GIPD. L'UCPC-Kandi et la SNV prendront en charge la formation de producteurs-facilitateurs et les frais des champs-écoles (UCPC-Kandi, 2010). L'UCPC-Sinendé organisera à ses frais une visite d'échange aux producteurs GIPD (UCPC-Sinendé, 2010).

<sup>14</sup> A savoir: le Programme d'Assainissement et de Relance de la filière Coton au Bénin (PARFC-B), le Programme d'Appui aux Dynamiques Productives (PARDYP), le Programme de Renforcement des Organisations de producteurs de Coton (PROCOTON), l'initiative Cotton made in Africa, le programme WACIP (*West African Cotton Improvement Program*), le Projet d'Appui à la Filière Coton Textile (PAFICOT), le projet coton « Alafia » d'Helvetas dans la réserve de biosphère de la Pendjari, le Programme GIPD et l'initiative coton biologique de l'Organisation Béninoise pour la promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB).

<sup>15</sup> A titre d'exemple, le Programme GIPD opère à Kandi et dans le Zou et les Collines sans coordination avec l'ONG OBEPAB, qui y intervient sur le coton biologique et équitable depuis longtemps, et qui est l'une des structures béninoises ayant expérimentées un type de Champ-Ecole de Producteurs depuis près de 10 ans.

Coordonnateur National a changé entre-temps. L'ancien coordinateur a démissionné en fin-2008 et le nouveau assumé en juin 2009 après un transfert des dossiers lors de trois mois.

Au cours de la Phase 2, le Programme GIPD s'est appuyé dans sa mise en oeuvre sur :

- les structures décentralisées du Ministère de l'Agriculture en charge de la vulgarisation (Directions Régionales ou Provinciales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; DRAHRH ou DPAHRH)
- le personnel de quelques structures para-étatiques telles que l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) et la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB).
- l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina (UNPCB), et
- certaines autres structures telles que l'Ecole Biblique de Nabangré.

Le Programme continue de bénéficier de l'appui de l'Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) au niveau décentralisé (Station de Farako-Bâ), mais tout comme au Bénin cette collaboration n'est pas formalisée. Les facilitateurs GIPD sont organisés en réseau pour promouvoir l'approche GIPD à travers les zones de production agricole et l'ensemble du Burkina Faso. Le réseau a créé son propre journal.

Figure 14. Couverture des régions de Burkina Faso par le Programme GIPD (2010).

Spéculation	Régions couvertes	Provinces touchées
Riz	10	10
Cultures maraîchères	13	41
Coton	8	19
Niébé	3	5
Mangue	2	2

Source : Rapport du Consultant National.

Le Programme GIPD couvre aujourd'hui les 13 régions administratives du pays. La Figure 14 résume la couverture des régions par le Programme GIPD par spéculation. La 2<sup>ème</sup> phase prévoyait la mise en place d'un cadre national de concertation des partenaires GIPD. Le Programme national au Burkina Faso a opté pour la création de Cellules Régionales de coordination des activités afin de faciliter l'appropriation et le développement du programme sur le terrain. Ces Cellules Régionales sont des émanations du Comité national de Pilotage qui était déjà mis en place.

Des conditions favorables à la promotion de l'approche CEP se désignent par le fait que le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) ait adopté la démarche comme outil de vulgarisation pour répondre aux besoins du monde rural.

Cependant, un point d'attention est le mot « champs-école » au Burkina Faso, puisque d'autres projets ont utilisé le même titulaire pour une approche beaucoup plus classique, moins compréhensive et moins participative que les Champs-Ecoles des Producteurs (CEP) promues par le Programme GIPD. La Mission constate que ce problème de langage ne se pose pas sur le terrain mais plutôt au niveau des décideurs politiques. Ainsi, il est encore incertain si l'enthousiasme politique récente pour l'approche « champ-école » signifie un choix réel en faveur de l'approche GIPD/CEP promue par le Programme.

L'une des cultures ciblées par le Programme GIPD est la culture du coton surtout en vue de sa forte utilisation de pesticides de synthèse pour contrôler les ravageurs coton. Environ 90 % des pesticides de synthèse employés en Afrique de l'Ouest sont employés dans le coton.<sup>16</sup> Au Burkina Faso la principale société cotonnière SOFITEX (Société des Fibres et Textiles du Burkina Faso), qui produit environ 70 % du coton au Burkina, a toujours été réticente par rapport à l'approche GIPD et ce pour des raisons technico-agronomiques. Quelques agents de la SOFITEX avaient toutefois participé dans la FdF coton sur 4 mois qui s'est tenue au Mali en 2002 et testés l'approche CEP lors de deux campagnes consécutives<sup>17</sup>. Cette résistance du secteur coton s'est produit dans tous les pays bénéficiaires lors de la Phase 1, mais en Phase 2 la situation a sensiblement changé au Mali et au Sénégal (voir le paragraphe 6.2).

Or, afin de créer une ouverture d'expérimentation de l'approche GIPD dans le contexte du secteur coton au Burkina, le Programme a pu tisser depuis 2007 des liens de collaboration concrets, et formalisés en Protocole d'Accord, avec l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina (UNPCB) (FAO/GIPD, 2009a). L'UNPCB a inscrit dès 2007 la promotion des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) basées sur la GIPD à son Plan Stratégique Quinquennal. Puis, elle a mis en place une Cellule Technique sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) qui diffusait en 2009 par l'intermédiaire d'une cinquantaine de producteurs-facilitateurs l'approche GIPD/CEP pour l'ensemble du système de production coton-céréales-élevage (développé depuis 2004 sur fonds FAO/Norvège). Les activités concernent toutes les zones de production cotonnière au Burkina Faso (Ouest, Sud-Ouest et Est). La contribution financière du Programme FAO/GIPD (FCFA 23,4 million en 2009), a entre autres permis à l'UNPCB l'emploi d'un véhicule 4x4 et de huit (8) motos pour les techniciens-facilitateurs GIPD. Notons que le coordinateur de la Cellule Technique BPA ne fait pas partie du personnel fixe de l'UNPCB ; il est employé par campagne.

Enfin, constatons que certaines organisations au Burkina Faso qui avaient profité d'une formation du Programme GIPD ont ensuite mené des activités GIPD sur fonds propres hors du Programme. Cela est le cas de trois structures au moins (PIAME, CREDO et ODE) qui ont formé lors de la période 2006-2009, à travers leur agents formés en 1<sup>ère</sup> phase, un total de 2.590 producteurs. L'ONG CREDO a publié un documentaire-vidéo capitalisant ses expériences en GIPD<sup>18</sup> sur les cultures maraîchères, la pomme de terre et l'élevage (CREDO, 2008a). Actuellement CREDO prépare la mise en place d'un nouveau programme GIPD sur 5 ans - avec financement (cherché) de l'ONG *Woord en Daad* aux Pays-Bas.

### 4.2.3 Mali

Au Mali, le Programme GIPD était déjà assez avancé sur le plan de la pérennisation institutionnelle et financière après la 1<sup>ère</sup> Phase. Selon le Document du projet : « *Le programme GIPD commence à être bien ancré dans les structures gouvernementales et para-étatiques.* » (FAO, 2005).

---

<sup>16</sup> Cette estimation approximative ne considère pas les quantités de pesticides de synthèse parfois employées dans la lutte anti-acridienne dont l'ampleur peut être très fort selon l'année.

<sup>17</sup> Selon l'UNPCB : « En tant qu'acteur responsable pour la plupart de la production du coton au Burkina, nous avons dû faire un choix en 2004 entre la vulgarisation de la Lutte sur Seuil, qui requiert trois traitements chimiques par campagne, et l'approche GIPD. Les protocoles de contrôle des ravageurs n'étaient pas les mêmes. Nous ne voulions pas diffuser plusieurs protocoles de traitements à la fois. » (Sou, comm. pers ; 21-4-2010).

<sup>18</sup> Voir aussi les rapports : CREDO (2008b), *Récapitulatif du Projet de Renforcement des Conditions de Vie des populations de Sissili (PRCVS)* ; et Congo (2008), *Impacts socio-économiques de la GIPD sur les localités bénéficiaires du Projet Renforcement des Conditions de Vie des populations de Sissili (PRCVS)*.

Le Programme GIPD au Mali a effectué à lui seul bien plus de la moitié des réalisations du Programme sous-régional GIPD dans la période 2006-2009, comme nous l'avons pu le constater dans le chapitre 3. Le Programme y est devenu très reconnu et apprécié par les différents partenaires, et cela se traduit aujourd'hui en des demandes concrètes de plusieurs structures étatiques et para-étatiques pour former une bonne partie de leurs agents en facilitateurs GIPD. Cela est du moins le cas de la Direction de l'Agriculture, de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV), de la Compagnie Malienne pour le Développement des Fibres Textiles (CMDT) dans la Région de Sikasso, et de l'Opération Haute Vallée du Niger (OHVN). Le Ministre de l'Agriculture a évoqué son vœu que l'équivalent d'environ 70 % des producteurs en riz soient formés en GIPD. Nous élaborerons en plus de détails sur ce climat politique très favorable dans le paragraphe 6.1.4.

La Coordination Nationale du Programme GIPD au Mali a été assumée à partir de 2007 par un nouveau Coordonnateur National. L'ancien a toutefois continué à plein ses travaux sur l'approche GIPD en tant qu'Assistant Technique de Formation. Le Programme GIPD dépend du Ministère de l'Agriculture (MA), et est abrité dans les locaux de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV). L'OPV a mis à la disposition du Programme GIPD un véhicule 4x4 à titre de co-financement. Les représentants de l'OPV au niveau régional, les Services de la Protection des Végétaux (SRPV), facilitent la mise en place du Programme en organisant dans le moindre détail les réunions, ateliers et autres rencontres.

Pendant la Phase 2, le Programme GIPD a développé un partenariat très fort avec beaucoup de services techniques étatiques et para-étatiques : les offices de riz (ON, ORS, ORM, ODRS, OPIB), les Directions Régionales d'Agricultures (DRA/Ségou, DRA/Mopti, DRA/Sikasso, DRA/Kayes etc.), la CMDT, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) à travers l'Assemblée Permanente des chambres d'Agriculture (APCAM), la structure de tutelle l'OPV, la SNV à travers le programme DERK, le PADDY, le projet ARPON (ON), etc.. Toutes les structures partenaires disposent d'un Point Focal Structure (PFS), d'un Point Focal Facilitateurs (PFF), et d'un noyau de techniciens-facilitateurs et de producteurs-facilitateurs dans leur zone d'intervention.

Certains de ces organismes, à savoir la SNV/DERK et les projets ARPON et PADDY, financent eux-mêmes leur programme GIPD, et le mettent en œuvre sous la supervision de la Coordination Nationale. Leur résultats en matière de formation de producteurs sont inclus dans les résultats du Programme GIPD au Mali présentées en chapitre 3.

Certaines structures étatiques et para-étatiques comme l'Office du Niger et l'Office du Développement Rural de Sélingué (ODRS) ont inscrit l'approche GIPD dans leur Contrat-Plan, ou dans leur Plan d'Actions (Office de la Protection des Végétaux). Cela constitue un signal très fort et fait réel l'espoir et l'expectation que l'approche GIPD pourrait bientôt s'inscrire dans la politique agricole nationale en tant que l'approche de vulgarisation préférée.

Le Programme GIPD au Mali travaille toujours avec l'Institut d'Economie Rurale (IER) et ses Centres Régionaux des Recherches Agricoles (CRRA) en ce qui concerne les Formations des Facilitateurs (FdF) et l'élaboration et la validation de manuels et curricula. Toutefois, l'IER n'est pas impliqué par exemple dans le suivi-évaluation ou dans des études d'évaluation des impacts de l'approche GIPD sur les aspects économiques, sociaux ou environnementaux.

Figure 15. Capacités créées en GIPD au Mali chez les partenaires au Programme (état au fin-2009).

FILIERES	ACTEURS/PARTENAIRES	NOMBRE DE POINTS FOCaux		NOMBRE DE FACILITATEURS FORMES			
		Structures	Facilitateurs	Techniciens	Producteurs	Total	
Coton	CMDT (Compagnie Malienne de Développement des Textiles)	5	4	83	0	83	
	APCAM et UNSCPC	2	3	1	70	71	
	SYCOV (Syndicat des Cotonniers et Vivriers)	0	0	0	10	10	
	SRPV KK (Service Régional de Protection des Végétaux de Koulikoro)	0	0	3	0	3	
	OHVN (Office de la Haute Vallée du Niger)	1	1	22	0	22	
	<b>Subtotal</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>109</b>	<b>80</b>	<b>189</b>	
Riz	ON (Office du Niger)	1	1	15	127	142	
	OPIB (Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda)	1	1	12	9	21	
	ODRS (Office de Développement Rural de Sélingué)	1	1	16	6	22	
	ORM (Office Riz Mopti)	1	1	11	4	15	
	ONG AFAR (Alliance pour la Formation et l'Animation Rurale)	0	0	1	0	1	
	PADER (Projet d'Appui au Développement Rural de Mopti)	0	0	1	0	1	
	SRPV M (Service Régional de Protection des Végétaux de Mopti)	0	0	1	0	1	
	DRAM (Direction Régionale de l'Agriculture de Mopti)	1	1	19	0	19	
	<b>Subtotal</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>76</b>	<b>146</b>	<b>222</b>	
Cumar	DRAK (Direction Régionale de l'Agriculture de Kayes)	0	0	2	0	2	
	DRAKK (Direction Régionale de l'Agriculture de Koulikoro)	1	0	5	0	5	
	DRA Sik (Direction Régionale de l'Agriculture de Sikasso)	1	1	15	0	15	
	DRAS (Direction Régionale de l'Agriculture de Ségou)	1	0	4	0	4	
	DRAM (Direction Régionale de l'Agriculture de Mopti)	0	0	4	0	4	
	DRABko (Direction Régionale de l'Agriculture de Bamako)	1	0	1	0	1	
	PADDY (Projet d'Appui au Développement Durable de Yélimané)	0	0	3	12	15	
	PDRIK (Projet de Développement Rural Intégré de Kita)	1	0	3	0	3	
	ON (Office du Niger)	0	0	12	20	32	
	OPIB (Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda)	0	0	9	6	15	
	ODRS (Office de Développement Rural de Sélingué)	0	0	2	3	5	
	ORM (Office Riz Mopti)	0	0	6	0	6	
	OHVN (Office de la Haute Vallée du Niger)	0	0	4	2	6	
	ORS (Office Riz Ségou)	1	0	16	0	16	
	SRPV Kayes (Service Régional de Protection des Végétaux de Kayes)	0	0	3	0	3	
	SRPV Sikasso (Service Régional de Protection des Végétaux de Sikasso)	0	0	2	0	2	
	SRPV Ségou (Service Régional de Protection des Végétaux de Ségou)	0	0	4	0	4	
	SSA (Service Social des Armées)	1	0	0	0	0	
	AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes)	0	0	5	0	5	
	CRACK (Chambre d'Agriculture de Koulikoro)	3	0	0	33	33	
	CRAK (Chambre d'Agriculture de Kayes)	1	0	0	53	53	
	CRA de Sikasso (Chambre d'Agriculture de Sikasso)	0	0	0	4	4	
	DRPFEM Sikasso (Direction Régionale de Promotion des femmes, de l'Enfant et de	0	0	3	0	3	
	COOPFEM Sikasso (Coopératives des Femmes de Sikasso)	0	0	0	1	1	
	OPS (Organisations des producteurs de Sikasso)	0	0	2	2	4	
	GRAADECOM (Groupe de Recherche, d'Action et d'Assistance pour le	0	0	1	0	1	
	CAFO (Confédération des Associations et des Organisations Féminines)	0	0	3	0	3	
	ADIF (Association pour le Développement Intégrée des Femmes)	0	0	1	0	1	
	GRAT (Groupement de Recherche et d'Application Technique)	0	0	2	0	2	
	APIB (Association pour la Promotion des Initiatives de Base)	0	0	1	0	1	
	CADD (Centre d'Appui au Développement Durable)	0	0	1	0	1	
	ADG (Association pour le Développement Global)	0	0	1	0	1	
	GRDR (Groupement de Recherche pour le Développement Rural)	0	0	1	0	1	
	IFP de Koutiala (Institut de Formation Professionnelle de Koutiala)	0	0	2	0	2	
	CAA Samé (Centre d'Apprentissage Agricole de Samé)	0	0	1	0	1	
	Projet Espagnol et Vénézuélien	0	0	27	0	27	
	Projet Italien à Bandiagara	0	0	20	10	30	
	<b>Subtotal</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>166</b>	<b>146</b>	<b>312</b>	
	Sésame	UPSB (Union des Producteurs de Sésame de Banamba)	0	1	1	11	12
		UPSK (Union des Producteurs de Sésame de Koulikoro)	0	1	1	19	20
		ULPSK D (Union Locale des Producteurs de Sésame et de Karité Dioïla)	0	1	1	18	19
		<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>51</b>
	Karité	UPK (Union des Producteurs de Karité de Koulikoro)	0	0	0	20	20
		SRPV Koulikoro (Service Régional de Protection des Végétaux de Koulikoro)	0	0	1	0	1
		ULPK D (Union Locale des Producteurs de Karité Dioïla)	0	0	0	20	20
		<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>41</b>
	Mangue	PCDA (Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole)	0	0	11	0	11
UPMK (Union des producteurs de Mangue de Koulikoro)		0	0	0	10	10	
<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>21</b>		
Pourghère	UCPP (Union des Coopératives des Producteurs de Pourghère)	0	0	0	12	12	
	<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	
Henné	UPHB (Union des producteurs de Henné de Banamba)	0	0	0	6	6	
	<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	
Céréales	DNA (Direction Nationale de l'Agriculture)	1	0	12	0	12	
	OPV (Office de Protection des Végétaux)	1	0	15	0	15	
<b>Subtotal</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>27</b>		
Niébé	SRPV Kayes (Service Régional de Protection des Végétaux de Kayes)	0	0	3	0	3	
	<b>Subtotal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	

Source : Rapport du Consultant National.

La Figure 15 fait le bilan des capacités créées en GIPD au niveau des différentes structures au Mali en nombre de Points Focaux Structure et Facilitateur, et en nombre de techniciens-facilitateurs et producteurs-facilitateurs formés en GIPD. Le programme GIPD au Mali couvre toutes les régions du pays sauf les régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal).

Pour permettre l'appropriation de l'approche par les différents services partenaires, plusieurs stratégies ont été développées :

- La réduction de la durée de la Formation des Facilitateurs (FdF) de 3-4 mois continus (formation classique) à un total de 70 jours en plusieurs sessions (formation séquentielle), ce qui a été approuvée par tous. Cela a été un tournant majeur dans les stratégies de diffusion de l'approche GIPD et de réduction des coûts par formé.
- L'établissement d'un cadre d'échanges individuelles avec les responsables des services pour prendre en compte leurs préoccupations (observations et propositions).
- La constitution d'un noyau de formateurs GIPD assez expérimentés au nombre de huit (8) totalisant chacun plus de 8 ans d'expérience. Ainsi, six (6) sessions de formation séquentielles ont pu être organisées en 2007. Ceci a permis à chaque structure partenaire de disposer en son sein d'un nombre consistant de facilitateurs, *condition sine quoi non* à un changement de comportement.
- La nomination auprès de chaque structure partenaire d'un Point Focal Structure (PFS ; 14 au total) et d'un Point Focal Facilitateur par zone (PFF ; 8 au total) a permis l'inscription du programme dans leurs activités et la centralisation des données des CEP.
- Trois (3) programmes de co-financement des activités de formation ont été élaborés avec :
  - l'ODRS, le projet PADDY et l'OHVN dans la région de Koulikoro
  - le programme ON (SPID/ARON/GIPD) dans 5 zones (financées par l'Ambassade Royale des Pays-Bas)
  - le projet PASAOP, le supplément Niébé avec un volet GIPD.
- Un atelier de formation des Chargés de Suivi-Evaluation des structures partenaires sur les indicateurs a été tenu ainsi qu'un atelier de planification des activités avec les Points Focaux.
- La structure de tutelle OPV s'est appropriée de l'approche comme outil de vulgarisation après l'organisation de trois (3) ateliers de formation des agents OPV sur l'approche GIPD/CEP.
- La soumission au projet WACIP d'un programme de formation des producteurs sur le coton et le sésame.
- L'inscription de la GIPD dans le Programme de formation des Etablissements supérieures et secondaires d'agriculture. Pour l'instant, 2 Centres d'Apprentissage Agricole (CAA ; de Samé et de Samanko), un lycée agricole et 1 école coranique ont été touchés (5 encadreurs et 500 élèves/étudiants formés en cultures maraîchères).
- La formation de femmes-maraîchères approvisionnant des Camps militaires.

Le Document du projet Phase 2 constatait que la collaboration avec les structures étatiques et semi-étatiques étaient déjà assez bien développée. « *Par contre, les organisations de producteurs (OP) et les ONGs jouent un rôle encore très limité dans la mise en oeuvre de la GIPD au Mali. Le programme GIPD va donc renforcer ces liens avec les OPs et les ONGs afin d'obtenir leur plus grande implication.* » (FAO, 2005).

Force est de constater (voir la Figure 15) que l'accent du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> Phase demeure sur les structures étatiques et semi-étatiques. La demande de leur part est grande et ces structures peuvent souvent garantir mieux que les ONGs, et parfois aussi mieux que les OPs, une continuation des activités à l'avenir. Les expériences en 1<sup>ère</sup> Phase avec les ONGs surtout n'ont pas été encourageantes selon la Coordination Nationale, puisque souvent leurs formés n'étaient pas stables ou disponibles pour mener des CEPs.

Dans tous les cas, le nombre de producteurs-facilitateurs formés en Phase 2 a été faible par rapport au total (voir le paragraphe 3.3.1). Les partenariats avec les OPs se limitent principalement à la collaboration avec les Chambres d'Agriculture par le biais de l'APCAM, et avec les unions des producteurs de sésame, mangues, pourghère, karité et henné dans la région de Koulikoro par l'intermédiaire du projet SNV/DERK.

#### 4.2.4 Sénégal

Le Document du projet résume les ambitions au Sénégal du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> Phase : *« Le programme du Sénégal dispose d'une large gamme de partenaires (structures étatiques, OPs et ONGs) bien impliqués dans les activités de formation des producteurs. Ici, les organisations de producteurs jouent un rôle très important. Cette diversification des partenaires va être maintenue et renforcée. Cependant, un accent particulier sera mis sur l'ancrage du programme au sein des structures décentralisées de l'état. Certaines ONGs de réputation internationale comme ENDA Tiers Monde, ont exprimé et démontré leur volonté d'appropriation de la GIPD/CEP en diversifiant son mode d'intervention et en l'adaptant à des contextes nouveaux. Il est donc nécessaire de mettre en place un cadre de concertation et d'orientation pour impulser une dynamique unitaire à l'ensemble des volontés d'appropriation exprimées par différentes structures (par exemple : comité de pilotage). »*

Le déroulement du Programme au Sénégal en Phase 2 a été ralenti au début par le transfert de la tutelle de la Fondation Ceres/Locustox vers le Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture (MAP), suite à des problèmes de gestion interne à Ceres/Locustox.<sup>19</sup> Le Coordonnateur National a été remplacé par un ancien du programme chez Ceres/Locustox, ainsi garantissant une transition facile.

Depuis son démarrage, le Programme GIPD a tissé d'importants liens de collaboration avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), qui lui serait le candidat logique d'abriter à l'avenir un Programme national en GIPD. D'origine, l'ANCAR est une agence de vulgarisation agricole mise en place de façon dite « top-down » dans le cadre d'un programme de la Banque Mondiale, et aujourd'hui employant quelques 400 agents dont environ 100 personnes au siège à Dakar. Actuellement, le Programme GIPD travaille avec les ANCARS régionales, puis avec des cadres de l'ANCAR au siège à titre personnel.<sup>20</sup> La collaboration avec les ANCARS de Fatick et Kaolack a été formalisée récemment en Protocoles d'Accord (FAO/GIPD, 2010a et 2010c) et en un Programme de formation (FAO/GIPD, 2010b).<sup>21</sup> Les fonds GIPD passent de façon directe aux Directions Régionales de l'ANCAR.

<sup>19</sup> Cette solution ne peut qu'être temporaire, puisque la gestion d'un programme spécifique tel que le Programme GIPD n'entre pas bien dans les tâches et responsabilités du ministère au niveau national.

<sup>20</sup> Le Responsable formation de l'ANCAR, par exemple, a entre autres été impliqué dans de différentes Formations de Facilitateurs (FdF) depuis le début du programme, dans la formulation, la révision et la validation des Manuels et Curricula de formation, et dans l'Auto-évaluation en 2009.

<sup>21</sup> La formalisation de la collaboration avec d'autres ANCARS régionales (Dakar, Niayes, St. Louis/Delta, Podor, Matam) était en discussion au moment du passage de la Mission. Idem pour les partenariats avec les autres structures et organisations, dont seul celle avec ENDA a jusqu'ici été formalisée en Protocole d'Accord.

Durant la Phase 2, le programme GIPD a pu couvrir cinq (5) zones agro-écologiques sur les sept (7) qui existent au Sénégal. Cette couverture correspond à une présence du programme dans dix (10) régions du Sénégal sur les 14 qui existent actuellement. Des quatre régions non-couvertes, trois sont de création récente ce qui explique leur non-couverture.

Cette large couverture zonale a permis la collaboration avec toute une gamme de structures et d'organisations dont :

- Institutions : l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR ; 6 Directions Régionales sur 11), plusieurs (7) Directions Régionales du Développement Rural (DRDR ; structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture), la SAED (Vallée du Fleuve Sénégal) et la SODEFITEX (coton).
- ONGs : ENDA qui a une envergure nationale voire internationale, AGRECOL-Afrique, CARITAS, et dans une moindre mesure APECS/Louga.
- Projets et programmes : le PAPIL/BAD, PISA/FAO, Village du Millénaire/PNUD, PAPASTI à Tivaoune, etc.
- Organisations professionnelles : plusieurs organisations régionales et locales de producteurs (UGPN, UGPM, FPMN, AUMN, COPROFEL, PROMALO, CIRIZ, etc.), des associations (UJAK, ASESCAW, ADENA, etc.), etc.

Au niveau national l'appropriation du programme au Sénégal s'est réalisée au cours de la Phase 2 par :

- la domiciliation du programme au niveau de la Direction de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture (MAP) qui assure la présidence du Comité de Pilotage. Les Directions de l'Agriculture et de l'Horticulture contribuent par la mise à disposition de personnel pour le Suivi-Evaluation et la formation.
- des échanges avec les directions
  - ANCAR : en vue de la signature d'un protocole-cadre pour encadrer les protocoles signés avec les directions régionales (en cours)
  - SAED : les agents sont fortement impliqués dans la conduite des activités du programme au niveau de ses Délégations
  - SODEFITEX : elle a fini de mettre en place une stratégie de Formation des Formateurs en vue de la généralisation à moyen terme des CEP au niveau de la zone cotonnière.
  - l'Institut National de Pédologie (INP) pour appuyer la formation des producteurs sur la gestion de la fertilité des sols.
- la collaboration avec des ONGs :
  - ENDA-Pronat : signature d'un Protocole d'Accord sur les activités CEP de la Fédération Ngatamaare Tooro dans la zone du Fleuve (FAO/GIPD, 2009b).
  - AGRECOL Afrique: Formation de Formateurs (FdF) sur le mangue en collaboration avec Bio Niayes, sous financement du projet GCP/RAF/40/GER.
  - PAN-Afrique : le Coordonnateur National du Programme GIPD a présidé le Comité de Pilotage de l'étude PAN portant sur la labélisation des produits issus de l'agriculture saine et durable.
  - L'Association Afrique AgroExport (AAFEX) : elle met les producteurs formés en relation avec des industriels inscrits dans le programme Qualité UEMOA en vue d'une possible commercialisation des produits GIPD à l'avenir.
- la contribution de plusieurs projets à l'adoption de l'approche CEP/GIPD par la formation de leurs agents : FAO/PISA, Petite Hydraulique Villageoise, les Villages du Millénaire/PNUD, et du PAPIL au niveau de la zone de Toubacouta (Région de



Fatick). Les Villages du Millénaire/PNUD envisage une généralisation de l'approche dans tous ses villages d'intervention.

- le renouvellement du Bureau National de Réseau National des Facilitateurs en GIPD (au début-2010) et la mise en place de Points Focaux constituent un pas important dans l'appropriation du programme.

En définitif, l'une des faiblesses du Programme dans la Phase 2 a été la non-implication des programmes nationaux d'alphabétisation tel que stipulé dans le programme de la phase.

Au niveau des zones, l'institutionnalisation du Programme GIPD se résume comme suit :

- Vallée du Fleuve : L'institutionnalisation du Programme GIPD se fait par la Direction Générale de la SAED à travers ses délégations du Delta, de Dagana et de Podor, la Direction Régionale de l'ANCAR à Saint Louis, et la Direction Régionale de Développement Rural (DRDR). Plusieurs OPs ont d'ailleurs développé des CEP en langue locale/nationale (Pulaar) ce qui dénote d'une appropriation certaine du programme par les producteurs à la base.
- Les Niayes : Le fait marquant a été l'institutionnalisation de la GIPD à travers l'organisation des producteurs UPM/GIPD dans la zone de Diender. Les DRDR de Dakar et Thiès et les Directions Régionales ANCAR contribuent à la formation et au suivi des producteurs. D'ailleurs le programme a débuté des CEPs sur le mangue.
- Le bassin arachidier : Des Protocoles d'Accord avec les Directions Régionales de l'ANCAR de Fatick et Kaolack. L'implication des femmes des groupements au niveau de la région de Fatick est d'ailleurs forte ; l'activité maraîchère dans cette zone est une activité dominée par les femmes.
- La zone cotonnière : L'organisation et la planification de CEP avec la SODEFITEX (depuis 2009) pour intégrer à terme l'itinéraire technique GIPD dans les stratégies de production de coton, constitue une des plus grandes réussites du programme dans l'institutionnalisation et l'appropriation eu égard aux réticences notées au niveau de la structure lors de la mise en place du programme. Les résultats de la première session de FdF (alerte sur le parasitisme, baisse des quantités de pesticides utilisées entre autres) laissent présager d'un bon ancrage de la GIPD dans la zone cotonnière.

La plupart des activités GIPD s'effectuent dans le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal (56 % des producteurs formés), et dans la zone des Niayes (29 %) (voir la Figure 16). Notons que ces deux zones sont parmi les plus nanties du Sénégal selon la Carte de pauvreté 1992<sup>22</sup>. Dans la zone du Fleuve, il s'agit du riz et des cultures maraîchères environ à part égale. Dans les Niayes il s'agit uniquement de cultures maraîchères. Quant au GIPD, les cultures maraîchères comprennent surtout les cultures non-industrielles du tomate, de l'oignon et du chou.

En fait, l'approche GIPD/CEP s'approprie à l'utilisation dans toute culture et spéculation agricole. Au Sénégal la grande culture de l'arachide (fertilité des sols) et les spéculations industrielles du canne-à-sucre et de la tomate (pesticides et pollution) pourraient être ciblées par le Programme dans une suite. L'élevage est d'ailleurs d'une très grande importance pour le monde rural, et la pêche pour les populations côtières et riveraines. Dépendant des objectifs d'une prochaine phase le Programme GIPD (augmentation de la production, réduction de la pauvreté, rationalisation de l'emploi d'intrants, réduction de l'utilisation de pesticides, etc.), pourrait s'intéresser à développer des formations, manuels et curricula en la matière.

---

<sup>22</sup> Voir : [http://earthtrends.wri.org/povlinks/map/m\\_70.php](http://earthtrends.wri.org/povlinks/map/m_70.php)

Figure 16. Répartition géographique des résultats du Programme GIPD (2006-2009).

Zone	Cultures	no. de facilitateurs	% du total	no. de CEP	% du total	no. de prod.	% du total
Fleuve	riz, cumar	48	40%	180	52%	4,306	56%
Niayes	cumar, mangue	22	18%	118	34%	2,243	29%
Fatick	cumar	-	0%	24	7%	643	8%
Tambacounda	coton	50	42%	21	6%	519	7%
Total		120	100%	343	100%	7,711	100%

Source : Rapport du Consultant National.

Une particularité au Sénégal est le fait qu'un certain nombre de facilitateurs a été « perdu » pour le programme les dernières années suite à leur intégration dans des entreprises exportatrices de cultures maraîchères dans la zone des Niayes et à la migration saisonnière vers l'Espagne pour y travailler dans le maraîchage. Le Programme GIPD au Sénégal note un fort engouement pour les attestations des Formations des Facilitateurs (FdF)<sup>23</sup>. La Mission considère cela comme un net compliment au Programme pour la qualité de ses formations. Ce phénomène représente une opportunité non-planifiée pour la diffusion de l'approche GIPD.

### 4.3 Cadres de coordination et concertation

#### 4.3.1 Comités de Pilotage du Programme GIPD

Au niveau sous-régional il était prévu la mise en place d'un Comité Sous-régional de Pilotage du Programme GIPD. Ce Comité de Pilotage aurait été joint avec le projet GEF, dont le démarrage a causé pas moins de 3-4 ans de retard par rapport à la planification.

Au Bénin, le même problème du couplage des projets GIPD (RAF) et GEF a fait que le Comité de Pilotage n'existe toujours pas. Le manque de formalisation des relations entre le Programme GIPD et la structure tutelle l'INRAB complique d'ailleurs la création d'un Comité de Pilotage formel.

Au Burkina Faso, le Programme GIPD est doté d'un Comité national de Pilotage comprenant 14 membres représentant quatre départements ministériels (Agriculture, Enseignement secondaire, Santé, Promotion de la femme), des sociétés para-étatiques (AMVS, MOB), l'organisation faîtière des producteurs du coton (UNPCB), la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina, et l'Association Professionnelle d'Exportateurs de Fruits et Légumes. Ce Comité se réunit une seule fois par an pour examiner les bilans et orienter le programme.

Au Mali, le Programme GIPD est animé par un Comité de Pilotage qui se réunit deux (2) fois par an. Au Sénégal, le Ministère de l'Agriculture préside le Comité national de Pilotage du Programme GIPD. Le Comité de Pilotage consiste de 8 responsables de différentes Directions Nationales et 3 d'autres structures nationales, puis de 2 représentants d'ONGs.

<sup>23</sup> La demande pour des certificats et diplômes GIPD a été tel que la Coordination Nationale a, à un certain moment, décidé de ne plus en émettre aux facilitateurs formés.

### 4.3.2 Cellules, Points Focaux et Réseaux

Dans le cadre de l'institutionnalisation, le Programme GIPD promeut la mise en place d'organismes de coordination et d'échange entre les différents partenaires, dont selon le pays des Cellules Régionales, des Points Focaux et des Réseaux de facilitateurs et producteurs.

Au Burkina Faso, la Coordination Nationale a débuté tout récemment la mise en place de Cellules Régionales qui vont regrouper quelque fois par an des représentants de toutes les structures régionales d'importance aux deux projets GIPD et GEF : plusieurs Directions Régionales (Agriculture, Ressources animales, Environnement et cadre de vie, Promotion de la femme, et Santé), le Centre Régional de Recherches Environnementales et Agricoles (CRREA), la Chambre Régionale d'Agriculture, et toutes les structures qui mènent des activités GIPD dans la région (ONGs, projets et programmes, associations, Organisations Professionnelles des Agriculteurs).

La Cellule Régionale est présidée par le DRAHRH. Le Point Focal du Programme GIPD est le secrétaire. La Cellule se réunit au moins deux (2) fois par an. Dix (10) Cellules Régionales sur treize ont entre-temps été mises en place. Les treize Directions Régionales de l'Agriculture seront dotées d'un budget de FCFA 1-2 million chacune par an selon le cas - surtout pour payer les indemnités des membres participants (FAO, 2009b). Les objectifs poursuivis à travers les Cellules Régionales sont de : A) offrir un cadre de concertation à tous les acteurs et/ou partenaires de la GIPD au niveau régional, B) relayer les messages et orientations du Comité National de Pilotage (CNP), C) faire remonter au CNP les préoccupations des partenaires régionaux, et D) suivre et évaluer les activités GIPD au niveau régional. La composition des Cellules Régionales varie en fonction des spécificités de la zone.

Ces Cellules Régionales vont certes permettre une meilleure diffusion des résultats du programme GIPD, et de cette façon faciliter un meilleur ancrage de l'approche au niveau des décideurs politiques. En fait, la valeur des Cellules de coordination régionale entre les différentes directions va bien au-delà du projet GIPD ; leur 'raison d'être' réside dans le processus de décentralisation en cours dans le pays. Il n'est pas aussi clair pour la Mission quelle valeur les Cellules Régionales auront pour l'opérationnalisation du Programme GIPD.

En fait, dans les autres pays les échanges régionaux entre le Programme et les structures semblent être plus pointues. Le Programme GIPD se fait connaître par les différentes structures au niveau régional en s'y présentant, en établissant des partenariats pour la formation de facilitateurs et la mise en place de CEPs, et en les intégrant aux activités de diffusion des résultats telles que les Journées Portes-Ouvertes ou les visites commentées.

Pour ce qui est de la communication à l'intérieur du Programme, des Points Focaux ont d'ailleurs été nommés lors de la Phase 2 - par région, par structure ou par groupe de partenaires selon le pays. Les Points Focaux servent d'appui pour les échanges de la Coordination Nationale avec les structures partenaires, les facilitateurs et/ou les producteurs, puis ils aident dans la planification, le recueil de données, le suivi et l'évaluation. Les Points Focaux sont indemnisés pour leur travail - à raison de FCFA 50.000 par mois.

Au Mali, lors de la Phase 2 le programme a nommé des Points Focaux Structure (PFS) et Points Focaux Facilitateurs (PFF). Les PFS sont en général des responsables qui participent à la décision. Les courriers sont imputés directement sur eux pour qu'ils puissent aviser vite la hiérarchie. Lors de la campagne, les Points Focaux (PFS et PFF) organisent avec les structures une mission de supervision dans leurs zones d'intervention. Ainsi tous les champs-écoles des producteurs sont visités et contrôlés dans leur mise en œuvre. La Coordination Nationale participe à ces missions de supervision, à travers sa cellule de Suivi-évaluation.

Ensuite, dans tous les pays ils existent aujourd'hui des Réseaux de facilitateurs, qui se sont souvent créés au niveau local ou régional d'abord, avant de se retrouver au niveau national dans le cadre du Programme national GIPD. Les réseaux consistent de facilitateurs-formateurs, généralement des techniciens-facilitateurs et des producteurs-facilitateurs à la fois. Le progrès dans ce domaine est assez récent ; ce n'est qu'au début-2010 que le réseau au Sénégal a été reconstitué, et que les réseaux au Burkina Faso et au Bénin ont vu le jour. Ainsi, il est prématuré de juger sur la fonctionnalité et la pertinence des Réseaux des facilitateurs pour la diffusion de l'approche GIPD/CEP et pour la suite du programme GIPD.

## **5. Impacts et durabilité du Programme GIPD**

### **5.1 Impacts du Programme GIPD**

#### **5.1.1 La création de capacités en GIPD**

La plupart des activités GIPD dans les quatre pays sont effectués sous la tutelle du Programme sous-régional GIPD. Cependant, certaines structures ont commencé à mettre en place des projets et programmes GIPD sur fonds propres, après formation par le Programme GIPD. Tel est le cas de l'ONG CREDO au Burkina Faso cité ci-haut. D'autres exemples en sont au Burkina Faso l'ONG ODE et le projet PIAME. Au Mali, l'Office du Niger en est un exemple, même si elle continue à collaborer avec le Programme GIPD sur la formation d'autres facilitateurs additionnels.

Les capacités GIPD créées sont un acquis qui peut aussi porter fruit ailleurs. Les facilitateurs GIPD au Sénégal qui sont sollicités pour travailler en Espagne sur base saisonnière en sont un exemple ; ceux engagés par les exportateurs de cultures maraîchères visant le marché européen en sont un autre. Parfois, les facilitateurs formés en GIPD, surtout ceux des services étatiques et para-étatiques, sont transférés à une autre Direction régionale. Au Sénégal, le Programme essaie de mettre cet inconvénient à profit en lançant parfois avec eux des activités GIPD dans leur zone d'accueil (les cas de Fatick et de Kaolack).

Parfois on assiste à une réelle perte de capacité opérationnelle si un facilitateur est nommé sur un autre poste. Cela est un inconvénient pour le Programme à court terme. Pourtant, au Mali la Coordination Nationale constate qu'un bon nombre de facilitateurs formés antan exercent aujourd'hui un poste de responsable, dans les structures nationales ou régionales ou en tant que maires, ce qui facilite nettement la diffusion de l'approche GIPD sur le terrain. Former des personnes est équivalent à semer ; les impacts ne sont souvent pas connus à l'avance.

#### **5.1.2 La disponibilité des facilitateurs formés**

Au fin-2004, un important nombre de facilitateurs formés lors de la Phase 1 n'étaient plus disponibles pour mener des CEPS. Le taux de « perte » d'agents après 1 à 3 ans était de l'ordre de 35-40 %, ce qui avait un impact important sur la durabilité du programme.

Or, selon le dire des Coordonnateurs Nationaux le taux de désistement a été beaucoup plus faible cette phase-ci. D'une part, les structures partenaires ont compris qu'elles doivent prendre en compte la suite des formations (i.e. la tenue des CEPS) dans la planification de leurs techniciens-facilitateurs. La formalisation des partenariats -là où cela s'est produite- contribue d'ailleurs au maintien des facilitateurs pour les activités GIPD ; mais même sans accord formel les responsables impliqués essaient d'en tenir compte dans la planification.

#### **5.1.3 Impact de la formation GIPD sur le champ paysan**

L'indicateur-clé pour la réussite du Programme de formation GIPD sur le terrain est le taux d'adoption de l'approche et des pratiques y liées sur le champ paysan. En fait, le champ-école s'effectue sur une très petite superficie (0,05 ou 0,25 selon la culture) et en présence hebdomadaire d'une vingtaine de personnes bras valides. Il ne peut alors être représentatif pour les contextes de production au niveau champ paysan.

Les analyses par le Programme des données générées au niveau des CEPs montrent bel et bien, et presque sans exception, que les parcelles en GIPD sont plus intéressantes au producteur que les parcelles Pratiques Paysannes. Cela confirme la logique interne du Programme GIPD, mais cela ne garantit pas l'application de l'approche et des pratiques GIPD sur une échelle plus grande qu'est le champ paysan.

Lors des entretiens avec les partenaires dans les quatre pays, la Mission a ainsi mis beaucoup d'accent sur le recueil d'informations et de témoignages concernant l'applicabilité des pratiques GIPD sur champ paysan. Dans l'ensemble, les réponses obtenues désignent la situation suivante par culture:

- Riz :
  - rendement nettement meilleur (de 3-4 à 5-6 tonnes par ha)
  - coûts de production plus faibles (semences plus chères, mais en moindre quantité)
  - la fertilisation organique requiert plus de travail (collecte, compostage, transport, épandage)
  - le revenu net au producteur est beaucoup plus élevé par hectare.
  - l'utilisation de pesticides de synthèse n'est pas habituelle dans le riz ; elle n'a pas diminué.
  - l'utilisation d'herbicides de synthèse est habituelle dans le riz ; elle n'a pas sensiblement diminué.
- Cultures maraîchères :
  - rendement généralement bien meilleur
  - coûts de production plus faibles (pas d'insecticides de synthèse)
  - la fertilisation organique requiert plus de travail (collecte, compostage, transport, épandage)
  - le revenu net au producteur est beaucoup plus élevé par hectare.
  - l'utilisation de pesticides de synthèse est nettement diminué voire abandonné.
  - l'utilisation d'herbicides de synthèse n'est pas habituelle dans le cumar.
- Coton :
  - le rendement GIPD est pareil si la fertilisation organique est bien faite
  - coûts de production plus faibles (peu d'insecticides de synthèse, moins d'engrais synthétiques)
  - la fertilisation organique requiert beaucoup plus de travail (collecte, compostage, transport, épandage) - en vue de l'étendue des champs coton
  - le revenu net au producteur est pareil ou plus élevé par hectare.
  - l'utilisation de pesticides de synthèse est diminuée (souvent un peu, parfois beaucoup), et dans certains cas même abandonnée.
  - l'utilisation d'herbicides de synthèse est considérable et ne diminue pas.

En grandes lignes, la Mission constate que la mise en application des pratiques GIPD est possible aux producteurs et pas très compliquée pour ce qui est du riz et des cultures maraîchères. Dans le riz, l'étape du repiquage est une contrainte puisque requérant plus de labour ou de main d'œuvre par hectare, et dans le dernier cas alors plus d'investissement financier. Dans les cultures maraîchères l'utilisation des semences de qualité est très importante et requiert des investissements financiers.

D'ailleurs dans les cultures maraîchères se posent parfois des problèmes d'écoulement du produit. Dans certains cas cela se doit à une production plus élevée pour laquelle il n'y a pas de preneurs locaux. Toutefois, dans bien d'autres cas le problème d'écoulement du produit est dû au fait que les formations par le Programme GIPD ont contribué à une reprise du maraîchage (l'exemple de Finkolo au Mali) ou à l'introduction d'une culture nouvelle pour la localité concernée<sup>24</sup>.

La mise en application des pratiques GIPD est beaucoup plus compliquée, et de loin garantie, dans la culture du coton. Cependant, la situation diffère beaucoup par pays et par zone. L'état nouvelle des activités coton au Sénégal ne permettent pas de juger sur l'applicabilité des pratiques. Au Bénin, la formation en GIPD coton semble être appréciée par les producteurs mais son application sur champ paysan ne se produit guère ou au plus sur 0,25 ha. Le plus grand problème est la production du fumier en quantité et son transport au champ<sup>25</sup>. Au Burkina Faso, l'UNPCB et les facilitateurs sont assez positifs sur l'applicabilité des pratiques GIPD sur le coton, mais ils n'ont pas pu prouver ou confirmer à la Mission une application nette et significative sur champ paysan.

La bonne nouvelle provient pourtant de la zone de Bla au Mali, où l'application de la fumure organique provenant de « parcs améliorés » sur le coton et les cultures vivrières est devenue habituelle, comme l'a pu le constater la Mission lors de son passage. Là, on ne constate plus de brûlis de tiges de coton ou d'autres résidus végétatifs au début de la campagne agricole. Partout on voit des nombreux petits tas de fumier sur les champs, à l'attente de leur incorporation dans le sol après les premières pluies. Toutes les exploitations y semblent posséder de bœufs de trait, de charrette, de gros tas de résidus végétaux, et de parcs améliorés. Le transport n'y est guère mentionné comme étant un problème, mais la quantité de fumier disponible est certes un point d'attention dans cette zone agro-écologique assez sèche, à faible végétation et à forte pression foncière. Sur ces points, la zone de Bla n'est pas assez représentative pour les autres zones de production cotonnière au Mali.

#### **5.1.4 Impacts économiques et financiers**

Le Programme GIPD ne dispose pas de données systématiques sur les impacts économiques et financiers des pratiques GIPD au niveau du champ paysan, ce qui s'explique par le manque d'un mécanisme de collecte de données, de suivi et l'évaluation en la matière. Le manque de données sur ce point est criant.

Les données recueillies au niveau des petites parcelles CEP qui sont atypiques des réalités paysannes ne permettent pas réellement une analyse utile sur les impacts économiques et financiers de l'approche GIPD. Raison pour laquelle ici nous n'y élaborerons pas.

Les témoignages des interviewés sont claires, et unanimes, sur les avantages économiques et financiers de l'approche GIPD. Sur base des modes de faire-valoir des producteurs, la Mission estime que les avantages économiques et financiers sont surtout nets et plus élevés dans le riz, où l'amélioration du rendement GIPD sur champs paysan a souvent été estimée de 50% - de 3-4 tonnes à l'hectare à 5-6 tonnes à l'hectare. Dans les cultures maraîchères, les rendements sont également plus élevés à en croire les producteurs, mais surtout les coûts de production sont moindres grâce à l'abandon quasi-total des pesticides de synthèse employés avant.

---

<sup>24</sup> L'exemple du riz à Piami (Bénin), et de l'oignon et de la pomme de terre à Finkolo (Mali).

<sup>25</sup> Un autre problème évoqué est le manque d'effet visible des traitements biologiques (sur base d'extraits de neem). Cela rend incertain les producteurs considérant l'application des pratiques GIPD.

Figure 17. Résultats de production du coton en GIPD dans la zone de Bla (2007-2009).

Année	Superficie (ha)	Production (kg)	Rendement (kg/ha)	Pesticides (litres)		Coûts traitements (en FCFA)
				prévue	réalisée	
<b>Villages GIPD</b>						
2007	1,006	725,614	722	4,655	314	1,423,990
2008	2,062	2,289,759	1,110	9,996	415	1,882,025
2009	2,008	1,907,007	950	9,858	269	1,219,915
Total	5,076	4,922,380	970	24,509	998	4,525,930
<b>Villages témoins</b>						
2007	810	560,478	692	4,048	1,986	8,905,126
2008	1,179	1,303,278	1,106	5,893	2,783	12,620,905
2009	1,550	1,520,624	981	7,750	3,669	16,647,915
Total	3,538	3,384,380	957	17,691	8,438	38,173,946

Source : Enquêtes effectués par les Sociétés et Coopérative des Producteurs du Coton (SCPC) de la zone de Bla.

Quant au coton, l'avantage économique et financier de l'approche GIPD doit aussi être cherché dans une rationalisation de l'utilisation des intrants. Le rendement coton en GIPD a été presque pareil au conventionnel dans les conditions favorables à Bla au Mali (voir la Figure 17), mais ailleurs on s'attend plutôt à une baisse du rendement à l'heure actuelle ; ce qui est récompensée par la réduction des dépenses en intrants.

Les données de Bla sont très intéressantes surtout puisqu'étant les seules données disponibles sur l'application des pratiques GIPD coton à une échelle importante. Les données, recueillies par les Sociétés et Coopératives des Producteurs du Coton (SCPC) de la zone de Bla à leur propre initiative, montrent que 2.000 hectares y sont aujourd'hui cultivées en coton GIPD et ce à un rendement pareil au coton conventionnel. L'utilisation de pesticides a chuté de 2,4 litres à 0,2 litres à l'hectare en comparaison avec les villages témoins. Cela représente un gain financier significatif de FCFA 9.900 à l'hectare. Hélas, nous ne disposons pas de données complémentaires de Bla sur, par exemple, les impacts économique et financier de la gestion de la fertilité de sols ou d'autres changements intervenus grâce à la GIPD.

### 5.1.5 Impacts sociaux

L'approche GIPD se veut une approche très participative et dorée de méthodes d'alphabétisation adulte et d'outils pour renforcer la dynamique du groupe. Les participants au CEP sont motivés et désireux d'apprendre afin d'améliorer voire professionnaliser leur gestion de l'exploitation agricole. Le caractère répétitif des sessions en champ-école au cours de la campagne crée des liens particuliers entre ses membres. Ces nouveaux liens auront aussi une influence sur la dynamique sociale hors du CEP, entre les membres et les villageois.

La formation de facilitateurs et producteurs a aussi des impacts sociaux plus directes. Nous venons de citer ci-haut les cas de promotion de facilitateurs et producteurs formés en GIPD vers d'autres postes à l'intérieur (maire, chef de village, etc.) ou hors du village (responsable dans la fonction publique, chez les exportateurs, à l'étranger, etc.). La formation GIPD est appréciée par les participants, et les capacités et les qualités personnelles qui y sont créées les sont apparemment aussi par la communauté en sens large.



Dans certains cas, la disponibilité de facilitateurs formés en GIPD cumar a motivé des groupements de femmes de reprendre leurs activités de maraîchage antan laissées suite à des problèmes de protection des cultures (le virose dans la tomate ; le cas de Finkolo au Mali), ou bien de s'investir dans une culture nouvelle pour la zone (riz ; le cas de Piami au Bénin). Constatons que cela a été un fruit direct du programme de formation GIPD, même si l'objectif du Programme dans sa 2<sup>ème</sup> Phase n'était pas d'introduire de nouvelles cultures mais plutôt de rendre plus rationnel et durable la production des cultures existantes dans la zone.

En général, il y a un besoin criant pour des formations et appui-conseil agricoles dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest. La demande est beaucoup plus forte que l'offre que les services étatiques, semi-étatiques et privés peuvent donner. Or, cela se traduit très rapidement en un engouement des programmes et projets qui y sont mis en place ; le Programme GIPD n'échappe pas à ce phénomène. Cela implique, cependant, qu'une bonne partie des gains de rendements ou de la rentabilité obtenue par le changement des pratiques paysannes vers les pratiques GIPD est attribuable à l'accès aux formations et conseils, plutôt qu'à la supériorité de l'approche GIPD par rapport à d'autres approches de vulgarisation agricole. Cet aspect d'attribution est souvent négligé dans les évaluations de projets ou programmes spécifiques.

Toutefois, lors des visites-pays la Mission s'est laissée convaincre par les différents partenaires du bien-fondé de l'approche GIPD et de leur haute appréciation de l'organisation et de la qualité des formations GIPD. Plusieurs intervenants ont souligné que « *Ceci est un programme unique dans le sens que les participants aux formations apprécient et appliquent les pratiques culturelles apprises sur leurs propres champs, ce qui n'est souvent pas le cas dans d'autres projets ou programmes* ». Cette appréciation très positive par les producteurs se doit très probablement surtout au concept même du « champ-école » qui ne prescrit rien mais qui plutôt fait participer les producteurs à réfléchir sur ce qui est l'état de la culture, les problèmes posés et les remèdes possibles, et qui ensuite les obligent à réaliser et expérimenter eux-mêmes leurs solutions privilégiées sur le champs-école.

Le champ-école est ainsi un lieu effectif et efficace d'échange et d'apprentissage en matière de la production agricole. L'approche crée certes des retombées au niveau social, chez les participants individuels, leurs familles, leurs voisins et leurs collègues-villageois. En effet, le Programme GIPD serait vu comme l'organisateur d'une formation agricole de base et de qualité, plutôt que comme un programme concerné par les pesticides ou l'environnement. Une formation agricole qui se base sur l'observation et l'analyse, et qui propose des alternatives réalistes, mène à une rationalisation de l'utilisation des intrants chers et externes et par ce biais à une diminution de l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse. Le Programme GIPD en fait preuve, et mérite d'être applaudi.

Enfin, notons sur les impacts sociaux que le Programme national GIPD au Burkina Faso et Mali mène des activités spécifiques sur le renforcement des organisations des producteurs (OPA). Au Burkina Faso les six (6) formations OPA, d'une durée de 4-5 jours par formation, ont concerné les thèmes suivants : A) la gestion administrative et financière des OPA ; B) l'organisation et l'éducation coopératives, et le suivi-évaluation des activités ; et C) la gestion des conflits, les techniques de négociation et le lobbying. Au Mali, le Programme a plutôt facilité certains groupements avec des dons pour l'acquisition de semences améliorées dans la perspective de la génération d'un fonds rotatif soutenu et durable<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Ceci est l'exemple du groupement de femmes à Finkolo (Mali) qui a utilisé le don pour l'achat d'une moto-pompe plutôt que pour des semences améliorées, et qui a ensuite passée une mauvaise campagne horticole.

### 5.1.6 Impacts environnementaux

Si le Programme GIPD est en fait un programme de formation agricole de base qui circule autour du champ-école en tant que lieu d'échange et d'apprentissage, la Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs de cultures (GIPD) est pourtant le fil conducteur des champs-école. Les problèmes socio-économiques et environnementaux causés par l'emploi des intrants chers, externes et synthétiques ont motivé la naissance et le développement de l'approche GIPD/CEP, et ces considérations demeurent valables et opportunes.

De principe, l'approche GIPD mène à une rationalisation de l'utilisation des intrants aussi bien internes et externes à l'exploitation. La Mission n'a pas rencontré des cas où l'utilisation des intrants externes et synthétiques ait augmenté sur champ-paysan suite à des formations GIPD. La GIPD privilège plutôt les intrants internes à l'exploitation (fumier, compost, traitements à base d'extraits de plantes, etc.) sur ceux achetés et produits ailleurs.

Les pesticides de synthèse continuent à poser des sérieux problèmes de santé et environnementaux dans les contextes africains<sup>27</sup>. Les pesticides sont très dangereux à l'emploi, raison pour laquelle le produit doit être adapté à l'utilisateur, ses capacités, connaissances et compréhensions. Or, en général les pesticides de synthèse en Afrique de l'Ouest ne le sont pas. Il est très difficile d'éviter dans les contextes paysans leur utilisation dite « non-appropriée ».

L'approche GIPD est effective et efficace pour ré-orienter les producteurs agricoles vers toute autre méthode et moyen de promotion de développement des cultures et de suppression des déprédateurs. Dans le cas du coton à Bla, la réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse est de l'ordre de 90 %. On y effectue beaucoup moins de traitements et la plupart des traitements se basent sur les extraits de plantes - surtout le neem. Dans les cultures maraîchères le constat est pareil. Les hommes-maraîchers de Kuinima à Bobo-Dioulasso, par exemple, disaient avoir complètement abandonnés les produits de synthèse considérant aussi bien leur propre santé, en tant que producteur et consommateur à la fois, que la santé des consommateurs urbains de leurs produits maraîchers.

Pour le riz, la plupart des intervenants réclament qu'ils utilisent aujourd'hui beaucoup moins d'engrais synthétique (environ 50 %) suite d'une part à la fertilisation organique du sol et suite d'autre part à la rationalisation de leur emploi grâce à une meilleure connaissance de leur fonctionnement et fonctionnalité. Ceci est cas pareil dans la culture du coton où seule une partie des engrais (environ la moitié) est appliquée en GIPD si -et au cas que- la fertilisation organique a effectivement pu se réaliser en bonne et due forme. L'utilisation de moins d'engrais synthétiques a des retombées économiques au niveau de l'exploitation.

---

<sup>27</sup> Des matières actives telles que l'endosulfan, le chlorpyrifos, profénofos et d'autres organophosphorés et pyréthrinoides très nocifs sont toujours en utilisation dans le secteur du coton, et par ce biais aussi sur les cultures maraîchères. L'endosulfan n'est plus homologué depuis 2007, mais il est toujours présent sur le terrain.

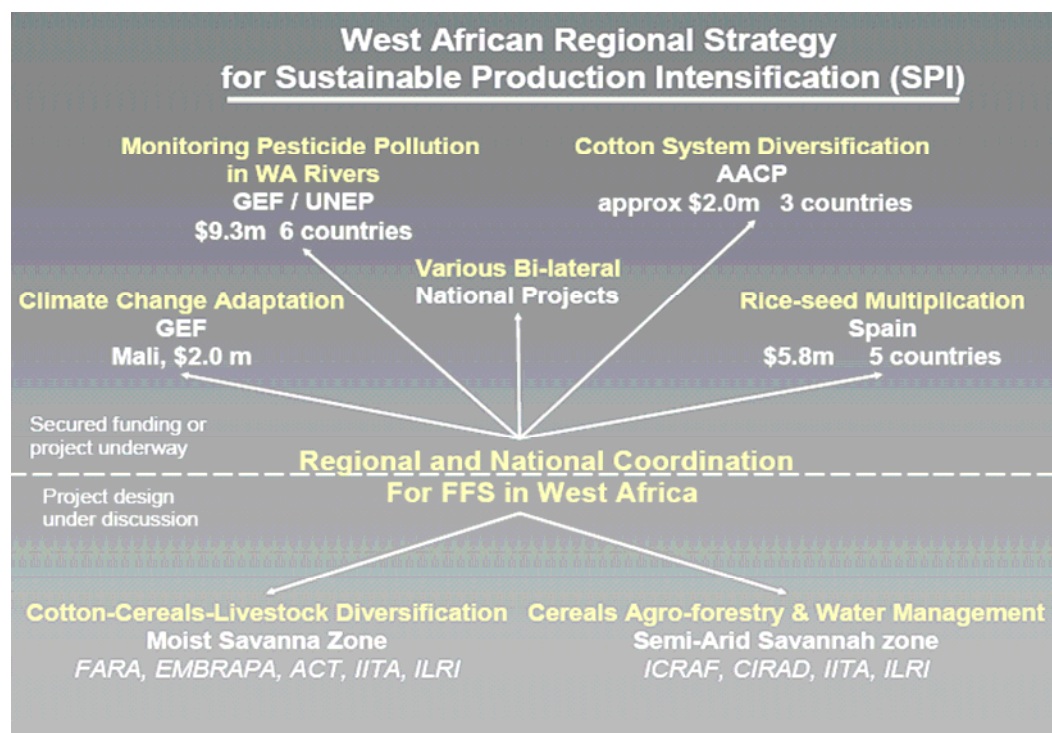
## 5.2 La durabilité du Programme GIPD

### 5.2.1 Organisation du Programme

L'approche GIPD/CEP a été développée dans le temps avec le support technique et sous la tutelle de la FAO. Aujourd'hui l'approche est considérée par ceux internes à la FAO ainsi que par les tiers comme un des programmes-phares de l'organisation. L'approche donne des résultats concrets sur le terrain en matières aussi diverses que : la professionnalisation du monde rural, le renforcement des organisations des producteurs, la rentabilité agricole, et la durabilité de la production agricole. La qualité et la pertinence des formations est reconnue de façon unanime par les partenaires ; à seule exception -selon le pays- de la culture du coton.

L'approche GIPD/CEP a pu mûrir en Asie et a pu s'inscrire en Afrique depuis une quinzaine d'années. Elle a été testée et adaptée aux contextes ouest-africains de production surtout dans le cadre du Programme sous-régional GIPD et pour les zones soudano-sahéliennes. La Figure 18 présente l'interconnexion entre les principaux projets qui constituent le Programme GIPD en sens large au niveau sous-régional. Il en ressort que le Projet RAF facilite déjà la mise en place de plusieurs autres projets-annexes. La Coordination du Programme a l'intention d'adapter et d'étendre l'approche GIPD encore vers les zones sahéniennes (mil-sorgho-élevage) et soudaniennes (céréales-agroforesterie-gestion en eau) en Afrique de l'Ouest (Settle & Hama Garba, 2010). Au niveau des pays, certains partenaires souhaiteraient d'ailleurs que l'approche soit épanouie aux secteurs de l'élevage et de la pêche.

Figure 18. *Le Programme GIPD en Afrique de l'Ouest en sens large, et (sous la ligne interrompue) les extensions actuellement en considération.*



Source : Settle & Hama Garba (2010), *The West African regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) programme.*

La mission de la FAO est de faciliter les gouvernements des états-membres dans leur développement de l'agriculture et de l'alimentation, par l'expérimentation, la capitalisation, la documentation et l'échange d'informations sur les Bonnes Pratiques Agricoles. Cela lui confère un rôle d'innovateur et de catalyseur en ce qui concerne le changement de comportements des intervenants agricoles. La FAO ne se veut pas un organisme de promotion à grande échelle d'une approche de formation et de vulgarisation agricole telle que l'approche GIPD/CEP. Son objectif est la reconnaissance de telle approche par l'Etat-membre puis son insertion dans la politique agricole nationale et les budgets y liés.

Cependant, le Programme sous-régional GIPD a la mérite de se prêter aujourd'hui à une mise à échelle très importante – allant de la formation de 90.000 producteurs en 4 ans vers la formation de, par exemple, 500.000 producteurs dans une prochaine phase de 5 ans. L'approche mérite une telle extension importante au profit des producteurs agricoles non-touchés qui sont eux au nombre de plusieurs millions par pays. Or, quelle est l'état d'appropriation du Programme GIPD au niveau des pays ?

Au Mali, pays responsable pour plus de la moitié des réalisations du Programme sous-régional en Phase 2, tous les partenaires soulignent la nécessité, pour des raisons pratiques et politiques, de développer dans la suite un Programme national GIPD à forte contre-partie du gouvernement malien. Au Burkina Faso, les possibilités d'insertion de l'approche GIPD dans la politique nationale agricole sont également bonnes mais pas autant qu'au Mali. Les partenaires au Burkina considèrent qu'une prochaine phase du Programme devrait avoir comme objectif final le développement ou la transition vers un Programme national GIPD.

Au Sénégal, le Programme GIPD paraît reconnu et apprécié sur le terrain mais encore assez peu connu ou considéré au niveau de la politique agricole nationale. Là, toute comme au Bénin qui est encore dans sa 1<sup>ère</sup> Phase, il sera le plus logique et le plus approprié de continuer et d'élargir le Programme GIPD grosso modo selon la mode actuelle de fonctionnement.

En vue de ce qui précède, la Mission recommande que le caractère sous-régional du Programme soit préservé et renforcé dans une prochaine phase pour ce qui est du Bénin, Burkina Faso et Sénégal. Le futur Programme national au Mali pourrait servir de prestataire de services aux autres pays du programme sous-régional.

D'ailleurs, l'organisation pratique de tout Programme national GIPD mérite des mûres réflexions. Les interlocuteurs sur le terrain ont souligné le fait que les liens entre eux et la Coordination Nationale sont courts, ce qui se traduit entre autres en des versements financiers au moment opportun et en la quantité convenue. Les acteurs sur le terrain, y inclus les responsables des services étatiques et sémi-étatiques, s'inquiètent sur l'élaboration possible d'un modèle futur dans lequel un accord budgétaire soit conclu, et un versement financier effectué, au niveau national qui ne serait pas accompagné d'une mise à disposition réelle des fonds nécessaires au niveau régional et local en temps et en quantité opportuns.

De même, tous les acteurs se rendent compte qu'une mise à échelle du Programme GIPD ne pourrait plus se baser à l'avenir sur du personnel FAO qui, par exemple, parcourt le pays pour le paiement des facilitateurs (le cas du Sénégal), ou qui achète souvent les matériels des CEPs de façon centralisée à Bamako selon les procédures administratives et financières de la FAO avant de les distribuer dans les différentes régions d'interventions (le cas du Mali). Là, le désir d'une transparence à 100 % des opérations administratives et financières va à l'encontre de la

logique et de la cohérence du Programme GIPD, qui doit toutefois accorder de la confiance à ses partenaires afin qu'eux ils puissent vraiment s'approprier le Programme GIPD.

A l'avenir, les fonds liés au Programme GIPD devraient être gérés hors-FAO par l'organisme national établi à cet effet. Pour la période transitoire, et ce selon le contexte du pays, la Mission recommande le Programme GIPD à continuer, avec encore plus de force et de vitesse, sur le chemin de la formalisation de ses rapports avec les Directions Régionales des services étatiques et sémi-étatiques ; et ce couverte par une Convention au niveau national spécifiant la répartition, les montants et les modes de paiements du Programme GIPD aux structures régionales décentralisées. Idem pour les collaborations avec les OPAs, les ONGs et autres acteurs privés. Ces Conventions et Protocoles d'Accords devraient prendre un caractère pluriannuel et être accompagnée d'une planification sur plusieurs années.

## **5.2.2 Financement du Programme**

Le Budget initial du Programme GIPD dans sa 2<sup>ème</sup> Phase était reparti comme suit : 51 % pour la formation (FdF, CEP, recyclages), 13,5 % pour les salaires du personnel professionnel, et environ 9 % pour les contrats du personnel local. Les 25 % restants allaient couvrir les frais divers de fonctionnement, et les frais administratifs (FAO, 2005).

Les contributions des États étaient estimées à environ USD 4,7 millions ou environ un tiers du total, i.e. 50 % du Budget accordé par le bailleur. Le co-financement des pays se ferait en grande partie en nature : les bureaux des coordinations nationales, les salaires des assistants techniques et les chauffeurs seraient partiellement payés par l'État.

Puis, la FAO allait mettre à la disposition du programme comme contribution propre : un Conseiller technique Principal (P-5) et un expert en SIG (Système d'Information Géographique) (FAO, 2005). Toute acquisition de biens et services serait faite selon les règles et réglementation financières, les procédures de fonctionnement et les pratiques de la FAO.

Or, la Mission s'est concentrée sur l'évaluation de la mise en place technique du Programme sous-régional GIPD. Les aspects financiers n'ont pas été revus en détail. Les informations financières fournies à la Mission sont présentées en Figure 19, et concernent les grandes lignes du Budget révisé (mai 2010) et des Réalisations (au mi-juillet 2010). Il ressort de la Figure 19 que les dépenses sur « Formations » ont été 42 % au lieu de 51 % du total. La différence a surtout été comblée par des dépenses supérieures sur les postes « Contrats » et « Contrats locaux » (+3,5 %), « Voyages officiels » (+2 %) et « Consultants » (+2 %).

Puis, la Mission constate que les objectifs quantitatifs fixés à l'avance n'ont pas été revus à la hausse suite au succès du Programme dans l'acquisition de co-financements. La Mission constate d'ailleurs que les objectifs quantitatifs formulés pour les formations GIPD ne seront atteints que pour environ 75 % du total prévu. Environ 10 % des 25 % des non-réalisations est attribuable à des facteurs externes tels que la valeur du dollar USD et le prix du carburant.

Sur base des co-financements sous-régionaux additionnels (+ 30 %) et les facteurs externes négatifs (- 10 %), la Mission s'aurait attendu à une réalisation en producteurs formés de 17 % plus que prévu, soit un total de 140.000 producteurs formés. La réalisation à la fin de 2010 ne dépassera pas les 90.000 producteurs, soit un taux de réalisation de 64 %. Cela impliquerait un renchérissement global des activités du Programme GIPD de 56 % par rapport aux prévisions. Ces chiffres ne tiennent pas encore compte des co-financements au niveau pays.

Figure 19. Budget et dépenses du Programme national GIPD au Mali (décembre 2006-juillet 2010 ; en USD)

Ligne budgétaire en Oracle (en USD)	Budget Initial (décembre 2006)	Budget Révisé (D) (mai 2010)	Actuals+Hard Coms (juillet 2010)	% Budget Initial	% Budget Révisé (D)	% Actuals+ Hard Coms
Frais du personnel (salaires)	1,256,000	1,329,306	1,270,810	13%	14%	15%
Personnel Général (salaires)	173,067	65,472	85,115	2%	1%	1%
Consultants	804,504	896,285	892,111	8%	9%	10%
Contrats	100,000	322,741	268,806	1%	3%	3%
Contrats locaux	n/a	162,530	132,178	n/a	2%	2%
Voyages officiels	379,926	551,391	535,113	4%	6%	6%
Formation	4,836,504	4,088,883	3,637,823	51%	43%	42%
Equipement consommable	43,101	66,911	60,485	0%	1%	1%
non-consommable	134,260	141,245	141,816	1%	1%	2%
Frais généraux de gestion	666,703	807,641	711,414	7%	8%	8%
Frais administratifs FAO (13%)	1,099,028	1,099,028	958,118	12%	12%	11%
Evaluation	60,000	n/a	n/a	1%	n/a	n/a
General Overhead chargeback	n/a	7,769	3,271	n/a	0%	0%
	n/a	13,890	13,890	n/a	0%	0%
Total	9,553,093	9,553,092	8,710,950	100%	100%	100%

Source : FAO, Rome ; Elaboration par l'auteur.

Or, la Mission constate que les frais des facilitateurs sont fixes et conformes à la planification: l'indemnisation du facilitateur plus les matériels de formation. Cependant, le nombre de producteurs par champ-école a été plus faible en Phase 2 que prévu : 19,5 au lieu de 25 ; d'où un renchérissement de la facilitation par producteur formé de 28 %. Au même temps, les frais des Formations des Facilitateurs (FdF) ont nettement diminués par personne grâce à la généralisation des FdF séquentielles au détriment des FdF continues initialement proposées.

Selon la Coordination du Programme GIPD les dépenses se font selon la planification ; il n'y aura pas d'excédents à la fin de 2010. Alors, la Mission constate que les activités hors-formation du Programme GIPD sont ainsi devenues nettement plus chères que prévues (au moins 50 % ; sans tenir compte des co-financements au niveau pays). Si ce constat est confirmé par les Rapports financiers du Programme GIPD, il va falloir bien étudier les causes et raisons soutenant ce renchérissement afin d'en tirer des leçons pour la suite.

### 5.2.3 Co-financement aux Programmes nationaux GIPD

La Mission a reçu de deux Programmes nationaux certains détails financiers sur les co-financements apportés, mais ces données ne sont pas systématisées.

Le Programme national au Mali fait mention d'un total de co-financements au projet GCP/RAF/009/NET au niveau pays de près de FCFA 765 millions dans la période 2007-2010, y inclus les co-financements par les structures partenaires et le co-financement UE/Tous ACP déjà comptabilisé dans la Figure 2 comme co-financement sous-régional. Le total du Budget au Mali en Phase 2 s'élève à FCFA 1.6 million (voir la Figure 20). Le co-financement par les structures nationales atteint 47 % du Budget initial et 24 % du Budget total - surtout grâce au projet ARPON effectué par l'Office du Niger. Le co-financement par des projets et programmes s'élève à 31 % de l'ensemble du Budget initial plus le co-financement par les structures nationales, soit à 24 % du total du Budget.

Le Programme national au Sénégal spécifie d'avoir reçu FCFA 47 million en tant que co-financement de différents projets et programmes (voir la Figure 21).

Figure 20. Financement du Programme national GIPD au Mali (2007-2010 ; en FCFA)<sup>28</sup>

Sources de financement	Financement	Co-financement	Total	% du total
ODRS		7,560,000	7,560,000	0%
OPIB		9,130,000	9,130,000	1%
ORS		6,160,000	6,160,000	0%
CMDT		21,447,035	21,447,035	1%
ON (2009-2010)		300,000,000	300,000,000	19%
OPV (structure tutelle du projet; 2009-2011)		36,230,000	36,230,000	2%
PADDY		7,880,000	7,880,000	0%
Subtotal structures		388,407,035	388,407,035	24%
GCP/RAF/009/NET	834,465,151		834,465,151	52%
GCP/INT/045/EC	234,456,000		234,456,000	15%
FAO/ESP/VENEZ	31,000,000		31,000,000	2%
PISA (Projet FAO/Italie)	27,125,000		27,125,000	2%
Subtotal projets/programmes FAO	1,127,046,151		1,127,046,151	70%
SNV	61,237,002		61,237,002	4%
PAFICOT (2009-2010)	23,613,750		23,613,750	1%
Subtotal autres projets/programmes	84,850,752		84,850,752	5%
TOTAL	1,211,896,903	388,407,035	1,600,303,938	100%

Source : Coordination nationale du Programme GIPD au Mali.

Figure 21. Co-financement du Programme national GIPD au Sénégal (2007-2010 ; en FCFA)

Sources de financement	Cofinancement
ALL ACP (UE)	25,183,950
PROJET VILLAGE MILLENAIRE	1,200,000
GCP/RAF/404/GER	2,578,250
GTFS/SEN/060/ITA	6,133,400
PAPIL (BAD)	1,900,000
SODEFITEX	10,000,000
Cellule d'urgence/FAO	2,000,000
Total	46,995,600

Source : Coordination sous-régionale du Programme GIPD.

## 5.2.4 Coûts des formations

La Mission ne dispose pas de suffisamment de données pour pouvoir calculer les frais réels des différentes formations. Ici nous nous limiterons à une estimation approximative des frais.

Le total du Budget au Mali en Phase 2 s'élève à FCFA 1,6 milliards. A une réalisation de 46.500 producteurs formés dans la période 2006-2010 (voir le paragraphe 3.5.1), cela implique un coût global du Programme GIPD à peu près FCFA 35.000 par producteur formé - exclusif les frais des activités sous-régionales et de la coordination sous-régionale et internationale.

<sup>28</sup> Le Programme GIPD a d'ailleurs été accordé en mai 2010 des fonds dans le cadre d'un projet de l'Initiative Better Cotton (BCI).

Les frais réels budgétisés pour les formations au niveau pays sont bien plus réduits. Selon les informations du Sénégal, *la formation des producteurs en CEP* coûte FCFA 12-13.000 par producteur formé en cultures maraîchères et riz, et près de FCFA 20.000 pour le coton.

Selon les informations du Mali, les frais de la formation des producteurs s'élèvent à FCFA 200-300.000 par CEP pour les cultures GIPD dites non-traditionnelles (sésame, karité, pourghère etc.) et d'entre FCFA 300-350.000 par CEP pour le riz, le cumar et le coton. Cela mènerait à un frais approximatif de FCFA 15-17.000 par producteur formé. Les frais réels de formation des producteurs au Mali en Phase 2 s'élèverait ainsi à 37,5 % et 42,5 % du total (les FCFA 40.000 cités ci-dessus); d'où un pourcentage d'autour de 60 % pour l'ensemble des autres activités, la coordination et l'overhead du Programme national au Mali.

Or, la Mission d'évaluation de la Phase 1 établissait que les frais réels de formation de producteurs en Phase 1 était environ USD 19 ou FCFA 9.500 par producteur formé<sup>29</sup>. Ceci impliquerait alors, sur base des infos fournies à la Mission, que les frais de la formation des producteurs auraient augmentés d'entre 60-75 % par rapport à la Phase 1. Le nombre plus faible de producteurs par CEP (surtout au Mali ; voir le paragraphe 3.5.2) ne saurait expliquer qu'une partie de cette augmentation.

Les frais des *Formations des Formateurs (FdF)* ont été très variables selon la mode d'organisation par année, par pays, par culture, et par endroit, et ils sont d'ailleurs fonction du nombre de participants.<sup>30</sup> La Mission ne dispose hélas pas de données systématiques sur les frais des FdF par pays, mais certaines données du Mali et du Sénégal peuvent être indicatifs.

Au Sénégal, par exemple, l'on distingue deux types de FdF - à savoir :

- FdF séquentielle: Les participants viennent de différentes structures et localités pour suivre des sessions de formation séquentielles d'une à deux semaines. Les participants retournent dans leurs services dans les inter-sessions pour animer des CEPs associés. Huit sessions ont été animées pour la durée des cycles culturels des spéculations ciblées. La coordination supporte les coûts de restauration, l'hébergement, le transport et les indemnités pour les stagiaires.
- FdF localisée: Les participants viennent d'une même zone et peuvent être d'une même structure (par exemple la SODEFITEX) ou de différentes structures. Il y a une session d'animation d'une (1) journée par semaine jusqu'à la fin du cycle culturel, ce qui permet au participant de mener ses activités et de suivre la formation. Les structures partenaires sont davantage impliquées et la coordination appuie en suivi technique. Seul le remboursement du transport et la restauration de la journée est assuré au participant.

Les FdF séquentielles (cumar, riz) au Sénégal ont coûté entre FCFA 900.000 à FCFA 1.100.000 par participant selon le cas. Les FdF localisées (coton, mangue), par contre, n'ont coûté que FCFA 135.000 à FCFA 165.000 par participant. Cela indique bien clairement que le Programme GIPD devrait s'orienter vers des formations localisées. Cela aura des avantages très nets sur le plan économique et financier, ainsi que sur le plan social dont le genre.

<sup>29</sup> A un taux d'échange estimé de USD : FCFA (XOF) = 1 : 500 à la date du 31 décembre 2004, ce qui équivaut à un taux d'échange EUR : USD = 1 : 1.31.

<sup>30</sup> La Coordination sous-régionale souligne que : « *Il faut noter que l'approche FDF n'est plus rigide et a beaucoup évoluée dans notre programme et chaque modèle s'adapte aux réalités et contraintes locales. En même temps que cette approche a permis d'améliorer considérablement la qualité de formation, elle a également permis de réduire les coûts de près de 20 %.* »



Au Mali, les FdF sont rapportées d'avoir coûté entre FCFA 250-300.000 par facilitateur dans les cultures GIPD dites non-traditionnelles (sésame, karité, pourghère, etc.), entre FCFA 500-550.000 par facilitateurs pour les mangues et le coton, et de FCFA 700-750.000 par facilitateur riz ou cumar.

Lors de la Phase 1, il y avait beaucoup de différences entre les frais moyens de FdF pour techniciens-facilitateurs (TF) et de FdF pour producteurs-facilitateurs (PF), puis entre les frais FdF par pays (FAO, 2005). Pour les FdF des TF, la Mission d'évaluation de la Phase 1 établissait un montant de USD 3.000, soit FCFA 1,5 million par TF formé. Pour les FdF des PF, elle établissait un montant de USD 200-300 seulement, soit FCFA 100-150.000 ou plus de dix (10) fois moins cher que pour les TF; d'où une raison très nette avant de vouloir favoriser la formation de producteurs-facilitateurs sur celle de techniciens-facilitateurs.

Or, la Mission constate que le Programme GIPD a pu rationaliser et diminuer les frais des FdF de façon nette en Phase 2 pour ce que sont les techniciens-facilitateurs, tandis que pour les producteurs-facilitateurs les frais moyens par facilitateur paraissent aujourd'hui pareil à, ou légèrement plus élevé, que ceux en Phase 1. La différence mentionnée ci-dessus entre les frais des FdF séquentielles au Sénégal et les FdF (également séquentielles) au Mali est énorme et elle est ainsi l'un des points qui méritent une analyse plus approfondie.

## **6. Orientations futures du Programme GIPD**

### **6.1 Objectifs d'une prochaine phase**

#### **6.1.1 Général**

Le Programme sous-régional GIPD a cherché l'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP chez les partenaires et dans les politiques agricoles nationales des quatre pays bénéficiaires. Les politiques et stratégies nationales de développement sont résumées en Annexe 12. Le Programme a eu beaucoup de succès avec cela en Phase 2, cependant, le processus d'institutionnalisation n'est loin d'être finalisée.

De très bonnes bases pour l'institutionnalisation existent aujourd'hui au Mali et au Burkina Faso. La base est substantielle également au Sénégal, mais encore plus fragile. Au Bénin, l'institutionnalisation de l'approche devra avoir lieu dans ce qui serait alors à lui sa 2<sup>ème</sup> Phase. L'institutionnalisation dans tous les pays doit passer par une formalisation des rapports entre le Programme et les structures, projets et programmes de la place. Cette quête de formalisation en Convention et/ou Protocole d'Accords ne se veut pas dogmatique, mais plutôt pragmatique et orientée vers la génération de résultats sur le terrain.

Puis, l'infrastructure du Programme sous-régional GIPD créé en Phase 2 se prête bien au développement, l'expérimentation et la diffusion de plusieurs nouveaux concepts, méthodes et outils de développement agricole. En ajout au Programme GIPD proprement dit, la FAO va certes poursuivre ses activités innovatrices et catalytiques en ce qui concerne des thèmes -déjà élaborés en partie avec les différents partenaires au cours de la Phase 2- tels que le warrantage, la qualité et la commercialisation des produits, l'agriculture de conservation, etc..

#### **6.1.2 Bénin**

Au Bénin, la Coordination Nationale du programme est en place et fonctionnelle. Un total d'environ 9.000 producteurs auront été formés en fin-2010. Le Programme au Bénin est encore jeune, et devra alors éviter de ne pas dévier vers un champ d'intervention trop large. Le Programme est toujours en train d'installer ses procédures (par ex. la rémunération des Points Focaux, la mise en place du Comité de Pilotage, la formalisation avec la structure tutelle, etc.), de se faire connaître auprès des structures, projets et programmes (en cours), puis de spécifier ses besoins et nécessités en ce qui concerne une suite au programme.

Sur base des échanges avec les interlocuteurs, la Mission recommande que le Programme GIPD renforce sa présence et ses réalisations dans les Départements du Borgou et de l'Alibori avant de s'étendre vers d'autres zones. Les acquis obtenus à Malanville dans le riz et les cultures maraîchères méritent une réplique et multiplication des CEPs au long de la partie béninoise du Fleuve Niger. Idem pour le riz et le maraîchage en bas-fonds. Si le programme embrasse d'autres zones d'interventions, il lui faut une planification rationnelle préalable.

Les réalisations sur le coton ne sont pas si convaincantes et méritent une profonde révision. Les producteurs formés en GIPD coton ne considèrent l'approche pas applicable sur propre champ à l'heure actuelle, et certains acteurs jugeaient que le contenu de la Formation des Facilitateurs (FdF) sur le coton au Centre du Bénin, dans le Zou et les Collines, était

insuffisamment adapté à la zone agro-écologique. Des liens plus forts de collaboration sont à tisser avec les autres projets intervenants dans le secteur coton au Bénin.

La Mission considère qu'une prochaine phase au Bénin pourrait bien ambitionner à former un nombre de facilitateurs suffisant pour former en CEP un total de 50.000 producteurs en GIPD sur 5 ans, et ce en collaboration avec d'autres projets et programmes.

### **6.1.3 Burkina Faso**

Au Burkina Faso, le noyau GIPD s'est tissé sur toute l'étendue du pays à travers la collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH), l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina (UNPCB), et les Cellules Régionales.

Le Ministère MAHRH considère aujourd'hui à instaurer l'approche « champs-école » comme la méthode de vulgarisation agricole préférée. A l'en croire les interlocuteurs, l'approche GIPD/CEP est visée, mais la compréhension de ce qu'est celle-ci reste à augmenter au niveau des décideurs politiques. Si le MAHRH confirme ses intentions (ce que la Mission espère), le total d'environ 800 agents DRAHRH actuellement opérationnels serait à former en GIPD.

Au Burkina Faso, les agences de développement rural AMVS et MOB, responsables chacune pour un ensemble de vastes périmètres irrigués, joueront un rôle important dans la réalisation de l'augmentation nationale de la production rizicole et dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. Les deux agences sont déjà privilégiées dans le Programme GIPD. Une formalisation des rapports avec les deux agences est sous les mains et pourrait concerner une planification pluriannuelle basée sur une claire stratégie de diffusion de l'approche GIPD.

La Mission est en principe portée de la façon dont le Programme GIPD travaille avec l'UNPCB sur le coton et les bonnes pratiques agricoles ; i.e. sur base d'un contrat et à responsabilité de l'UNPCB. La Mission souhaiterait que les expériences avec ce modèle soient évaluées en détail afin qu'il puisse s'étendre vers d'autres OPA, ONGs, structures, projets ou programmes. Cela n'empêche que la Mission recommande, sur le plan du contenu des formations, que l'approche GIPD sur le coton et les BPA soit évaluée pour ce qui est son impact sur le champ paysan.

Si les Cellules Régionales deviennent fonctionnelles, elles peuvent devenir un grand acquis pour le Burkina dans le cadre de son processus de décentralisation. Cependant, il le paraît à la Mission que le noyau de Cellules Régionales est assez lourd et risque de ne pas être aussi fonctionnel pour la mise en place proprement dit du Programme GIPD.

Enfin, notons sur le coton que la position de la SOFITEX, responsable pour 70 % de la production nationale, en ce qui concerne l'approche GIPD, n'a toujours pas changé. La Mission a été reçue par la SOFITEX avec hospitalité et fermeté à la fois. La politique de la SOFITEX en matière de vulgarisation agricole s'aligne aux conseils et décisions prises au niveau sous-régional entre chercheurs et décideurs coton (PR-PICA, 2010). Le Programme GIPD devra continuer à orienter ses activités coton vers l'UNPCB, puis vers les deux autres sociétés cotonnières hors-SOFITEX (SOCOMA, Faso Coton).

Le Burkina Faso devrait, dans une prochaine phase de 5 ans, être en mesure de créer des capacités en GIPD par l'intermédiaire de FdF et CEP pour au moins 100.000 producteurs.

#### 6.1.4 Mali

L'enthousiasme parmi les structures, facilitateurs et producteurs sur les acquis de l'approche GIPD est énorme au Mali. La volonté de l'embrasser en tant qu'approche principale de vulgarisation agricole est grande. La structure tutelle, l'Office de la Protection des Végétaux (OPV) annonce dans son Plan annuel d'Activités 2010/11 : « (...) *la généralisation de l'approche GIPD afin de démultiplier les techniques appropriées de gestion des nuisibles par l'implication du plus grand nombre de producteurs à travers la formation du personnel d'appui-conseil et le renforcement de l'appui aux structures appliquant déjà l'approche.* » (Ministère de l'Agriculture, 2010).

La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), auquel ressortent les agents de vulgarisation agricole, a sollicité le Programme GIPD par lettre du 7 décembre 2009 du financement pour un « Programme National de Diffusion de la GIPD des cultures du Mali », visant à former au cours de la période 2010-2012 un total de 21 cadres de direction, 160 agents de terrain, de recycler 248 agents de terrain, et de former en 941 CEP un ensemble de 23.525 producteurs sur les céréales, le maraîchage, etc. (Ministère de l'Agriculture, 2009c et 2009d).

Le Ministre de l'Agriculture avait déjà écrit en personne par lettre du 30 juillet 2008 à la Représentante de la FAO au Mali: « *Le Programme de Formation Participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) que votre institution finance depuis 2001, a donné des résultats particulièrement satisfaisants, notamment dans le domaine de riz, de coton et des produits maraîchers.* » (Ministère de l'Agriculture, 2008). Au vue de ces résultats, le Ministre a proposé pour financement un nouveau programme spécifique sur le riz qui viserait à former l'équivalent d'environ 70 % des producteurs de riz en GIPD.

La Coordination Nationale du Programme GIPD au Mali est d'ailleurs très demandée par tout type de structure, projet et programme à organiser des formations GIPD de leurs cadres. Il s'agit entre autres des Directions Régionales de l'Agriculture (DRA), de la CMDT, de l'OHVN, de l'ORDS, de l'ORS, etc.. Le Budget actuel ne lui permet pas de satisfaire toute la demande. La Coordination Nationale est également sollicité par des nouveaux projets tels que l'Initiative Better Cotton (BCI) qui finance depuis juin 2010 la formation d'un total d'environ 22.000 producteurs dans la période de 2010-2012.

Le gouvernement du Mali est en train de formuler le Plan National d'Investissements dans le Secteur Agricole (PNISA) qui servira la transition vers une approche sectorielle de la part des bailleurs de fonds. La GIPD devrait se positionner pour effectivement être inscrite dans ce plan comme étant la méthode de vulgarisation agricole préférée.

La Coordination Nationale du Programme GIPD au Mali a clairement fait constat du fait qu'elle est très sollicitée et que la mode d'opération actuelle lui tire trop d'attention sur les aspects administratifs, financiers et logistiques des formations GIPD. Le Coordonnateur National se propose d'aller vers un système de gestion plus léger dans lequel le Programme finance des structures sur base de Convention et/ou Protocole d'Accord.

En vue de l'engouement du Programme GIPD au Mali, la Mission recommande qu'un processus de planification pluriannuelle soit lancée en collaboration avec les partenaires au programme, les autorités et les bailleurs de fonds afin de bâtir un mécanisme réaliste, opportun et fonctionnel de gestion du futur Programme national GIPD. En termes techniques,

la Mission considère que l'ambition d'un tel programme pourrait être la formation en GIPD d'un ensemble de 250.000 producteurs en 5 ans.

### **6.1.5 Sénégal**

Au Sénégal, le Programme GIPD s'est orienté surtout et principalement vers la zone des Niayes et vers le Delta et la Vallée du Fleuve Sénégal. Ce n'est qu'en 2009 que la Coordination Nationale a pu tisser des liens de collaboration avec la société cotonnière SODEFITEX, qui consiste en la formation en GIPD de 50 agents de terrain puis la réplication de la formation GIPD envers 225 paysans-relais.

Dans les Niayes et au Fleuve Sénégal les formations sur les cultures maraîchères et le riz ont bien prises. Il y a aujourd'hui un nombre important de facilitateurs GIPD. Sur certains endroits on parle d'une « saturation » dans la mesure que certains facilitateurs ne mènent plus de CEP à défaut de producteurs non-formés proches de leur village. La Coordination Nationale va falloir préciser son modèle de diffusion de l'approche GIPD afin de rendre plus rationnel le système actuel de formations, et de toucher le plus grand nombre de producteurs.

En général, la Mission recommande le Programme national de faire l'inventaire des besoins en formations GIPD chez les différents partenaires et autres acteurs dans les Niayes afin de tisser une planification pluriannuelle et équilibrée pour l'après-Phase 2.

L'expérimentation avec la SODEFITEX de son mécanisme d'intégration et de diffusion de l'approche GIPD mérite un bon suivi et une évaluation détaillée. Le programme de multiplication des connaissances en GIPD est très intéressant et ambitieux. Toutefois, il va falloir prévenir que la qualité de la formation en GIPD soit différente des formations GIPD ailleurs une fois que les paysans-relais sont laissés à eux-mêmes pour l'organisation de CEPs. Il va également falloir analyser sur le terrain, ensemble avec la SODEFITEX, dans quelle mesure l'actuel approche GIPD coton est applicable et appliquée sur le champ paysan.

### **6.1.6 Sous-régional**

La coopération sous-régionale entre les états en Afrique de l'Ouest a beaucoup intensifié au cours de la dernière décennie. Sur base des informations fournies à la Mission, le Programme GIPD, bien qu'étant un programme sous-régional, n'effectue pas encore beaucoup d'activités au niveau sous-régional proprement dit.

Le Programme sous-régional GIPD est recommandé à développer pour la suite un vrai volet ou programme d'activités orientées vers la reconnaissance et l'insertion de l'approche GIPD dans les politiques des états membres de la CEDEAO et de l'Union Africaine, et participant dans le développement d'une nouvelle politique agricole sous-régional.

## **6.2 Perspectives de financement**

### **6.2.1 Contexte international**

Le Programme GIPD a fait ses preuves en Afrique de l'Ouest concernant la faisabilité, l'utilité et la pertinence de l'approche GIPD par l'intermédiaire de Champs-Ecoles des Producteurs (CEP). Dans sa 2<sup>ème</sup> phase, le programme a travaillé à une échelle très respectable et a suscité plein d'enthousiasme, de conviction et de détermination de la part des structures partenaires, facilitateurs et producteurs pour diffuser et appliquer les résultats de cette formation agricole de base sur le champ paysan. Le Programme GIPD figure parmi les quelques programmes de développement qui peuvent revendiquer de réellement changer pour le bien les pratiques culturelles au niveau champ paysan d'une façon rationnelle, compréhensive et durable. Cela est un palmarès qui devrait pouvoir intéresser beaucoup de bailleurs de fonds.

Cependant, la crise financière intervenue depuis 2007 a des impacts nets sur la disponibilité de fonds publics pour le développement. Les budgets d'aide seront très probablement à la baisse dans les années à venir, ce qui rend plus difficile la recherche de fonds pour une suite du Programme GIPD. Le Programme pourrait mieux se positionner dans ce contexte s'il réussissait à clarifier sa situation financière et sa logique de planification financière et opérationnelle. En fait, le Programme GIPD fait face à une image de proposer une approche très intéressante mais coûteuse. La Mission considère cet image la talon d'Achille du Programme.

La recherche de financement pour des activités au Bénin, Burkina Faso et Mali serait moins difficile que pour le Sénégal du fait que le Sénégal est économiquement en avance aux autres, et qu'une bonne partie des bénéficiaires y habitent des zones relativement nanties ; d'où moins de justification pour l'organisation non-payante de formations et champs-écoles.

### **6.2.2 Positionnement du Programme GIPD**

Pour la suite, le Programme sous-régional GIPD devra prouver et clarifier ses acquis sur le plan effectivement sous-régional.

La principale faiblesse du Programme GIPD est, dans les yeux de la Mission, sa manque de données et d'analyses pour faire face à ses adversaires ou aux structures et personnes sceptiques ou critiques au Programme. La rationalisation des frais des formations, et sa documentation et diffusion, est primordiale pour l'image du Programme chez les bailleurs.

Quant aux priorités politiques des bailleurs de fonds, le Programme GIPD se positionne bien. Le Programme peut se proposer à la fois et selon le contexte du bailleur comme un programme contribuant à la professionnalisation du monde paysan, au renforcement des capacités paysannes, à l'amélioration des revenus paysans, à l'agriculture plus saine et plus durable, à la diminution de l'utilisation d'intrants chers et externes, à la réduction de l'utilisation des pesticides nocifs à la santé et à l'environnement ; et comme une approche de qualité, bien réfléchie, bien développée et bien appréciée par tout un chacun des intervenants.

Cependant, le Programme GIPD a un intérêt de mieux se positionner dans le débat de la professionnalisation du monde paysan selon la logique du marché. Un programme de formation qui donne autant de bénéfices économiques, financiers, sociaux et

environnementaux, et qui connaît autant d'engouement de la part des structures, projets et programmes, devrait développer de nouveaux modèles de diffusion de l'approche à forte contribution financière de la part des bénéficiaires (pays, organisations, producteurs).

Le Programme devrait considérer, surtout au Mali et d'abord dans la culture du coton, d'instaurer une politique de contribution financière aux frais de formation à l' hauteur de 50 % du total par exemple ; ce qui serait environ FCFA 7.500 par producteur selon le calcul dans le paragraphe ci-dessous. Pour le coton, la Mission encourage la mise en place d'un mécanisme de contribution financière similaire à celui habituellement employé pour les engrais et insecticides : le producteur s'engage avant la formation à payer le montant fixé, ce qui est déduit ensuite lors du paiement du coton en fin-campagne. La CMDT ou les nouvelles sociétés cotonnières deviendraient ainsi des prestataires de intrants « doux » (formation agricole) au lieu des intrants traditionnels tout simple (engrais, insecticides, herbicides).

### 6.2.3 Echanges avec le bailleur principal

Des échanges que la Mission a eu avec les représentants du bailleur principal du Programme GIPD, le 21 mai 2010 à Bamako et le 17 juin 2010 à La Haye, il ressort ce que suit :

- Le bailleur considère que la FAO devrait mettre plus d'efforts à diffuser et vendre les acquis du Programme GIPD de façon claire et active, et documenter et démontrer aux bailleurs de fonds en chiffres et en projections les acquis qu'elle réclame avoir obtenus.
- La coopération néerlandaise au développement est largement décentralisée envers les Ambassades qui ont chacune défini les secteurs d'interventions préférés. Au Burkina Faso il s'agit de la santé et de l'éducation, au Mali entre autres de l'agriculture et au Sénégal de l'environnement. L'Ambassade des Pays-Bas au Bénin intervient également dans l'agriculture.
- L'Ambassade des Pays-Bas au Mali a géré la Phase 2 du Programme GIPD sur base d'un fonds additionnel mis à sa disposition par La Haye. Toutefois, l'Ambassade dit de vouloir discontinuer cette mode de travail du fait qu'elle lui manque le temps et le dispositif pour le suivi des activités d'un programme sous-régional hors-Mali.
- L'Ambassade des Pays-Bas au Bénin se dit intéressée d'étudier la prise en charge d'un programme GIPD – du moins national mais peut-être aussi d'une envelopure sous-régional. L'Ambassade définira au cours de 2010 sa nouvelle politique d'intervention dans le secteur agricole au Bénin, en collaboration avec ses partenaires.
- La Haye gère toujours des programmes sous-régionaux pour ce qu'ils sont orientés vers les niveaux réellement sous-régional ou international. Les programmes à intervention au niveau national n'y entrent plus sauf si ces interventions soient utiles aux débats et réalisations au niveau sous-régional ou international.
- Aujourd'hui, le Programme sous-régional GIPD est financé par la ligne budgétaire « Environnement ». La Direction DME (Climat, Energie, Environnement et Eau) a fait savoir qu'un programme tel que GIPD ne figure plus sur sa liste de priorités.
- La Direction DDE (Développement Economique Durable) considère que le Programme GIPD concerne aussi bien la formation agricole de base des producteurs agricoles que la réduction de l'utilisation des pesticides. Le Programme GIPD pourrait ainsi potentiellement s'inscrire dans la ligne du budget « Environnement favorable aux entreprises » (« *Ondernemingsklimaat* »)

Des échanges ils ressortent comme pistes de recherche les plus prometteuses :

- La Direction DDE considère que le Programme GIPD devrait devenir partie intégrale de la politique de la FAO, et de préférence financé du Budget général de la FAO.
- L'éventuelle continuation du financement du Programme GIPD par le Programme de Partenariat FAO/Pays-Bas (FNPP) est un thème à discuter avec la Représentation Permanente FAO/FIDA des Pays-Bas à Rome.
- L'Ambassade au Bénin est favorable à l'idée d'un financement d'activités nationales au Bénin surtout si cela peut s'inscrire dans une approche sectorielle plus large. Elle pourrait considérer l'éventuelle gestion d'un programme sous-régional sur fonds additionnel.
- L'Ambassade au Mali est favorable à l'idée de financement d'un Programme national GIPD qui s'inscrit dans la politique sectorielle du Mali. Le successeur de M. Jaco Mebius, parti au Kenya à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010, traitera ce dossier à l'avenir.
- DDE se dit en principe favorable à discuter d'un Programme GIPD réellement sous-régional et comportant des activités orientées vers l'Union Africaine/CAADP et la Politique Régionale Agricole de la CEDEAO (ECOWAP), afin de faciliter progressivement l'intégration des approches GIPD/CEP au niveau national. La FAO participe dans le CAADP mais pas encore sur des thèmes tels que la GIPD.
- DDE recommande la FAO à chercher d'autres bailleurs additionnels. Selon DDE, il y a de nouveaux fonds disponibles au niveau de l'Union Européenne avec le transfert de pouvoirs et de fonds vers les Délégations de l'UE dans les pays, puis avec les Etats-Unis (expansion continue). D'autres bailleurs à contacter sont la Fondation Bill et Melinda Gates et la Norvège. Au niveau pays, l'on note que le Danemark est la structure de file pour l'UE en ce qui concerne l'agriculture.
- Selon DDE, le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pourrait s'intéresser au programme, puisqu'au contraire de la FAO (plutôt innovateur et catalyseur) le FIDA gère des vastes programmes agricoles au niveau pays par lesquels l'expansion et la multiplication des CEP pourraient être organisées.
- Enfin, la DDE note que la contribution financière des Pays-Bas sur 5 ans au Programme sous-régional du Centre International de Développement de la Fertilité des sols (IFDC), tire vers sa fin et est en évaluation. Il va falloir identifier la synergie et la complémentarité du Programme GIPD avec celui de l'IFDC.



## 7. Conclusions

Le Programme sous-régional GIPD en Afrique de l'Ouest s'est développé dans sa 2<sup>ème</sup> Phase (2006-2010) comme étant un acteur d'importance dans la vulgarisation agricole. L'approche GIPD/CEP développée antan pour réduire l'utilisation des pesticides de synthèse, est évoluée dans le temps vers une formation agricole de base et de qualité, qui est applicable dans différentes cultures, systèmes de production et zones agro-écologiques.

Tous les interlocuteurs de la Mission d'Evaluation externe, à l'exception d'une société cotonnière, ont salué ce programme de formation et ont demandé sa continuation et extension afin qu'un plus grand nombre de producteurs et productrices puissent en bénéficier, et ce au profit de l'économie rurale agricole et des conditions de vies des populations en sens large.

Le Programme sous-régional GIPD s'était dotée en Phase 2 (2006-2010) de trois objectifs qui se résument comme suit :

- A) Renforcer les capacités des partenaires institutionnels en matière de GIPD par la formation et le recyclage de facilitateurs et producteurs.
- B) Renforcer et élargir l'institutionnalisation du Programme GIPD
- C) Capitaliser les acquis du Programme GIPD et développer une stratégie de communication pour informer et sensibiliser.

Dans l'ensemble le Programme GIPD a formé en fin-2009, un an avant la fin du projet, un nombre très respectable de facilitateurs et producteurs dans les quatre pays bénéficiaires : 969 facilitateurs nouvellement formés, 1.094 facilitateurs recyclés, et un total de 55.677 producteurs formés en GIPD dont un tiers (34 %) sont des femmes productrices. Le Programme planifie d'avoir formés en fin-2010 un total de 90.000 producteurs, soit un taux de réalisation de 75 % par rapport à l'objectif initial de 120.000 producteurs.

Bien qu'étant très respectables, ces nombres sont bien au-dessous des objectifs fixés à l'avance de la Phase 2. A part de certains changements dans la Coordination Nationale par pays, et le bas taux d'échange du dollar USD, il n'y a pas d'importants facteurs externes qui peuvent expliquer ce délai en réalisations. En effet, le taux de réalisation à la fin-2009 est 54 % pour la formation de nouveaux facilitateurs, 58 % pour les facilitateurs recyclés et 48 % pour la formation de producteurs en CEP. Le bilan techniciens-facilitateurs versus producteurs-facilitateurs (environ 1 : 1) a dévié de l'objectif fixé à l'avance (1 :3). Le nombre de femmes-facilitatrices en GIPD est extrêmement faible (12 % du total), cependant l'objectif initial de 34 % femmes-productrices à été atteint.

La Mission d'Evaluation externe est toutefois impressionnée par les résultats que le Programme GIPD a pu obtenir sur le terrain en termes qualitatifs. L'enthousiasme et l'engouement des partenaires pour les formations sont grands et convaincants. Les formations, manuels et curricula de formation sont beaucoup appréciés pour leur qualité et leur pertinence. L'applicabilité de l'approche GIPD sur champ paysan est grande pour ce qui du riz et du maraîchage, mais variable dans le coton avec un exemple très positif au Mali, mais un autre assez négatif au Bénin.

Le Programme GIPD a dans sa 2<sup>ème</sup> Phase renforcé son dispositif en suivi-évaluation interne en recrutant des Chargés de Suivi-Evaluation. Les processus internes et les résultats des activités du Programme sont assez bien documentés dans différents types de rapports (rapports semestriels, rapport de formation, etc.). Pourtant, il existe un manque criant de données systématisées, d'études et d'analyses sur les impacts de ce programme de formation sur les pratiques culturelles au niveau champ paysan.

La Mission d'Evaluation externe n'a pas pu analyser en détail la situation financière du Programme GIPD. Cependant, de l'évaluation il ressort qu'une analyse plus approfondie est à recommander sur les coûts de formation par facilitateur et par producteur, et sur la relation entre les co-financements obtenus et les objectifs quantitatifs fixés. Le Programme GIPD a pu générer des co-financements respectables au niveau sous-régional, de l' hauteur de 23 % du Budget initial (le projet GCP/RAF/009/NET), puis plusieurs co-financements petits et grands au niveau national et principalement au Mali.

Le Programme GIPD a fait beaucoup de progrès en ce qui concerne l'institutionnalisation de l'approche GIPD/CEP. Au Mali, les demandes et l'engouement sont tels que la formulation d'un large Programme national en GIPD s'impose. Au Burkina Faso, les perspectives d'insertion de l'approche dans la politique agricole nationale sont également bonnes. La situation au Sénégal et au Bénin, qui vient de démarrer son programme, est plus mitigée sur ce point.

Le Programme GIPD semble avoir fait un bon travail en ce qui concerne la documentation et la diffusion des acquis du Programme envers les différents partenaires, structures, projets et programmes, et également envers le grand public. Le nombre de films-documentaires sur la GIPD est importantes. Idem pour le nombre d'émissions télévisées (souvent avec ré-émission) et radio-diffusées (souvent en plusieurs langues locales/nationales). Le Programme a organisé un bon nombre de Journées Portes-Ouvertes et visites commentées. La non-finalisation du site web FAO/GIPD, et son possible lancement tardif, est considérée par la Mission comme une opportunité manquée pour faciliter la diffusion et générer de l'intérêt pour le Programme.

## 8. Recommandations

Sur base de l’Evaluation externe de la Phase 2 du Programme GIPD, la Mission recommande ce que suit (le destinataire est mis en cursif et en parenthèses) :

### Recommandations générales

1. *(Gouvernements des pays-bénéficiaires)* La Mission recommande aux Gouvernements des pays-bénéficiaires l’adoption de l’approche Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures à travers des Champs-Ecoles des Producteurs (GIPD/CEP) en tant que la méthode préférée de formation et vulgarisation agricole.
2. *(Coordination du Programme)* La Mission recommande qu’une prochaine phase du Programme sous-régional GIPD soit élaborée, pour une durée de cinq (5) ans. Cette nouvelle phase aurait comme objectif général la transition du Programme sous-régional vers des Programmes nationaux d’envergure dans les pays bénéficiaires, et l’insertion de l’approche GIPD/CEP au niveau politique sous-régionale.
3. *(Coordination du Programme)* La Mission recommande qu’au Mali le Programme GIPD développe déjà un Programme national avec une forte contrepartie du gouvernement malien. Le caractère sous-régional du Programme est à préserver et à renforcer dans une prochaine phase du moins pour ce qui est du Bénin, Burkina Faso et Sénégal. Le futur Programme national au Mali pourrait servir de prestataire de services aux autres pays du Programme sous-régional.
4. *(Coordination du Programme)* L’institutionnalisation dans tous les pays doit passer par une formalisation des rapports entre le Programme GIPD et les structures, projets et programmes de la place. Cette quête de formalisation en Convention et/ou Protocole d’Accord ne se veut pas dogmatique, mais plutôt pragmatique et orientée vers la génération de résultats concrets sur le terrain.

### Recommandations spécifiques

5. *(Coordination du Programme)* Dans le cadre de la gestion et du suivi-évaluation, la Mission recommande le Programme GIPD à développer pour la suite une planification pluriannuelle par pays, par zone d’intervention et par spéculation. Cette planification stipulerait les résultats attendus à titre indicatif ; elle serait bien sûr révisée sur base annuelle en fonction des réalisations et en fonction de l’évolution des différents partenariats.
6. *(Coordination du Programme)* La pertinence et l’utilité de financement d’un programme de formation tel que le Programme GIPD réside dans les impacts réalisés sur l’exploitation agricole du producteur formé. Le Programme GIPD doit développer une méthodologie claire, compréhensive, pratique et crédible de Suivi-Evaluation des résultats et des impacts du Programme - qui ferait partie intégrale du prochain Document du programme.

7. (*Coordination du Programme*) La situation financière du Programme GIPD mérite une étude plus détaillée afin d'éclaircir : A) en quoi exactement consistent les co-financements accordés par les structures partenaires ; B) comment les co-financements contribuent et devraient contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du Programme GIPD ; C) quels sont les frais prévus et les frais réels des différentes formations GIPD par facilitateur et par producteur formé ; et D) le rapport entre les frais de formation et les frais de coordination et d' « overhead ».

8. (*Coordination du Programme*) La Mission recommande d'arrêter pour chaque pays et spéculation, des critères clairs et transparents en ce qui concerne le calcul des frais des différentes formations, et la part que le Programme GIPD est prête de supporter (type de frais et hauteur).

9. (*Coordination du Programme*) L'évaluation externe facilite en principe l'apprentissage par les partenaires. Elle vient en ajout au suivi et à l'évaluation interne du programme ou projet – avec des observations et de l'expertise d'ailleurs. La Mission recommande d'assurer à l'avenir la qualité externe de l'évaluation externe.

## **Autres recommandations**

10. (*Gouvernement du Mali*) En vue de l'acceptation avancée de l'approche GIPD/CEP au Mali, et des capacités en GIPD déjà créées, la Mission recommande au Gouvernement du Mali d'inscrire l'approche GIPD/CEP dans son nouveau Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA).

11. (*Coordination nationale au Sénégal*) Le Programme national GIPD au Sénégal devra formaliser ses rapports avec les structures nationales afin que la GIPD s'inscrive dans la politique agricole en tant que l'approche de vulgarisation agricole préférée. L'ANCAR paraît l'organisme le plus approprié à abriter un futur Programme national GIPD au Sénégal.

12. (*Coordination nationale au Bénin*) Le Programme GIPD au Bénin essaie de jouer avec les contextes politiques administratifs en travaillant avec des partenaires à titre personnel au lieu de structures par voie formalisée. Cela est une stratégie utile et pratique à court terme, mais pas durable à moyen et long terme. Le Programme GIPD au Bénin devra dans la suite formaliser ses relations avec les structures nationales, les organisations des producteurs et les ONGs sur base d'une planification conjointe et pluriannuelle, afin de créer un environnement favorable à la réplication des formations GIPD à l'avenir.

13. (*Coordination du Programme*) Le Programme sous-régional GIPD est recommandé à développer dans la suite un vrai volet d'activités sous-régionales et internationales orientées vers la reconnaissance et l'insertion de l'approche GIPD dans les politiques des Etats-membres de la CEDEAO et de l'Union Africaine et participant dans le développement de la nouvelle politique agricole sous-régionale.

14. (*Coordination du Programme*) La Mission recommande que le Programme GIPD ne soit plus couplé à d'autres programmes ou projets pas encore approuvés. Le cycle de vie de programmes et projets individuels diffèrent souvent, comme il en témoigne le projet GEF, et ainsi risque de compliquer l'exécution du programme ou projet conjoint.

15. (*Coordination nationale au Mali*) La Mission recommande la Coordination Nationale du Programme GIPD au Mali à élaborer pour le secteur coton une mode de formation GIPD à forte contrepartie financière des producteurs formés et/ou de leurs organisations (par exemple 50 % des frais réels). Cette contrepartie pourrait prendre la forme d'un crédit intrants remboursable en fin-campagne - au moment du paiement du coton-graine.
16. (*Coordination du Programme*) En vue de leurs expériences assez diverses avec la mise en application de l'approche GIPD/CEP dans le secteur du coton, le Programme GIPD est recommandé de suivre (au Sénégal), évaluer (au Burkina Faso) et réviser (au Bénin) l'approche GIPD coton telle que promue par le Programme jusqu'ici.
17. (*Coordination nationale au Sénégal*) En vue de l'engouement au Sénégal pour les facilitateurs et certificats GIPD, la Mission recommande que le Programme national GIPD au Sénégal exploite avec les exportateurs et les agences de recrutement leurs besoins en cadres formés en GIPD, et leur volonté de financer des formations GIPD à façon.
18. (*Coordination du Programme*) En général, le Programme GIPD est recommandé de se concentrer sur ses points forts, c'est-à-dire les formations GIPD/CEP ; plutôt que d'élargir son champ d'intervention vers des terrains (formation d'OPA, épargne et crédit, etc.) sur lesquels d'autres structures, programmes et projets sont mieux positionnés et plus expérimentés.
19. (*Coordination nationale au Bénin*) Le Programme GIPD au Bénin, qui est toujours dans sa 1<sup>ère</sup> Phase, est recommandé de limiter ses interventions dans une zone spécifique afin d'y arriver à une échelle importante en facilitateurs et producteurs formés. Si toutefois les interventions hors des Départements du Borgou et de l'Alibori continuent, telles que dans le Zou et les Collines, le programme devrait repenser son mode d'opération pour la rendre plus efficiente et efficace. Cela inclut au rapprochement physique du bureau et du personnel de suivi (localement, ou à Cotonou), à l'adaptation des FdF, Manuels et Curricula aux contextes agro-écologiques de la zone, et à la concentration géographique des facilitateurs au profit du suivi de leurs travaux en CEPs.
20. (*Coordinations nationales*) La concertation des acteurs autour de l'approche GIPD/CEP est important et à encourager. Le Programme GIPD devra veiller sur la fonctionnalité et la pertinence des postes et organes créés à cet effet. La concertation et la coordination devraient faciliter la mise en place des activités sur le terrain en les rendant moins coûteuses en temps et en argent y investi. La durabilité des entités de concertation et coordination mises en place méritent d'ailleurs des mûres réflexions en vue du caractère temporaire du Programme GIPD.
21. (*Coordinations nationales*) La Mission recommande que le Programme GIPD constitue un groupe d'échange par pays sur les aspects genre liés au programme, afin de formuler une véritable stratégie d'intégration de l'aspect genre dans la suite du Programme. Ce groupe pourrait consister par pays de la Coordination Nationale et de femmes qui sont facilitatrices, points focaux et productrices formées, puis d'une experte externe au programme.
22. (*Coordinations nationales*) Le Programme GIPD est recommandé de rendre la traduction en langues locales/nationales des principaux Manuels et Curricula de formation GIPD une partie intégrale du programme par pays.

## Bibliographie

BANQUE MONDIALE (2007), *Agriculture for development*. Rapport Mondial du Développement 2008. Banque Mondiale, Washington DC, USA, 365p..

BIKIENGA, I.M., B. DIARRA, A. GASSAMA, A. VAN PAASSEN & H. VAN DER VALK (2005), Mission d'évaluation (29 juillet – 24 août 2004). Programme sous-régional de formation participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs à travers les Champs-Ecoles des Producteurs - pour le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal (GCP/INT/813/NET). FAO, Rome, Italie. Février 2005, 125p.

CONGO, G.A. (2008), *Impacts socio-économiques de la GIPD sur les localités bénéficiaires du Projet Renforcement des Conditions de Vie des populations de Sissili (PRCVS)*. Rapport de fin de stage. Centre Agricole Polyvalent de Matourkou (CAP/M), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Septembre 2008, 77p..

CREDO (2008a), *GIPD : L'expérience du CREDO dans la Sissili* (DVD). Christian Relief and Development Organisation (CREDO), Ouagadougou, Burkina Faso. Janvier 2008.

CREDO (2008b), *Récapitulatif du Projet de Renforcement des Conditions de Vie des populations de Sissili (PRCVS)*. Christian Relief and Development Organisation (CREDO), Ouagadougou, Burkina Faso, 27p..

FAO (2006), *Project document. Programme sous-régional de formation participative en gestion intégrée de la production et des déprédateurs des cultures à travers les champs-écoles des producteurs (GIPD/CEP) pour le Bénin, Burkina Faso, Mali et le Sénégal* (GCP/RAF/009/NET). FAO/Government Cooperative Programme, Rome, Italy, 57p..

FAO (2009a), *Plan de travail 2010*. Programme FAO/GIPD, Rome, Italie, 25p..

FAO (2009b), *Protocole d'accord entre la FAO-Burkina Faso et le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH)*. FAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 5p..

FAO (2010), *Guide du Facilitateur en CEP/GIPD pour l'animation des Champs-Ecole des Producteurs*. FAO, Rome, Italie. Janvier 2010, 41p..

FAO/GIPD (2009a), *Protocole d'Accord sur la contribution financière de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à l'Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina (no. PR 41833)*. Programme FAO/GIPD, Rome, Italie. Mai 2009, 9p..

FAO/GIPD (2009b), *Convention de partenariat tri-partite entre le Programme FAO/GIPD, ENDA-Pronat et la Fédération Ngatamaare Tooro* (12 août 2009), 5p..

FAO/GIPD (2010a), *Protocole d'Accord entre le Programme GIPD et la Direction Régionale ANCAR de Fatick*. Janvier 2010, 14p..

FAO/GIPD (2010b), *Programme de formation des producteurs en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) dans la Région de Fatick. Campagne maraîchère 2009-2010*. Janvier 2010, 14p..

FAO/GIPD (2010c), *Protocole d'Accord entre le Programme GIPD et la Direction Régionale ANCAR de Kaolack*. Janvier 2010, 19p..

GEF (2005), *Reduction de la Dépendance aux POPs et autres intrants chimiques agricoles dans les bassins des Fleuves Sénégal et Niger par le biais de la Gestion Intégrée de la Production, des Déprédateurs de cultures et la Pollution (March 2010-March 2013)*. Document du projet. United Nations Environmental Programme, Nairobi, Kenya, 140p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2008), *Requête de financement de projet. Lettre du Ministre de l'Agriculture à la Représentante de la FAO au Mali (30 juin 2008)*. Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali, 1p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2009a), *Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA). Politique de Développement Agricole (PDA)*. Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali. Décembre 2009, 21p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2009b), *Passage à l'approche sectorielle pour le développement rural (2009-2011). Plan de passage actualisé. Requête d'appui financier*. Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali. Mai 2009, 55p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2009c), *Programme National de Diffusion de la GIPD des cultures au Mali. Proposition technique et financière*. Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali. Octobre 2009, 16p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2009d), *Requête de financement de Programme GIPD de la DNA. Lettre du Directeur de l'Agriculture au Directeur de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV) (7 décembre 2009)*. Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali, 1p..

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (2010), *Programme d'activités – Campagne phytosanitaire 2010-2011. 6ème session ordinaire du Conseil d'Administration*. Office de la Protection des Végétaux (OPV), Ministère de l'Agriculture, Bamako, Mali. Février 2010, 26p..

PR-PICA (2010), *Rapport de synthèse de la troisième réunion bilan du Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique de l'Ouest (PR-PICA) (Ouagadougou, Burkina Faso, 14-16 avril 2010)*, 11p..

SETTLE, W. & M. HAMA GARBA (2010), *The West African Regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) programme*. FAO, Rome Italy. Décembre 2009, 24p..

SOW, M. & N'DIAYE (2008), *Etude socio-économique de l'utilisation des pesticides au Sénégal (2004)*. Avec l'appui de Wim Mullié. Document révisé en août 2008. Ministère de l'Agriculture, Dakar, Sénégal, 147p..

UCPC-KANDI (2009), *Plan d'action 2010*. Programme de Renforcement des Organisations des Producteurs du Coton (PROCOTON). Novembre 2009, 14p..

UCPC-SINENDÉ (2009), *Plan d'action 2010*. Programme de Renforcement des Organisations des Producteurs du Coton (PROCOTON). Décembre 2009, 16p..

## **Annexe 1. Termes de Référence de la Mission (en anglais)**

### **Sub-regional programme for participatory training in Integrated Production and Pest Management (IPPM), through Farmers Field Schools GCP/RAF/378/NET**

#### **Terms of Reference: Evaluation Mission (February 23, 2010)**

##### **1. Background**

The sub-regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) program for Burkina Faso, Mali, Senegal and Benin (Phase 2) started on 1 July 2006 with duration of four years (NTE date of May 31, 2010). A no-cost extension until 31 December 2010 has been requested. The program has a budget of US\$ 9,553,093 provided by the Government of the Netherlands through its Embassy in Bamako, Mali. As per the funding arrangement between the Netherlands and FAO, the FAO provides overall strategic and technical support to the programme and has the responsibility for financial and personnel matters and reports to the donor.

The development objective for phase 2 of the subregional program is to promote sustainable agricultural development through the wider, institutionalization and dissemination of Integrated Production and Pest Management (IPPM) through Farmer Field Schools (FFS) at national and subregional levels. Also the program will contribute to improving sustainable and equitable development (re: gender, geographic zone) with regard to food security, income, and living conditions of farmers and reducing rural poverty

The project targeted the training of farmers through 2,485 new FFS and 2,250 "extension", "consolidation" or "application" FFS (i.e., second season follow-on FFS), including rice growers, market-gardeners and cotton producers, for a total of approximately 120,000 farmers to be trained.

The project is expected to help to develop a sub-regional capacity in IPPM, among the producers, extensionists and researchers; to contribute to improved sustainability in all three crops, and to improve awareness among the public and decision-makers with regard to IPPM as a feasible alternative to chemically intensive agriculture.

The establishment of a 2nd phase of the sub-regional IPM was justified by the need to:

- Extend and reinforce the achievements of the first phase;
- Expand the technical capacity created by the first phase of the program;
- Deepen the institutionalization of the program;
- Expand and test the IPPM / FFS approach to another country, Benin, and to other cropping systems
- Encourage exchanges of experiences and expertise among the project countries.

The project has three immediate objectives:

1) strengthen the institutional capacities of partners in IPPM through training of new facilitators and producers, recycling facilitators already trained and developing partnerships with institutions specialized in literacy and organizational reinforcement to support the program;

2) Strengthen and expand the institutionalization of the IPPM program by developing, with partners, a strategy of appropriation of the IPPM/FFS approach through the establishment of a framework for consultation between partners and strengthening of the organizational capacity of Farmer Organizations;

3) Capitalize the achievements of the IPM program and develop a communication strategy to inform and educate the public, policy makers and development partners.



In addition:

Five strategic axes were identified as the operational basis of the project:

- a sound **institutional base** for the IPPM program;
- the **extension** and **consolidation of the achievements** of the first phase;
- a strategy for **communication / information**;
- the **ownership** of the program by the stakeholders / beneficiaries, and
- the **synergy** with other programs with similar concerns to those of the IPPM program.

## 2. Purpose of the Evaluation

This evaluation is intended, as the project draws to a close, to assess achievements to date, including key factors that have facilitated or impeded project progress, identify actions and modifications to the project design and implementation approach which may be necessary to consolidate progress, and provide recommendations to the Governments, FAO and the donor to ensure achievement of objectives. Any further need for external assistance or possible project extension will be identified.

## 3. Scope of the Evaluation

The Evaluation Mission (Mission) will assess the:

- a) Relevance of the project to development priorities and needs.
- b) Clarity, and realism of the project's development and immediate objectives, including specification of targets and identification of beneficiaries and prospects for sustainability.
- c) Quality, clarity and adequacy of project design including:
  - clarity and logical consistency between, inputs, activities, outputs and progress towards achievement of objectives (quality, quantity and time-frame);
  - realism and clarity in the specification of prior obligations and prerequisites (assumptions and risks);
  - realism and clarity of external institutional relationships, and in the managerial and institutional framework for implementation and the work plan;
  - likely cost-effectiveness of the project design.
- d) Efficiency and adequacy of project implementation including: availability of funds as compared with budget for both the donor and national component; the quality and timeliness of input delivery by both FAO and the Government; managerial and work efficiency; implementation difficulties; adequacy of monitoring and reporting; the extent of national support and commitment and the quality and quantity of administrative and technical support by FAO.
- e) Project results, including a full and systematic assessment of outputs produced to date (quantity and quality as compared with workplan and progress towards achieving the immediate objectives). The Mission will especially review, the status and quality of work on:
  - curriculum development for IPM training
  - training of Trainers (TOT) courses
  - farmer Field Schools (FFS)
  - field studies to support the above
  - assistance to Member Countries in developing IPM policies and their institutionalization and implementation
  - gender aspects taken into account
- f) The prospects for sustaining the project's results by the beneficiaries and the host institutions after the termination of the project. The Mission should examine in particular:
  - the case for continuation of the Sub-regional IPPM programme and possible funding sources;
  - integration of the programme with other IPM programmes (e.g. GEF sub-Regional IPPM Programme);
  - adoption of FFS approach by national extension system and by farmer organizations

- g) The cost-effectiveness of the project (based on existing prior studies, if any. The consultants are not asked to do detailed economic assessments).

Based on the above analysis the Mission will draw specific conclusions and make proposals for any necessary further action by Governments and/or FAO/donors to ensure sustainable development, including any need for additional assistance and activities of the project prior to its completion. The Mission will draw attention to any lessons of general interest.

- h) Advice and recommendations concerning formulation of a follow-up project on IPPM in the sub region

#### **4. Composition of the Evaluation Mission Team**

The Mission will be composed as follows:

- a) A Team Leader. This person should have an international reputation and at least 10 years of experience in agricultural development programmes, and with extensive knowledge of agricultural extension systems, institutional development and project management and familiar with IPM concepts; preferably with FAO project experience and preferably with experience in the region.
- b) One Team Member nominated by each of the four respective countries, to work with the team leader during visits to their respective countries. Each should have extensive experience in agricultural and possibly environmental program development and implementation.

The Terms of Reference for the Team are appended as Annex A.

#### **5. Timetable and Itinerary of the Evaluation Mission**

The Mission is tentatively scheduled to take place in two parts:

- Part 1: from 01 April to 30 April 2010, and
- Part 2: from 09 May to 11 June

It is proposed that the team leader spend one week each in each of the four countries, 6 days for preparation prior to travel to Rome, 3 days for each for briefing / debriefing in Rome; 7 days write up after part I and a final 16 days for the principal consultant to finish the write-up from home at the end of the mission. Briefing and debriefing for the Mission will be done in Rome.

A proposed itinerary for the Mission is appended as Annex B.

#### **6. Consultations**

The Mission will maintain close liaison with the Representatives of the donors and FAO, the concerned national agencies, and national and international project staff. Although the Mission should feel free to discuss with the authorities concerned anything relevant to its assignment, it is not authorized to make any commitments on behalf of the Government, the donors, or FAO. Wherever possible, the mission will contact project collaborators as well as persons and institutions external to the project that are relevant to the development and implementation of IPM programs.

#### **7. Reporting**

The Mission is fully responsible for its independent report which may not necessarily reflect the views of the Governments, the donors or FAO. The specific report will be completed, to the extent possible, in the country visited and the findings and recommendations fully discussed with all concerned parties and wherever possible consensus achieved.

The Team Leader bears responsibility for ensuring that a draft report is produced for submission to FAO at the debriefing in Rome. He will also be responsible for finalization of the report and ensuring its submission to FAO within two weeks of mission completion. FAO will submit the report to Governments and donors together with its comments.

The Team Leader will also complete the FAO Project Evaluation Questionnaire.

**Sub-regional programme for participatory training in Integrated Production and Pest Management (IPPM), through Farmers Field Schools**

**Terms of Reference for Team Leader**

**Duty station:** Rome, with travel as per itinerary

**Duration:** 37 days + 6 days preparation time and 23 days writing time from home. Total = 66 days

**Duties:**

1. Attend briefing session at the FAO Headquarters in Rome.
2. Delegate specific tasks to the national team members ensuring that the objectives described in the Terms of Reference of the Evaluation Mission are fully met.
3. Ensure that the scope of the evaluation, as described in the terms of reference of the Evaluation Mission, is fully covered.
4. In addition to the points detailed in the Mission Scope (Section 3 above), together with the National Review Team members, assess the following points:
  - to what degree the project been successful in achieving its objectives,
  - if the original objectives of the project are still relevant,
  - should a third phase extension of the current project be recommended
  - if so, what changes should be made in the objectives, outputs and activities of the project for a potential Phase III
5. Represent the Evaluation Mission team where appropriate.
6. Ensure that all materials and papers relevant to the Evaluation Mission are made available to the Evaluation Mission team and are utilized in the deliberations and field visits of the team. Papers originating from the sub-regional IPPM programme should be reviewed by the Evaluation Mission team and discussed during country visits with policy makers when appropriate.
7. Help carry out interviews with policy makers, donors, and others on their perceptions of the project's accomplishments. Make field visits to interview trainers and farmers, and otherwise oversee the accomplishment of review objectives as specified under the "scope" section.
8. Based on the findings and conclusions of the Evaluation Mission, present team recommendations on the future of the sub-regional IPPM programme providing, as needed, indicative resource requirements.
9. Be responsible for the preparation of a draft and final version of the Evaluation Mission report incorporating contributions from all team members and of others.
10. Attend debriefing sessions at the FAO headquarters in Rome.

**Qualifications:**

1. At least 10 years experience in technical agricultural development preferably with substantial and productive field experience in agricultural development projects.
2. Demonstrated ability to lead and facilitate an interdisciplinary team.
3. Fluent in English and French
4. Demonstrated ability to prepare concise, clear reports in English language covering technical, institutional, and socio-economic factors
5. Preferably with experience with management of FAO projects
6. Preferably with experience in the region

## **Terms of Reference for National Experts**

**Duty station:** Each within their specific country, with travel limited to within the country

**Duration:** Three weeks (two weeks prior to the arrival of the international consultant and one week together with the international consultant)

**Duties:**

National review team will include four experts, one person to represent each country. Travel will be limited to within-country activities.

Experts should have experience in project design and implementation and be of sufficient seniority to help advise the team, particularly on issues related to institutionalization of the IPM Farmer Field School approach within their respective national programmes.

Under the overall assistance of the Review-Team Leader, National Experts will:

1. Spend two weeks in preparation for the arrival of the international team (preferably several weeks in advance), reviewing project documents and setting up visits for the team to appropriate government personnel, in collaboration with the National Project Coordinator
2. Spend one week to accompany the international consultant during country field visits to interview management personnel, trainers, and farmers associated with the project
3. Together with the international consultant carry out interviews with policy makers, donors, and others on their perceptions of the strengths and weaknesses of the project
4. In addition to the Mission Scope (Section 3 above), and together with the international consultant, assess the following points:
  - to what degree the project been successful in achieving its objectives,
  - if the original objectives of the project are still relevant,
  - should a third phase extension of the current project be recommended
  - if so, what changes should be made in the objectives, outputs and activities of the project for a potential Phase III
5. Spend one week after the visit by the international consultant to contribute, as appropriate, to the write up of the country section. After the final report has been submitted to the government by FAO, to participate in discussions at the national level, if necessary, on the findings of the Review and presentation to co-sponsors and donors.

**IPPM West African Sub-regional Review Mission Itinerary**  
**01 April to 11 June 2010**

01 April	Thursday	>	Team Leader begins background review of documents from home
07 April	Wednesday	>	Travel to Rome
08 April	Thursday	>	Briefing at FAO Headquarters, > Meet with Mr. William Settle, Project CTA and budget holder and other members of AGP.
09 April	Friday	>	Review documents and meet with any additional FAO personnel relevant to project execution.
10 April	Saturday	>	Travel to Dakar
12-16 April	Monday Friday	- >	Meet with National evaluation consultant > Meet with FAOR and relevant FAO personnel, > Meet with Regional Project Coordinator, Dr. Hama Garba and National project coordinator for Senegal, Dr. Makhfousse Sarr. > Visit selected field sites to meet with IPPM farmers (vegetables, rice as time and field activities permit)
17 April	Saturday	>	Travel to Burkina Faso
19-23 April	Monday Friday	- >	Meet with National evaluation consultant > Meet with Mr. Gabriel Diasso, IPPM coordinator for Burkina, and with appropriate FAO and Govt. personnel > Visit selected field sites to meet with IPM farmers (vegetables, cotton, and rice as time and field activities permit)
24 April	Saturday	>	Travel home
25-30 April	Sunday Friday	- >	Write up of part I
09 May	Sunday	>	Travel to Benin
10-14 May	Monday To Friday	>	Meet with National evaluation consultant > Meet with Mr. Chakirou Lawani Project Coordinator for Benin, and with relevant FAO and Government personnel > Visit selected field sites to meet with IPM farmers (vegetables, cotton as time and field activities permit)
15 May	Saturday	>	Travel to Bamako
17-21 May	Monday To Friday	>	Meet with National evaluation consultant > Meet with Mr. Mohamed Soumaré, Project Coordinator for Mali, and with relevant FAO and Government personnel > Visit selected field sites to meet with IPM farmers (vegetables, cotton as time and field activities permit)
22 May	Saturday	>	Return to Netherlands
23-30 May	Sunday Sunday	to >	Writing report
31 May	Sunday	>	Travel to Rome
01-02 June	Tuesday Wednesday	- >	Debriefing in Rome
03 June	Thursday	>	Return home
04 June - 11 June	Friday – Friday	>	Final write up from home and submission of final report

## **Annexe 2. L'itinéraire de la Mission d'Evaluation (dans la période du 7 avril au 18 juillet 2010)**

### **Italie**

Mercredi 7 avril	Voyage à Rome, Italie. Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP) et l'Office d'Evaluation (OEDD), FAO, Rome.
Jeudi 8 avril	Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO.
Vendredi 9 avril	Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO.
Samedi 10 avril	Voyage à Dakar, Sénégal.

### **Sénégal**

Dimanche 11 avril	Jour de repos. Dessin du canevas pour le Rapport National. Lecture de documents.
Lundi 12 avril	Réunion de programmation avec le Consultant National d'Evaluation ; Rencontres avec le Coordinateur Sous-Régional du Programme GIPD/CEP, le Coordinateur National du Programme GIPD, le représentant assistant de la FAO-Sénégal, et le Directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture.
Mardi 13 avril	Rencontre avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'Association Afrique AgroExport (AAFEX). Déjeuner avec l'ONG Environnement et Développement du Tiers-Monde – Protection Naturelle (ENDA-Pronat). Voyage à Sangalkam (zone Dakar/Niayes). Rencontre avec le Cadre Local de Concertation des OPs (CLCOP), le Point Focal Dakar/Niayes et agent de l'ANCAR, et le représentant local du Réseau National des Facilitateurs au Sénégal (RNFS). Voyage à Beer (zone Thiès/Niayes). Rencontre sur le terrain avec le Point Focal Thiès/Niayes de la Fédération des Producteurs Maraîchers des Niayes (FPMN), l'Union des Producteurs Maraîchers (UPM/GIPD), et le formateur sénior de la Direction de l'Horticulture. Voyage et nuit à Mbour.
Mercredi 14 avril	Voyage à Fatick. Rencontre avec le directeur régional ANCAR-Fatick. Atelier avec le Point Focal Fatick et agent de l'ANCAR, la Cellule régionale de la RNFS et trois producteurs-facilitateurs (1 homme, 2 femmes) tous travaillant sur les cultures maraîchères dans la zone vers Sokone. Voyage et nuit à St. Louis.
Jeudi 15 avril	Rencontre avec le directeur régional ANCAR-St.Louis et avec la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED). Atelier avec le Point Focal St. Louis et agent de l'ANCAR, la Cellule régionale de la RNFS, trois producteurs-facilitateurs (2 hommes, 1 femme) et huit producteurs des villages de Kalassan et Pont Gendarme. Voyage à Podor. Rencontre avec la SAED-Podor. Atelier avec le Point Focal et agent de la SAED, le Comité Inter-Villageois (CIV), la Cellule régionale du RNFS, l'Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirdé (UJAK) et six producteurs-facilitateurs (5 hommes, 1 femme) travaillant sur le riz et les cultures maraîchères. Voyage et nuit à Dagana.

Vendredi 16 avril Voyage à Dakar. Rencontres avec CERES-Locustox et PAN-Africa.  
 Samedi 17 avril Atelier de restitution avec les Coordinateurs Sous-régional et National du programme FAO/GIPD, le responsable Suivi-Evaluation de la Direction de l'Agriculture et le formateur sénior de la Direction de l'Horticulture. Voyage à Ouagadougou, Burkina Faso.

## **Burkina Faso**

Dimanche 18 avril Jour de repos. Messages électroniques. Lecture de documents.  
 Lundi 19 avril Rencontre de programmation avec le Coordinateur National du Programme GIPD, et le Consultant National de l'Evaluation Externe. Rencontre avec le Représentant de la FAO au Burkina Faso. Présentation de l'équipe du Programme National GIPD au Burkina. Rencontre avec le Coordinateur National du Programme GIPD, et avec l'Organisation Chrétienne de Secours et de Développement (CREDO).  
 Mardi 20 avril Rencontre avec le Secrétaire-Général (S-G du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), puis avec le D-G Protection des Productions Végétales (DGPV) et le D-G Vulgarisation et Recherche-Développement (DVRD), et avec la Direction Protection des Végétaux (DPV). Voyage à Bobo-Dioulasso.  
 Mercredi 21 avril Rencontres avec le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques à Bobo-Dioulasso (DRAHRH), Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB), le Chef-interim de la Station INERA-Farakoba, et la Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX). Visite de terrain et échanges avec des maraîchers à Bobo-Dioulasso. Atelier avec le responsable BPA de l'UNPCB, le Point Focal Programme GIPD et des techniciens-facilitateurs et producteurs-facilitateurs (riz, cultures maraîchères, BPA) ; puis le directeur de l'Ecole de Matourkou, et des représentants de la Station de recherche INERA-Farakoba. Voyage à Dédougou. Rencontre avec le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) à Dédougou. Voyage à Tougan.  
 Jeudi 22 avril Voyage à Niassan. Rencontre avec le Directeur Production & Professionalisation agricole de l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée de Sourou (AMVS). Rencontre avec les techniciens-facilitateurs et les producteurs-facilitateurs (riz et cultures maraîchères). Visite de terrain à un champ CEP et un champ paysan. Voyage à Di. Visite à un CEP de Commercialisation en cours – en présence du consultant Commercialisation du Programme GIPD. Retour à Ouagadougou. Préparation de l'Atelier de restitution.  
 Vendredi 23 avril Rencontre avec l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Ouagadougou. Atelier avec les Cellules Régionales du Plateau Central et du Centre. Rencontre avec le Maître d'Ouvrage Bagré (MOB). Atelier avec les producteurs et facilitateurs des Cellules Régionales du Plateau Central et du Centre. Rencontre avec l'Ambassade des Pays-Bas. Atelier de Restitution des premiers résultats de l'Evaluation externe chez la Direction Vulgarisation et Recherche-Développement (DVRD), au Ministère de l'Agriculture, de

- l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) à Ouaga.  
 Debriefing avec le Représentant de la FAO au Burkina Faso.
- Samedi 24 avril Cérémonie de remise de diplômes pasteur et GIPD, Ecole Biblique de Nabangré (Koubry). Rencontre avec l'ancien Coordinateur National du Programme GIPD (Phase 1 + Phase 2 jusqu'en avril 2009). Mise au point par l'équipe de l'Evaluation externe. Voyage à Paris, France.
- Dimanche 25 avril Arrivée à Paris, France. Voyage à Amsterdam, Pays-Bas.

## **Bénin**

- Dimanche 9 mai Voyage à Cotonou, Bénin.
- Lundi 10 mai Rencontre avec l'Ambassadeur des Pays-Bas au Bénin. Rencontre avec le représentant de la FAO au Bénin. Rencontre avec le Responsable Education non-formelle du Programme GIPD. Voyage Cotonou-Parakou. Rencontre avec le Coordinateur SNV-Parakou, SNV Organisation Néerlandaise de Développement, Parakou. Rencontre avec le Directeur du CRA-Agonkanmey. Premières échanges avec le Coordinateur National du Programme GIPD au Bénin. Bref échange avec le Directeur du CRA-Coton et Fibre (CRA-CF).
- Mardi 11 mai Rencontre avec le Directeur-Général du Centre Régional de la Production Agricole (CeRPA) Borgou/Alibori, Parakou ; le Responsable Développement des filières du CeRPA Borgou/Alibori, et les Responsables Communaux de la Production Agricole (RCPA) de Gogounou, Kandi, Malanville, Segbana. Voyage Parakou-Kandi. Rencontre avec les facilitateurs et facilitatrices GIPD Coton-Céréales-Légumineuses et Cultures Maraîchères du Département de l'Alibori, et avec le Point Focal Kandi. Rencontre avec le Formateur-Facilitateur du Programme GIPD à Kandi.
- Mercredi 12 mai Voyage Kandi-Segbana. Atelier avec les Techniciens-Facilitateurs dans la Commune de Segbana. Voyage Segbana-Piami. Atelier avec les Producteurs GIPD (CCL, riz, CUMAR) dans le village de Piami. Voyage Piami-Kandi. Rencontre avec les Producteurs GIPD (Coton) des villages de Padé et Pèdé, Commune de Kandi.
- Jeudi 13 mai (Ascension) Voyage Kandi-Malanville. Rencontres avec les facilitateurs GIPD puis les producteurs GIPD (UGPPM) de la Commune de Malanville. Visite de champs de riz GIPD. Voyage Malanville-Kandi. Rencontre avec la secrétaire du Programme GIPD. Voyage Kandi-Parakou. Rencontre avec le Coordinateur National du Programme FAO/GIPD au Bénin. Préparation de l'Atelier de restitution.
- Vendredi 14 mai (férié ; recensement) Voyage Parakou-Cotonou. Panne en route vers Degué-Dégué (au Sud de Savé). Rencontre de restitution des premiers résultats de l'Evaluation externe au Représentant de la FAO. Ce jour
- Samedi 15 mai Rencontre avec le Coordinateur de l'ONG OBEPAB, Cotonou. Travail sur le rapportage et la suite de l'évaluation. Voyage à Bamako, Mali.

## **Mali**

- Dimanche 16 mai Jour de repos. Rencontre avec le Coordination Nationale du Programme FAO/GIPD au Mali, et avec le Consultant National de l'Evaluation Externe. Lecture de documents du projet.



Lundi 17 mai	Rencontre avec l'Assistant de la Représentante de la FAO au Mali. Visite de courtoisie au Directeur de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV). Rencontre avec le Directeur de l'Agriculture. Rencontre avec la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT). Séance de travail avec le Coordinateur National. Rencontre avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture au Mali (APCAM). Rencontre avec la Chambre d'Agriculture de Koulikoro (CRA-K) et avec deux producteurs-facilitateurs du projet Développement Économique Rural de la Région de Koulikoro (DERK).
Mardi 18 mai	Voyage à Ségou. Atelier avec le Service Régional de la Protection des Végétaux (SRCV), la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), l'Office du Niger (ON), l'Office Riz Ségou (ORS) et le Réseau des Facilitateurs et Producteurs GIPD. Visite de courtoisie au Directeur Régional de l'Agriculture. Voyage à Kadiala via Zoumanabougou. Atelier de bilan GIPD avec producteurs, facilitateurs et structures sur le coton GIPD à Kadiala. Rencontre avec la SYCOV Filiale Nord-Est, l'URSCPC Secteur Bla, le Maire de Kadiala, le Point Focal Kadiala et Réseau local GIPD, des producteurs-facilitateurs et des producteurs GIPD. Voyage à Koutiala.
Mercredi 19 mai	Voyage à Sikasso. Rencontre avec le Chef Service de la Protection des Végétaux (SRPV). Atelier avec deux groupements de femmes GIPD (cumar) à Finkolo. Retour à Sikasso. Rencontre avec le Centre Régional des Recherches Agricoles (CRRA), le Chambre Régional d'Agriculture (CRA), puis le Directeur Régional de l'Agriculture (DRA). Rencontre avec la CMDT, Filiale Sud.
Jeudi 20 mai	Voyage à Sélingué. Rencontre avec l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) et des techniciens-facilitateurs (riz, cumar). Visite de champs (cumar et riz) et échange avec des producteurs dans le périmètre de Sélingué. Rencontre avec l'ancien Point Focal de l'ODRS. Préparation de l'Atelier de restitution.
Vendredi 21 mai	Voyage à Ouélessébougou. Rencontre avec l'Opération Haute Vallée du Niger (OHVN), des techniciens-facilitateurs et producteurs. Visite de courtoisie au groupe de techniciens-facilitateurs (coton) en recyclage à Ouélessébougou. Voyage à Bamako. Rencontre avec l'Ambassade des Pays-Bas au Mali. Atelier de restitution avec structures-partenaires.
Samedi 22 mai	Rencontre avec la représentation de la FAO au Mali. Echanges et finalisation de la mission avec le Coordinateur National du Programme GIPD au Mali. Voyage à Paris, France.
Dimanche 23 mai	Arrivée à Paris, France. Voyage à Amsterdam, Pays-Bas.

## **Pays-Bas**

Jeudi 17 juin                    Rencontre avec le Ministère des Affaires Etrangères, La Haye.

## **Italie**

Jeudi 15 juillet                Voyage à Rome, Italie.

Vendredi 16 juillet            Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP) et l'Office d'Evaluation (OEDD), FAO.

Dimanche 18 juillet        Voyage à Amsterdam, Pays-Bas.

### **Annexe 3. Liste des personnes rencontrées (en ordre chronologique)**

#### **Italie**

William Settle	Fonctionnaire Senior Technique, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Mme. Caterina Batello	Fonctionnaire Senior, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Daniel Shallon	Responsable Evaluation, Bureau du Programme, Budget et de l'Evaluation, FAO, Rome.
Mme. Anne-Sophie Poisot	Fonctionnaire Politiques et Marchés, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Shivaji Pandey	Directeur, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Peter Kenmore	Directeur adjoint, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Mark Davis	Fonctionnaire Senior, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Eric Kueneman	Directeur Adjoint, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Harry van der Wulp	Fonctionnaire Senior des Politiques, Division de la Production et la Protection des Végétaux (AGP), FAO, Rome.
Bernd Bultemeier	Fonctionnaire Evaluation, Bureau d'Evaluation (OEDD), FAO, Rome.
Alfred Duda	Fonctionnaire Senior, Eaux internationales, Fonds Mondial pour l'Environnement, Washington DC, Etats-Unis.
Mme. Françoise Schild	Deuxième Secrétaire, Représentation Permanente des Pays-Bas auprès des Organisations des Nations Unies, Rome.
Koen Joosten	Stagiaire, Représentation Permanente des Pays-Bas auprès des Organisations des Nations Unies, Rome.
Bart van Ommen	Fonctionnaire Senior, Division de l'Assistance aux Politiques, FAO, Rome.

#### **Sénégal**

Mohamed HAMA GARBA	Coordinateur Sous-régional du programme GIPD de la FAO.
Makhfousse SARR	Coordinateur National du programme GIPD. FAO-Sénégal.
Cheikh GUEYE	Représentant Assistant, FAO-Sénégal.
Ousséni DIALLO	Assistant Technique, expert en GIPD, FAO-Sénégal.
Mamadou DIALLO	Directeur de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture.
Abdoulaye DIACK	Chef de projet, Association Afrique AgroExport (AAFEX)
Mohamed EL TOURE	Expert technique qualité, AAFEX
Mme. Mariam SOW	Coordnatrice, ONG ENDA-Pronat
Mamadou SOW	Consultant international pour l'Auto-Evaluation du Programme Sous-régional GIPD de la FAO.

Amadou Moustapha MBAYE	Responsable Méthodologie, Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
Mour GUEYE	Directeur technique, Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
Sidya DABO	Secrétaire-Général du Cadre Local de Concertation des OPs (CLCOP), Sangalkam.
Amadou ANTA SAMB	Point focal Dakar/Niayes, Conseiller Agricole ANCAR, Sangalkam.
Moundaga DIAGNE	Président Cellule régionale du Réseau National des Facilitateurs GIPD au Sénégal (RNFS), Technicien-facilitateur, Sangalkam.
Ayobo FAYE	Formateur sénior, Direction de l'Horticulture, Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture.
Amadou DIAKHATE	Point focal Thiès/Niayes, Beer
Massyla SYLLA	Chargé de l'organisation Union des Producteurs Maraîchers GIPD (UPM-GIPD), Beer
Abdoulaye DIOUF	Président de l'UMP-GIPD, Beer
Mbaye DIOP	1 <sup>er</sup> vice-président de l'UPM-GIPD, Beer.
Abdou KA	2 <sup>ème</sup> vice-président de l'UPM-GIPD, Beer.
Ilo KA	Trésorier de l'UPM-GIPD, Beer.
Mme. Marième FALL	Secrétaire au compte de l'UPM-GIPD, Beer.
Jean-Charles FAYE	Directeur régional, ANCAR-Fatick.
Alioune DIOUF	Point focal Fatick, Conseiller agricole ANCAR, Fatick.
Cheikh Ahmed SY	Président de la Cellule régionale du RNFS, Fatick.
Mme. Lucy DIATTA	Productrice-facilitatrice, village de Diaglé, Fatick.
Mme. Zénabou BOP DIAMDY	Productrice-facilitatrice GIPD, Fatick.
Samba THIAW	Technicien-facilitateur, Fatick.
Amadou NDIAYE	Directeur régional, ANCAR-St. Louis.
Abdou MBODJI	Chargé du Programme GIPD, Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), St. Louis.
Ismaila MBENGUE	Point focal St. Louis, Technicien spécialisé ANCAR, St. Louis.
Daouda MBODJI	Secrétaire-général du RNFS, Conseiller agricole ANCAR, St. Louis.
Alassan BA	Chef Cellule Suivi & Evaluation, SAED-Podor.
Alassan BOUNA	Point focal Podor, Conseiller agricole de l'ANCAR
El-Hadj BA	Conseiller agricole de la SAED
Aboubacar DIOP	Producteur-facilitateur, Comité Inter-Villageois (CIV), Podor.
Abdoulaye HANN	Administrateur, Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirdé (UJAK)
Abou Harouna ANNE	Président du Réseau RNFS, Producteur-facilitateur, CIV, Podor.
Dogo SECK	Administrateur Général, CERES-Locustox, Dakar.
Papa SAMB GUEYE	Responsable Qualité & réglementation, CERES/Locustox, Dakar.
Mme. Anna NDIAYE	Responsable Chimie Environnementale, CERES/Locustox, Dakar.
Abou THIAM	Coordinateur régional, Pesticide Action Network Africa (PAN-Africa)

Mme. Fatou DIACK-DIAO Responsable Suivi-Evaluation du Programme GIPD, Direction de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture, Dakar.

\*\*\* Plus tous les autres techniciens-facilitateur et producteurs- facilitateurs rencontrés à St. Louis (11 personnes dont 2 femmes) et Podor (6 personnes dont 1 femme).

## Burkina Faso

Gabriel Aimé DIASSO Coordinateur National, Programme GIPD, FAO-Burkina Faso.  
Stanislas SANKARA Consultant National de l'Evaluation du Programme GIPD.  
François RASOLO Représentant de la FAO au Burkina Faso.  
Daouda KONTONGOMDE Assistant au Représentant de la FAO au Burkina Faso.  
Alain KABORE Assistant à l'Assistant au Représentant de la FAO au Burkina.  
Mme. Carolle TAPSOBA Assistant administratif et financier, Programme GIPD, Ouaga.  
Mme. Rasmata ZONGO Secrétaire au Programme GIPD, Ouagadougou.  
Amadou THIOMBEJANO Chargé Suivi-Evaluation, Programme GIPD. Ouagadougou.  
Mme. Priscille OUANGRE Chargé Renforcement des capacités des OPA, Ouagadougou.  
Dieudonné KAFANDO Coordinateur du Programme Sécurité alimentaire, Organisation Chrétienne de Secours et de Développement (CREDO), Ouagadougou.

Adama COMPAORE Secrétaire-Général, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH)

Robert OUEDRAOGO Directeur-Général des Productions Végétales (DGPV), Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH)

Bouma THIO Directeur la Vulgarisation et de la Recherche-Développement (DVRD), Direction Générale des Productions Végétales (DGPV), Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).

Amidou OUEDRAOGO Directeur de la Protection des Végétaux (DPV), Direction Générale des Productions Végétales (DGPV), Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).

Tendegma OUEDRAOGO Point Focal Programme GIPD, Direction des Productions Végétales (DPV), DGPV, MAHRH, Ouaga.

Lucien SAWADOGO Stagiaire de Doctorat, ancien Assistant au Programme GIPD, Direction des Productions Végétales (DPV), DGPV, MAHRH, Ouaga.

Mme. Marie-Thérèse SAWADOGO Cellule Pesticides, Direction des Productions Végétales (DPV), DGPV, MAHRH, Ouaga.

Kiéma NOE Service Interventions & Prospections des traitements, Direction des Productions Végétales (DPV), DGPV, MAHRH, Ouaga.

Mme. Mariam SOME-DRABO Chargé du Contrôle de la qualité, Direction des Productions Végétales (DPV), DGPV, MAHRH, Ouaga.

Maurice TRAORE Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) à Bobo-Dioulasso, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).

Sibiri TRAORE	Assistant au Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) à Bobo-Dioulasso, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).
Anastase YARA	Chef Service Agro-Economie et Coordinateur du Programme Coton biologique, Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina Faso (UNPCB), Bobo-Dioulasso.
Didier LAFRECHOUX	Assistant technique chargé du conseil à l'Exploitation familiale & la Fertilité des sols. Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina Faso (UNPCB), Bobo-Dioulasso.
Sanou ZEZOUMA	Producteur-facilitateur BPA, Union Nationale des Producteurs du Coton au Burkina Faso (UNPCB), Bobo-Dioulasso.
Souleymane OUEDRAOGO	Chef-interim du Station INERA-Farakoba, et responsable du Programme PRDOS-SPIA, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Bobo-Dioulasso.
Déhou DAKUO	Directeur-Adjoint de la Production & Recherche-Développement, Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Bobo-Dioulasso.
Sibiri SOU	Chef Section Phytosanitaire & Semences, Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Bobo-Dioulasso.
Ousséni KABORE	Chef Service Appui aux producteurs, Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Bobo-Dioulasso.
Casimir TIAHOUN	Formation Conseil à l'Exploitation, Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Bobo-Dioulasso.
Adamou DJIRE	Formation zone Bobo-Dioulasso, Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Bobo-Dioulasso.
Seydou BARRO	Centre Agricole Polyvalent (CAP), Matourkou, Houet
Pierre A. BELEM	Périmètre Rizicole de la Vallée du Kou (PRVK), Bama
Oumar BERTHE	Producteur-facilitateur – Vallée du Kou
Amadou DAO	Centre Agricole Polyvalent (CAP), Matourkou, Houet
Karim DARGA	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH), Houet
Rémy Komon DIOMA	Périmètre Rizicole de la Vallée du Kou (PRVK), Bama
Pascal Célestin KABORE	Point focal coton, Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Hauts-Bassins.
Karim Abdoul NADIE	Point focal commercialisation – Bobo-Dioulasso
Baba OUATTARA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Farako-Bâ
Bernard O. OUATTARA	Chef Zone d'Appui Technique (ZAT), Léna
Mathieu OUEDRAOGO	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Farako-Bâ
Seydou SANOU	Union Provinciale des Professionnels Agricoles (UPPA), Houet
Yacouba SANOU	Périmètre Rizicole de la Vallée du Kou (PRVK), Bama
Zésouma SANOU	Producteur-facilitateur Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), Bobo-Dioulasso
Boureima SAWADOGO	Producteur-facilitateur – Vallée du Kou.
Bernadette D. TRAORE	Périmètre Rizicole de la Vallée du Kou (PRVK), Bama
Julienne TRAORE-GUE	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Farako-Bâ

Alfred K. ZONGO	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH), Houet
Dofini YE	Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) à Dédougou, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH).
Alassan GUIRE	Directeur de la Production & Professionalisation agricole, Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), Niassan.
Randé ZAKARIA	Technicien supérieur & Technicien-Facilitateur GIPD, Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), Niassan.
Moussa ZIDA	Ingénieur agronome, Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS), Niassan.
Mme. Jessie MEYER	Consultante sur la Commercialisation, Programme GIPD, Ouagadougou.
Amidou TRAORE	Chef Programme Gestion des Ressources Naturelles-Systèmes de Production (GRN-SP), Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Ouagadougou.
Sibiri Jean-Baptiste TAOUNDA	Responsable Recherche-Développement (R-D), Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), Ouagadougou.
Maxime OUEDRAOGO	Directeur de la Production, Maîtrise d'Ouvrage Bagré (MOB).
Jaap-Jan SPEELMAN	Chef de Coopération / Premier Conseiller, Ambassade des Pays-Bas, Ouagadougou.
Bert VERMAAT	Premier Secrétaire / Bonne gouvernance / Politique, Ambassade des Pays-Bas, Ouagadougou.
Souleymane NACRO	Ancien-Coordinateur National (Phase 1 + Phase 2 jusqu'en avril 2009), Programme Régional GIPD, FAO-Burkina Faso.

\*\*\* Plus tous les technicien-facilitateurs, producteurs-facilitateurs et producteurs rencontrés à Bobo-Dioulasso (Kuinima ; 19 personnes, aucune femme), Niassan (Tougan ; 23 personnes, aucune femme), Din (Tougan ; 36 personnes dont 1 femme) et Ouagadougou (18 personnes dont 4 femmes).

## Bénin

Chakirou LAWANI	Coordinateur National, Programme GIPD, FAO-Bénin.
Wouter PLOMP	Ambassadeur des Pays-Bas au Bénin, Cotonou.
Marcellin NONFON	Expert Développement des filières, Ambassade des Pays-Bas au Bénin, Cotonou.
Jean Prosper KOYO	Représentant de la FAO au Bénin, Cotonou.
Falilou AKADIRI	Assistant représentant de la FAO au Bénin, Cotonou.
Zannou KAKPO	Responsable Education non-formelle, Programme GIPD, Kandi.
Guy Apollinaire MENSAH	Directeur du Centre de Recherches Agricoles à Agonkanmey (CRA-Agonkanmey).
Moussibaou Cossi DJABOUTOU	Directeur Centre de Recherches Agricoles – Coton et Fibres (CRA-CF), Cotonou.
Souleymane DIARRA	Coordinateur SNV-Parakou, SNV Organisation Néerlandaise de Développement, Parakou.

Sévérin CHALLA	Directeur-Général, Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA), Départements du Borgou/Alibori, Parakou.
Jean-Claude GANFON	Responsable Développement des Filières, Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA), Départements du Borgou/Alibori, Parakou.
Baba MABOUDOU	Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA), Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeCPA), Commune de Gogounou.
Maman Abdou RAZAKA	Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA), Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeCPA), Commune de Malanville
Sidi Imourou HABIKOU	Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA), Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeCPA), Commune de Segbana.
Zika OUMAROU	Responsable Communal pour la Promotion Agricole (RCPA), Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeCPA), Commune de Kandi.
Mme. Alima GOUNOU	Facilitatrice (Coton-Céréales-Légumineuses), Programme GIPD (CeCPA), Kassakou.
Mme. Amina GUERRA	Facilitatrice, (Coton-Céréales-Légumineuses), Programme GIPD (CeCPA), Kandi-Centre
Nourénoù YARO	Facilitateur (Coton-Céréales-Légumineuses), Programme GIPD (CeCPA), Alibori.
Cosme AKIN	Facilitateur (Coton-Céréales-Légumineuses), Programme GIPD, CeCPA, Tankangou.
Codjo AKOKPONHOUN	Point Focal Kandi & Facilitateur (Coton-Céréales-Légumineuses), Programme GIPD (CRA-CF), Pèdé.
Abdou Karim AGBALESSIN	Facilitateur (CUMAR), Programme GIPD (privé), Malanville.
Mohamadou MAHAZOU	Facilitateur (CUMAR), Programme GIPD (privé), Kandi.
Amadou MASKOUD	Facilitateur (CUMAR), Programme GIPD (privé), Tankangou.
Gafarou RAÏMI	Formateur-Facilitateur, Programme GIPD, Kandi.
Donatien DANSI	Point Focal, Facilitateur (CCL, riz, CUMAR, Programme GIPD, Piame).
Alidou ALASSANE WOOLELE	Facilitateur (CUMAR, riz), Programme GIPD, Segbana
Yacoubou SANGO	Facilitateur (CCL), Programme GIPD, Liboussou
Marius ADJE	Facilitateur (CUMAR), Programme GIPD, Libanté
Moïse NONVIDÉ	Facilitateur (CUMAR), Programme GIPD, Sokotondji
Soumaïla IDRISOU	Facilitateur (CCL, CUMAR), Programme GIPD, Libanté
Mme. Aïssa MODIBO	Secrétaire, Centre Régional de la Production Agricole (CeCPA), Segbana.
Soulé ADJIBA	Facilitateur (riz, CCL, CUMAR), Programme GIPD (privé), Malanville
Amadou GODJI	Facilitateur (riz, CUMAR), Programme GIPD (CRA-Nord), Malanville
Ibrahim SOUMAÏLA	Facilitateur (riz), Programme GIPD (UGPPM), Malanville
Romain MATOUKOU	Point Focal et Facilitateur (riz), Programme GIPD (privé), Malanville
Nassirou SALÉ	Facilitateur (riz, CUMAR), Programme GIPD (privé), Malanville

Houdou MANZOU Facilitateur (riz, CCL, CUMAR), Programme GIPD (privé), Malanville  
 Hassan DRAMANE Facilitateur (riz), Programme GIPD (UGPPM), Malanville  
 Mme. Elizabeth DEDEHOUANOU Responsable Administrative et Financière, Programme FAO/GIPD, Kandi.  
 Simplicie Davo VODOUHE Coordinateur, Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB), Cotonou.

\*\*\* Plus tous les producteurs GIPD rencontrés à Piame (22 producteurs CCL, riz et cumar ; dont 9 femmes), Kandi (8 producteurs hommes de Pèdé et Padé ; aucune femme) et Malanville (15 producteurs riz et cumar ; dont une femme).

## Mali

Mohamed SOUMARÉ Coordinateur National, Programme FAO/GIPD. FAO-Mali, Bamako.  
 Souleymane COULIBALY Responsable Suivi-Evaluation, Programme FAO/GIPD. FAO-Mali, Bamako.  
 Hamady Souholy DOUCOURÉ Consultant National, Programme FAO/GIPD. FAO-Mali, Bamako.  
 Cheick Bougady BATHILY Assistant du Représentant de la FAO au Mali, Bamako.  
 Moussa CAMARA Directeur de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, Bamako.  
 Ousmane CISSÉ Conseiller technique agronomique, Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), Bamako.  
 Ousmane TRAORÉ Conseiller technique agronomique, Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), Bamako.  
 Yahaya KANÉ Point Focal GIPD, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Bamako.  
 Yalcouye BOUREÏMA Assistant technique, Chambre d'Agriculture de Koulikoro (CRA-K).  
 Modibo COULIBALY Producteur-facilitateur (mangue), Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK).  
 Bakary Ko COULIBALY Producteur-facilitateur (sésame, maïs), Développement Économique Rural de la Région de Koulikoro (DERK).  
 Souleymane SIDIBE Chef, Service Régional de la Protection des Végétaux (SRCV), Ségou

(+ Atelier à Ségou avec ON, ORS, DRA, SCRIV, producteurs-facilitateurs et producteurs ; environ 20 personnes dont 2 femmes)

Idrissa DIAWARA Directeur Régional de l'Agriculture (DRA), Ségou.

(+ Atelier de bilan à Kadiala avec les producteurs, facilitateurs et structures impliquées dans le GIPD ; total environ 200-250 personnes)

Abouba Kar COULIBALY Facilitateur GIPD (coton), Zoumanabougou  
 Mamadou MALLÈ Président de l'Union Régionale des Sociétés Coopératives des Producteurs du Coton (URSCPC), Secteur Bla.  
 Dramane COULIBALY Maire de Kadiara, Facilitateur GIPD (coton)



Mohadamy COULIBALY	Président Syndicat Coton et Vivriers (SYCOV), Filière Nord-Est.
Soumaïla MALLÉ	Producteur-facilitateur GIPD (coton)
Gaossou COULIBALY	Point Focal Kadiara, Président du Réseau Local Kadiara
Drissa MALLÉ	Producteur-facilitateur GIPD (coton)
Siaka SAMAKÉ	Producteur GIPD (coton)
Bakassi COULIBALY	Producteur-facilitateur GIPD (coton)
Oumar Diadié DJITTEI	Chef, Service Régional de la Protection des Végétaux (SRCV), Sikasso
Boubacar TAMBOURA	Point Focal, Direction Régional de l'Agriculture (DRA), Sikasso

(+ Atelier à Finkolo avec Maire, Chef du village, Délégués, et deux groupements de femmes GIPD (cumar) – Kotonioo Tala et Benkadi ; environ 80 personnes au total)

Harouna YOSSI	Directeur, Centre Régional des Recherches Agricoles (CRRA), Sikasso
Idrissa TERETA	Chercheur entomologiste, Centre Régional des Recherches Agricoles (CRRA), Sikasso
Abdoulaye BAMBA	Président, Chambre Régional d'Agriculture (CRA)
Salif DIARRA	Secrétaire-Général, Chambre Régional d'Agriculture (CRA)
Ouati SEKE	Conseiller technique, Chambre Régional d'Agriculture (CRA)
Seydou KEITA	Directeur Régional de l'Agriculture (DRA), Sikasso
Nanko MARIKO	Chef Vulgarisation agricole, Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), Sikasso
Ibrahima CISSOKHO	Chef de la Production, Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), Filiale Sud, Sikasso
Youssouf BOUREÏMA	Point Focal Structure (PFS), Chef Production et Valorisation des Production Végétales, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS).
Moussa DIARRA	Point Focal Facilitateur (PFF), Responsable Volet Formation, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Ibrahima DEMBELE	Chef Programme Production Végétale, l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Bois MARIKO	Responsable périmètre Sélingué, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Moussa GOITA	Chef Appui à la Production Végétale, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Tahédou KOUSSANOU	Chef Vulgarisation agricole & Facilitateur GIPD, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Fadiala KEITA	Responsable Maraîchage & Facilitateur GIPD, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Moussa Fadié TRAORE	Agent Production Agricole (candidat-GIPD), Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Seydou Boureïma BOKO	Chargé de l'Appui aux Organisations Paysannes, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Mamadou SANGARE	Responsable Programme Eau, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS)
Gaoussou TRAORÉ	Ancien Point Focal Structure, Responsable Suivi-Evaluation, Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS).
Sékou Oumar COULIBALY	Chef Secteur Adjoint & Facilitateur GIPD, Office de la Haute

Yacouba DEMBELE	Vallée du Niger (OHVN), Ouélessébougou. Facilitateur, GIPD, Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), Ouélessébougou.
Brahma SAMAKE	Producteur GIPD, Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), Ouélessébougou.
Moussa SAMAKE	Producteur (aspirant GIPD), Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), Ouélessébougou.
Jaco MEBIUS	Premier secrétaire, Ambassade des Pays-Bas au Mali.

(+ Atelier de restitution à Bamako – avec 10 personnes (8 hommes + 2 femmes) de structures partenaires dont : OPV, DNA, APCAM, CMDT, OHVN, ODRS, PASP-Mali)

Mamadou CAMARA	Chargé de la Communication et de la Sensibilisation, Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides Obsolètes (PASP-Mali), Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA), Bamako.
----------------	--

\*\*\* Plus tous les autres techniciens-facilitateurs, producteurs-facilitateurs et producteurs rencontrés à Ségou, Kadiala (Bla), Finkolo (Sikasso), Sélingué et Ouélessébougou.

## **Pays-Bas**

Mme. Monique CALON	Direction Développement Economique Durable, Ministère des Affaires Etrangères, La Haye.
Mme. Aaltje DE ROOS	Spécialiste thématique, Direction Développement Economique Durable, Ministère des Affaires Etrangères, La Haye.
Govert VISSER	Conseiller politique sénior, Direction Climat, Energie, Eau & Environnement, Ministère des Affaires Etrangères, La Haye.

## Annexe 4. Résumé du Cadre logique (2006-2010) et des Résultats (2006-2009) de la Phase 2

Objectifs du programme	Activités	Résultats attendus (Document du projet ; 2006-2010)	Résultats de la Phase 2 (2006-2009)	Observations (à la fin-2009)
1. Renforcer les capacités des partenaires institutionnels en matière de GIPD	1.1 Réviser et valider les curricula de formation 1.2 Recycler les facilitateurs 1.3 Former de nouveaux facilitateurs et producteurs 1.4 Développer des partenariats en alphabétisation 1.5 Développer des réseaux de facilitateurs et producteurs 1.6 Développer un système de suivi-évaluation des activités	1.1 11 ateliers de diversification et validation, BPA et autres innovations intégrées ; 1.2 550 techniciens-facilitateurs et 1.510 producteurs facilitateurs recyclés en 4 ans ; 1.3 425 TF et 1.235 PF nouveaux formés, au moins 2.485 nouveaux CEP et 2.250 CEP d'extension/consolidation en 4 ans, au moins 30% des producteurs formés sont femmes 1.4 partenariats développés avec les structures nationales compétentes et les programmes nationaux d'alphabétisation, un programme d'alphabétisation mis en place, la qualité de la formation des producteurs améliorée 1.5 réseaux fonctionnels de facilitateurs et producteurs, 15 à 20 échanges inter-pays et 3 à 4 inter-pays chaque année 1.6 un chargé de suivi-évaluation par pays, un système de suivi-évaluation développé par pays, données exploitées (local, national, sous-régional)	1.1 13 ateliers de diversification et validation, BPA et autres innovations intégrées ; 1.2 1.094 techniciens-facilitateurs et producteurs-facilitateurs recyclés en 4 ans ; 1.3 527 TF et 429 PF nouveaux formés, 2.858 nouveaux CEP en 4 ans, 34 % des producteurs formés sont des femmes 1.4 partenariats développés avec les structures nationales compétentes, pas de partenariats développés avec les programmes nationaux d'alphabétisation, pas de programme d'alphabétisation mis en place, la qualité de la formation des producteurs a été améliorée 1.5 réseaux de facilitateurs et producteurs fonctionnels (début-2010), 0 échanges inter-pays et 2 inter-pays réalisés 1.6 un chargé de suivi-évaluation par pays, un système de suivi-évaluation développé par pays, données exploitées (local, national, sous-régional)	1.1 atteint 1.2 partiellement atteint (54%) 1.3 atteint (TF : 124% ; prod. femmes formées : 113%) ; partiellement atteint (PF : 35% ; CEP : 60%) 1.4 partiellement atteint 1.5 partiellement atteint 1.6 partiellement atteint (chargé S-E interne, données CEP pas exploitées ; pas S-E des résultats & impacts)
2. Renforcer et élargir l'institutionnalisation du programme GIPD	2.1 Développer une stratégie avec les partenaires d'appropriation de l'approche GIPD/CEP 2.2 Mettre en place un cadre de concertation entre les partenaires 2.3 Contribuer au renforcement des capacités organisationnelles des OPAs	2.1 une stratégie d'appropriation de l'approche GIPD/CEP développée avec les partenaires, plusieurs partenaires mettent en place et conduisent leur propre programme GIPD/CEP, les programmes nationaux de vulgarisation utilisent l'approche GIPD/CEP 2.2 un cadre de concertation entre les partenaires par pays, les préoccupations des partenaires sont prises en compte 2.3 les capacités organisationnelles des OPAs agricoles ont été renforcées, une meilleure appropriation de l'approche GIPD/CEP par les OPAs, un partenariat établi avec les structures compétentes en matière de renforcement des OPAs	2.1 une stratégie d'appropriation de l'approche GIPD/CEP développée avec les partenaires, plusieurs partenaires mettent en place et conduisent leur propre programme GIPD/CEP, les programmes nationaux de vulgarisation utilisent l'approche GIPD/CEP 2.2 un cadre de concertation entre les partenaires par pays, les préoccupations des partenaires sont prises en compte 2.3 les capacités organisationnelles des OPAs agricoles ont été renforcées, une meilleure appropriation de l'approche GIPD/CEP par les OPAs, un partenariat établi ou activités développées avec les structures compétentes en matière de renforcement des OPAs	2.1 atteint 2.2 atteint (BF, ML, SN), pas atteint (BJ). 2.3 atteint
3. Capitaliser les acquis du programme GIPD et développer une stratégie de communication	3.1 Produire et diffuser des documents et outils capitalisant les acquis du programme 3.2 Organiser des ateliers de restitution et de partage des acquis du programme (local, national, sous-régional) 3.3 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation de l'opinion publique, des décideurs et des partenaires au développement	3.1 document capitalisant les acquis de la première phase, au moins 7 films-documentaires sur la GIPD, au moins 50 portes-ouvertes et visites de décideurs, une centaine d'articles dans la presse et émissions radio, un site web a été créé 3.2 au moins 30 ateliers de restitution au niveau local et 5 au niveau national et sous-régional en 4 ans 3.3 25 émissions télévisées et au moins 80 articles de presse sur la GIPD/CEP, un site web a été créé	3.1 document capitalisant les acquis de la première phase, 8 films-documentaires sur la GIPD, 12 portes-ouvertes et visites de décideurs, 28 articles dans la presse et 41 émissions radio(souvent en plusieurs langues), le site web n'est pas fonctionnel 3.2 24 ateliers de restitution au niveau local, 12 au niveau national et sous-régional en 4 ans 3.3 18 émissions télévisées (parfois ré-diffusion) et 28 articles de presse sur la GIPD/CEP, le site web n'est pas fonctionnel	3.1 atteint (films-docs : 114%) ; partiellement atteint (JPO : 24% ; articles & émissions radio : 68%) 3.2 atteint 3.3 partiellement atteint (émissions télé : 72% ; articles de presse : 33%)

## Annexe 5. Formations des Facilitateurs organisées par le Programme GIPD (2006-2009)

Pays	Période	Lieu	Titre	Spéculation	Nombre de participants	Types de participants
<b>Bénin</b>	juillet-novembre 2007	Kandi	FdF Coton	Coton	15	Techniciens
	juillet-novembre 2008	Kandi	FdF CCL	Coton (CCL)	15	Techniciens
	décembre 2007-avril 2008	Malanville	FdF Riz	Riz	30	Techniciens & Producteurs
	janvier-juin 2009	Bodjécali	FdF Riz	Riz	15	Techniciens & Producteurs
	octobre 2007-mars 2008	Kandi	FdF CUMAR	Cumar	30	Techniciens
	septembre 2008-mars 2009	Kandi & Bodjécali	FdF CUMAR	Cumar	15	Techniciens
	juillet-décembre 2009	Dassa-Zoumé	FdF CCL	Coton (CCL)	27	Techniciens & Producteurs
				<b>147</b>		
<b>Burkina Faso</b>	juin-novembre 2007	Niassan	FdF Riz	Riz	13	Techniciens
	juin-novembre 2007	Bobo-Dioulasso	FdF Coton	Coton	25	Techniciens
	juillet 2007-juin 2008 (3 j/mois)	Orodara	FdF Mangué	Mangué	25	Producteurs
	novembre-avril 2007	Bagré	FdF Cumar	Cumar	36	Techniciens
	juin-novembre 2007	Bobo-Dioulasso	FdF Coton	Coton	25	Techniciens
	juin-novembre 2009	Bobo-Dioulasso	FdF Coton	Coton	40	Producteurs
	juillet-novembre 2009 (3 j/mois)	Loumbila	FdF Niébé	Niébé	10	Techniciens
				<b>174</b>		
<b>Mali</b>	juin-novembre 2006	Banamba	FdF Sésame	Sésame	20	Producteurs
	juin-novembre 2007	Dioïla	FdF Coton	Coton	32	Techniciens & Producteurs
	juin-novembre 2007	Mopti	FdF riz	Riz	30	Techniciens
	octobre 2007-mars 2008	Kayes	FdF Cumar	Cumar	29	Techniciens & Producteurs
	octobre 2007-mars 2008	Yélimané	FdF Cumar	Cumar	15	Producteurs
	octobre 2007-mars 2008	Tienfala	FdF Cumar	Cumar	17	Producteurs
	novembre 2007-septembre 2008	Koulikoro	FdF Mangué	Mangué	10	Producteurs
	juin-novembre 2008	Ouéléssébougou	FdF Coton	Coton	30	Techniciens
	juin-novembre 2008	Ouéléssébougou	FdF Coton	Coton	30	Producteurs
	octobre 2008-mars 2009	Sikasso	FdF Cumar	Cumar	30	Techniciens & Producteurs
	décembre 2008-avril 2009	Ségou	FdF Cumar	Cumar	26	Techniciens
	décembre 2008-avril 2009	Sites Projet	FdF Cumar	Cumar	29	Techniciens
	décembre 2008-mai 2009	Sélingué	FdF riz	Riz	23	Techniciens
	juin-novembre 2009	Ouéléssébougou	FdF Coton	Coton	48	Techniciens
	juin-novembre 2009	Manicoura	FdF riz	Riz	4	Techniciens
	juillet-novembre 2009	Koulikoro	FdF Sésame	Sésame	14	Producteurs
	juillet-novembre 2009	Dioïla	FdF Sésame	Sésame	14	Producteurs
	novembre 2009-mars 2010	Bandiagara	FdF Cumar	Cumar	26	Techniciens
	novembre 2009-septembre 2010	Koulikoro/Dioïla	FdF Karité	Karité	40	Producteurs
	janvier-mai 2010	Kayes	FdF Cumar	Cumar	24	Techniciens
				<b>491</b>		
<b>Sénégal</b>	juillet-décembre 2007	Ndiaye	FdF Cumar	Riz	28	Techniciens & Producteurs
	novembre 2008-avril 2009	Thiès	FdF Cumar	Cumar	15	Techniciens & Producteurs
	novembre 2008-avril 2009	Podor	FdF Cumar	Cumar	20	Techniciens & Producteurs
	mai 2009	Taïba Ndiaye	FdF Mangué	Mangué	7	Techniciens & Producteurs
	juillet-octobre 2009	Tambacounda	FdF Coton	Coton	50	Techniciens
				<b>120</b>		

## Annexe 6. Recyclages organisés par le Programme GIPD (2006-2009)

Pays	Période	Lieu	Titre	Spéculation	Nombre de participants	Types de participants
<b>Bénin</b>	juillet 2008	Kandi	Recyclage	Coton	15	Techniciens
	décembre 2008	Kandi	Recyclage	Riz	30	Techniciens & Producteurs
	décembre 2008	Kandi	Recyclage	Cumar	30	Techniciens
	mai 2009	Kandi	Recyclage	Coton (CCL)	15	Techniciens
	octobre 2009	Kandi	Recyclage	Riz	15	Techniciens & Producteurs
	octobre 2009	Kandi	Recyclage	Cumar	15	Techniciens
					<b>120</b>	
<b>Burkina Faso</b>	juin 2007	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Coton	10	Producteurs
	mai 2008	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Sécurité & santé	12	Techniciens
	mai 2008	Ouagadougou	Recyclage	Sécurité & santé	9	Techniciens
	juin 2008	Niassan	Recyclage	Sécurité & santé	11	Techniciens
	mai 2008	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Hygiène en Cumar	12	Techniciens
	mai 2008	Ouagadougou	Recyclage	Hygiène en Cumar	9	Techniciens
	juin 2008	Niassan	Recyclage	Hygiène en Cumar	11	Techniciens
	juin 2008	Niassan	Recyclage	Suivi-évaluation	11	Techniciens
	juin 2008	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Coton	25	Techniciens
	décembre 2008	Orodara	Recyclage	Mangue biologique	22	Producteurs
	juin 2009	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Coton	57	Techniciens & Producteurs
	juin 2009	Bobo-Dioulasso	Recyclage	Riz & Cumar	33	Techniciens
	juin-juillet 2009	Ouagadougou	Recyclage	Riz & Cumar	40	Techniciens
					<b>262</b>	
<b>Mali *</b>	mai 2007	Sikasso	Recyclage	Coton	38	Techniciens & producteurs
	mai 2007	Sélingué	Recyclage	Riz	9	Techniciens
	juin 2007	Niono	Recyclage	Riz	65	Techniciens & producteurs
	juin 2007	Banamba	Recyclage	Sésame & maïs	20	Producteurs
	septembre 2007	Baguinéda	Recyclage	Cumar	20	Techniciens
	septembre 2007	Baguinéda	Recyclage	Cumar	14	Producteurs
	novembre 2007	Niono	Recyclage	Cumar	26	Techniciens & producteurs
	mai 2008	Sikasso	Recyclage	Coton	35	Techniciens
	mai 2008	Bla	Recyclage	Coton	15	Producteurs
	juin 2008	Baguinéda	Recyclage	Riz	24	Techniciens
	juin 2008	Mopti	Recyclage	Riz	28	Techniciens
	juin 2008	Koulikoro	Recyclage	Sesame	18	Producteurs
	septembre 2008	Ouélessébougou	Recyclage	Cumar	27	Techniciens
	septembre 2008	Kayes	Recyclage	Cumar	42	Techniciens & producteurs
	septembre 2008	Ségou	Recyclage	Cumar	25	Techniciens
	septembre 2008	Bandiagara	Recyclage	Cumar	26	Techniciens
	septembre 2008	Baguinéda	Recyclage	Cumar	22	Techniciens
octobre 2008	Koulikoro	Recyclage	Mangue & Cumar	25	Producteurs	

mai 2009	Ouéléssébougou	Recyclage	Coton	60	Techniciens & producteurs
mai 2009	Dioïla	Recyclage	Coton	35	Producteurs
juin 2009	Mopti	Recyclage	Riz	26	Techniciens
juin 2009	Niono	Recyclage	Riz	10	Techniciens & producteurs
juin 2009	Baguinéda	Recyclage	Riz	24	Techniciens
juillet 2009	Banamba	Recyclage	Sésame	16	Producteurs
septembre 2009	Sikasso	Recyclage	Cumar	35	Techniciens & producteurs
septembre 2009	Kayes	Recyclage	Cumar	70	Techniciens & producteurs
septembre 2009	Baguinéda	Récyclage	Cumar	17	Techniciens
septembre 2009	Ségou	Récyclage	Cumar	27	Techniciens
septembre 2009	Bandiagara	Récyclage	Cumar	37	Techniciens & producteurs
				<b>836</b>	

\* Notez que le total de cette liste, fournie tardivement le 31 août 2010, ne correspond pas aux chiffres en Figure 5. Sur ces 836 recyclés (545 techniciens, 291 producteurs), 275 l'auraient été sur financement des partenaires.

<b>Sénégal</b>	2007	Podor	Recyclage	Riz	23	Techniciens
	2007	Pout	Recyclage	Cumar	83	Producteurs
	2007	Podor	Recyclage	Cumar	22	Techniciens
	2007	Podor	Recyclage	Riz	56	Producteurs
	2008	Podor (Guia)	Recyclage	Riz	35	Techniciens
	2008	Thiès (ENSA)	Recyclage	Cumar	15	Techniciens
	2009	Podor	Recyclage	Cumar	20	Techniciens
	2009	Ndiaye	Recyclage	Riz	30	Producteurs
	2009	Mboro	Recyclage	Cumar	50	Producteurs
					<b>334</b>	

## **Annexe 7. Ateliers organisés par le Programme GIPD (décembre 2006 – juillet 2010)**

### **Bénin**

- 5 séances d'information (en 2007)
- 4 séances de restitution de résultats de l'Evaluation interne du programme (en 2009).

### **Burkina Faso**

- Atelier de capitalisation des résultats de formation sur les BPA 2006-2007 (coton) (décembre 2007)
- Atelier de lancement du Projet sous-régional Tous Pays ACP (AAACP) sur les produits de base agricoles (coton) (avril 2008)
- Atelier de recyclage de techniciens sur la qualité sanitaire des produits agricoles, la santé et la sécurité des producteurs agricoles (cumar) (mai 2008)
- Atelier de capitalisation des résultats de formation sur les BPA 2008-2009 (coton) (décembre 2009)
- Atelier de restitution de résultats d'une étude portant sur la commercialisation des produits issus de la méthodologie de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD) (cumar) (juin 2009)
- Atelier-bilan et programmation des activités du programme pour la campagne humide 2009 (cumar) (Bobo-Dioulasso, juin 2009)
- Atelier-bilan et programmation des activités du programme pour la campagne humide 2009 (cumar) (Ouagadougou, juin 2009)
- Atelier de restitution de formation en GIPD / PIP (cumar) (Koudougou, juillet 2009)
- Atelier de recyclage sur la commercialisation des produits agricoles issus de la GIPD (cumar) (juillet 2009)
- Atelier sous régional de planification des activités GIPD 2010 (novembre 2009)
- Atelier bilan et capitalisation des activités 2007-2010 (avril 2010)

### **Mali**

- Ateliers de diversification des curricula : 6
- Ateliers de restitution des acquis : 9 (2 national ; 7 local)
- Ateliers-bilan : 6 (3 sous-régional ; 2 national ; 1 local)
- Ateliers sur innovations : 3 ateliers locaux sur l'IPVM
- Ateliers sur la commercialisation : 5 (2 sous-régional ; 1 national ; 2 local)
- Ateliers sur l'introduction de la GIPD dans le cursus des écoles d'agriculture : 2 (local).
- Atelier sous régional de planification des activités GIPD (2008)

## Sénégal

- Ateliers de révisions des curriculum GIPD riz et cumar : 2 (en 2006/2007).
  - Atelier sous régional de planification des activités GIPD (2007)
  - Atelier technique de conditions de mises du Système Intensification du Riz (SIR) dans les vallées de la communauté rurale de Toubacouta, en partenariat avec le PAPIL (décembre 2008)
  - Atelier technique de révision de curriculum sur le coton (Tambacounda, 2009)
  - Ateliers de restitution et remises d'attestation : 3 à Bambilor (Niayes, 2008), Potou (Louga, 2009) et Beer (Niayes, 2008)
  - Rencontre de restitution de l'étude sur la commercialisation des produits issus de la pratiques GIPD (Thiès, 2009)
  - Rencontre de restitution des acquis GIPD avec les groupements féminins de la région de Fatick (2009)
  - Ateliers régionaux de restitution des acquis de la GIPD : 4 à St. Louis, Thiès, Tambacounda et Fatick (2007)
- Atelier de restitution et partage (Matam, 2009).



## **Annexe 8. Manuels de formation GIPD (2006-2009)**

### **Général**

FAO/GIPD (2010), *Guide du Facilitateur en CEP/GIPD pour l'animation des Champs Ecole des Producteurs*. FAO/GIPD, Rome, Italy. Janvier 2010, 41p..

### **Bénin**

Manuels et Curricula de formation élaborées dans cadre programme GIPD :

- La gestion des exploitations agricoles
- L'analyse économique simplifiée
- Le sol : mode de gestion pour une production durable
- Les types de sol et exploitation en Cultures maraîchères
- La production de l'oignon
- Les semences
- L'aménagement des terrains suivant les courbes de niveau
- Le diagnostic d'exploitation
- La stratégie nationale du Conseil Agricole au Bénin
- Comment fait-on l'évaluation des actions par la méthode SEPO
- Les principaux ravageurs en cultures cotonnières
- L'agriculture durable à travers l'approche GIPD
- Les fiches techniques

### **Burkina Faso**

Liste des thèmes des curricula par spéculation :

#### **Riz :**

- La fertilisation minérale du riz
- L'importance du fractionnement de l'urée
- L'importance de l'observation régulière des cultures
- La gestion des ravageurs et des adventices
- La gestion de l'exploitation agricole
- Les phases de développement du riz.
- La notion de compte d'exploitation
- Le sevrage de la culture pour réussir sa récolte
- L'importance de l'élaboration d'un compte d'exploitation, comment et quand l'élaborer
- La planification des activités
- L'utilisation rationnelle des pesticides
- Estimation des rendements (Les composantes du rendement du riz et les paramètres qui les influencent)
- La gestion des déprédateurs des cultures : la notion de seuil économique
- Les différentes méthodes de lutte contre les ravageurs. L'équilibre écologique
- La solubilité de l'urée : l'importance du malaxage et de la lame d'eau
- Le danger des produits chimiques

- Hygiène et traçabilité
- L'importance de la semence de qualité
- La pépinière et la densité de repiquage.

### ***Mangue :***

- L'introduction à l'analyse de l'agro-écosystème (AAES)
- Les différents types de taille
- Les enregistrements au champ
- Les techniques de mise en place d'une pépinière; le processus de certification d'un produit agricole
- La gestion intégrée des principaux prédateurs associés à la mangue biologique.
- Connaissance des principaux ravageurs du manguier au BF et méthodes de gestion.
- Techniques de greffage et surgreffage
- Mise en place d'un verger (choix du site, piquetage, trouaison)
- Technique de compostage
- Gestion des fourmis rouges
- Traçabilité d'un produit
- Technique de fabrication des bios pesticides
- Techniques de récolte – transport – conditionnement
- Connaissance et gestion des mouches des fruits.

### ***Coton :***

- Diagnostic préalable à l'installation et à la gestion des CEP
- Stratégies organisationnelles
- Introduction à l'agronomie de la culture cotonnière
- Introduction à l'Analyse de l'Agro-Ecosystème
- Techniques de préparation et utilisation des insecticides naturels
- Ennemies du cotonnier et leur gestion
- Associations céréales/légumineuses
- Entomologie Ennemies du niébé
- Gestion intégrée de la fertilité des sols
- Agronomie du maïs
- Agronomie du niébé
- Agro-foresterie GIPD
- Education non formelle
- Fauche et conservation du fourrage naturel
- Techniques d'ensilage
- Intégration Agriculture-Elevage
- Gestion des exploitations agricoles
- Gestion des ennemies du cotonnier
- Dressage des animaux de trait
- Techniques de conservation du niébé
- Sécurité sanitaire et qualité des produits agricoles
- Alimentation des animaux d'élevage
- Soins des animaux d'élevage
- Techniques de transformation du Mucuna
- Techniques de transformation du soja.

## Mali

- DERK (2009), *Guide pratique d'installation et d'entretien du pourghère à l'intention des producteurs*. Programme Développement Economique Rural de la Région de Koulikoro (DERK), Koulikoro, Mali. Octobre 2009, 6p..
- FAO/GIPD (2006), *Guide pour le Système de la Production Intégrée et Durable (SPID) des cultures maraîchères, céréales, sésame*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Décembre 2006, 171p..
- FAO/GIPD (2007), *Guide pour le Système de la Production Intégrée et Durable (SPID) de la mangue*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Janvier 2007, 187p..
- FAO/GIPD (2008), *Guide du Facilitateur en GIPD du coton*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Juin 2008, 48p..
- FAO/GIPD (2008), *Guide du Facilitateur en GIPD du riz*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Juin 2008, 39p..
- FAO/GIPD (2008), *Guide du Facilitateur en GIPD des cultures maraîchères*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Juin 2008, 53p..
- FAO/GIPD (2008), *Guide du Facilitateur en GIPD des cultures maraîchères. (Version en Bambara)*, Programme national GIPD, Bamako, Mali. Juin 2008, 168p..
- FAO/GIPD (2008), *Principaux ravageurs du cotonnier au Mali et les moyens de lutte*. Programme FAO/GIPD, Bamako, Mali. Septembre 2008, 32p..
- FAO/GIPD (2008), *Maladies et carences du cotonnier*. Programme FAO/GIPD, Bamako, Mali. Septembre 2008, 18p..
- FAO/GIPD (2009), *Fiche technique : Henné*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Avril 2009, 3p..
- FAO/GIPD (2009), *Fiche technique : Karité*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Avril 2009, 5p..
- FAO/GIPD (2009), *Fiche technique : Pourghère*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Avril 2009, 4p..
- FAO/GIPD (2008), *Guide du Facilitateur en GIPD : « Les exercices d'application »*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Juin 2008, 46p..
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ (2008), *Entomologie du paludisme et lutte contre les vecteurs. Guide du Participant*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Ministère de la Santé, Bamako, Mali. Juillet 2008, 59p..
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ (2008), *Entomologie du paludisme et lutte contre les vecteurs. Guide du Facilitateur*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Ministère de la Santé, Bamako, Mali. Juillet 2008, 65p..
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ (2008), *Guide pratique pour la gestion intégrée des vecteurs de maladies. Guide du Facilitateur*. Programme national GIPD, Bamako, Mali. Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Ministère de la Santé, Bamako, Mali. Octobre 2008, 41p..
- NACRO, S. et al. (2009), *Manuel de formation participative sur la production de mangue biologique à travers les vergers-école au Burkina Faso*. Janvier 2009, 68p..
- SANGHO, A. (2009), Des experts de la FAO en visite au Mali. Dans : *Inspecteur*, No. 584 (27 octobre 2009), pp. 4-7. Inspecteur, Bamako, Mali.

## **Sénégal**

FAO/GIPD (2010), Curriculum de formation en CEP/GIPD. Culture du riz. Programme GIPD, Dakar, Sénégal. Mars 2009, 24p..

FAO/GIPD (2010), *Curriculum de formation en CEP/GIPD. Cultures maraîchères*. Programme GIPD, Dakar, Sénégal. Mars 2009, 23p..

FAO/GIPD (2010), Annexe FCF sur le Coton, 16p..

## **Autres**

FAO (2009), *Canevas de suivi de l'implantation de la boîte à outils commercialisation*, 2p..

FAO (2010), *Module de formation sur les Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les fruits et les légumes*. Version provisoire. FAO, GIPD & AGNS (Food Safety & Quality Standard Service), 68p..

FAO (2010), *Outline on Food Safety Guide for FFS. A training reference manual on food safety in global FFS programmes*. Programme FAO/GIPD, 3p..

MEYER, Y. & M. BRIARD (2009), *Guide de Formation des Facilitateurs. A utiliser dans les CEP Afrique de l'Ouest pour une meilleure maîtrise de la commercialisation des légumes GIPD*. Septembre 2009, 51p.. FAO, GIPD & AGS (Agro-industry & Marketing division).

MEYER, Y. & M. BRIARD (2009), *Boîte à outils. A utiliser dans les CEP Afrique de l'Ouest pour une meilleure maîtrise de la commercialisation des légumes GIPD (Version du 29 septembre 2009)*. FAO, GIPD & AGS (Agro-industry & Marketing division).

VAN DEN BERG, H. (2009), *Curriculum development on Integrated Pest and Vector Management (IPVM)*. Wageningen University, the Netherlands. April 2009, 30p..

## **Annexe 9. Consultations et études GIPD par des tiers (2006-2009)**

### **Bénin**

ADEKAMBI, S.A., P.Y. ADEGBOLA, S. AKOHA & C. LAWANI (2009), *Diagnostics de base à l'installation des champs écoles de producteurs (CEP) de coton dans les départements du Zou et des Collines*. Décembre 2009.

ADEKAMBI, S.A. & L.C. HINNOU (2009), *Auto-évaluation du programme Gestion Intégrée de la production et des Déprédateurs des cultures (GIPD/CEP) au Bénin*. Juillet 2009.

ADEKAMBI, S.A., E. SODJINOUE, P.Y. ADEGBOLA & C. LAWANI (2008), *Diagnostics de base à l'installation des champs écoles de producteurs (CEP) du riz dans la commune de Malanville (Alibori)*. Février 2008.

ADEKAMBI, S.A., E. SODJINOUE, P.Y. ADEGBOLA & C. LAWANI (2008), *Diagnostics de base à l'installation des champs écoles de producteurs (CEP) des cultures maraichères dans l'Alibori*. Avril 2008.

HINNOU, L.C., S.A. ADEKAMBI, P.Y. ADEGBOLA & C. LAWANI (2010), *Diagnostics de base à l'installation des champs écoles de producteurs (CEP) de coton dans le département du Borgou*. Avril 2010.

SODJINOUE, E. S.A. ADEKAMBI, P.Y. ADEGBOLA & C. LAWANI (2007), *Diagnostics de base à l'installation des champs écoles de producteurs (CEP) de coton dans l'Alibori*. Septembre 2007.

### **Burkina Faso**

BAMBARA, L.G. (2005), *Étude comparative de trois modes de gestion des insectes ravageurs en culture cotonnière à l'Ouest du Burkina Faso*. Diplôme d'Ingénieur Agronome de l'IPR/IFRA de Katibougou. Décembre 2005.

GNAMOUE, A. (2004), *Évaluation des contraintes liées à l'adoption des technologies diffusées par le programme national de gestion intégrée de la production et des déprédateurs des cultures sur la plaine rizicole de la vallée du Kou : proposition de solutions*. Diplôme d'Ingénieur du développement rural, Option : Agronomie.

NABALOUM, M.A. (2005), *Importance relative de la Cécidomyie africaine du riz, orseolia oryzivora et ses parasitoïdes en relation avec le système de production du riz, sur le périmètre rizicole de Boulbi en zone soudano-sahélienne du Burkina Faso*. Diplôme d'Ingénieur de l'IPR/IFRA de Katibougou, Spécialité : Agronomie. Décembre 2005.

OUEDRAOGO, G.H. (2005), *Étude comparée de deux modes de production de l'oignon et de la tomate dans le plateau central du Burkina Faso : cas du site maraîcher de Ladwenda*. Diplôme d'Agent Technique d'Agriculture Spécialisé (ATAS). Février 2005

PALGO, S. (2006), *Étude comparée de quatre (4) méthodes de protection de la culture de la tomate – site maraîcher de Wanvoussé, Plateau central du Burkina Faso*. Brevet de Technicien Supérieur (BTS), Option : Agronomie. Février 2006

SAMA, K. (2009), *Evaluation des contraintes liées à l'adoption des technologies promues par le programme de GIPD à travers sa formation de producteurs de coton dans le Houet*. Diplôme d'Ingénieur du Développement Rural, Option: Agronomie.

SANKARA, N. (2005), *Analyse des déterminants de la demande en poisson des ménages et rizipisciculture du tilapia au Burkina Faso*. Diplôme d'ingénieur du développement rural, Option : sociologie et économie rurales. Juin 2005.

SANKARA, S., E. NANA & P. BELEM (2009), *Rapport d'auto-évaluation de la GIPD*. Septembre 2009, 56p..

SANON, M. (2008), *Effet des extraits aqueux et d'huile de graines de divers écotypes locaux d'Azadirachta indica A. Juss (Meliaceae) dans la gestion des ravageurs du cotonnier dans la région des Hauts Bassins au Burkina Faso*. Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en agriculture (DESS). Février 2008.

SANOUE, F. (2009), *Production et commercialisation de fourrages en zone urbaine de Bobo-Dioulasso : possibilités de développement*. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (GIRN), Option : Systèmes de production animale. Décembre 2009.

SAWADOGO, L. (2002), *Principaux problèmes de la production rizicole sur le périmètre de Boulbi (Burkina Faso) : Cas particulier des déprédateurs du riz*. Diplôme de l'IPR/IFRA de Katibougou, Spécialité : Agronomie.

TANKOANO, M. H. (2005), *Impact de la date de repiquage du riz sur la Cécidomyie africaine du riz, Orseolia oryzivora h. & g. et son cortège parasitaire sur la plaine rizicole de Boulbi*. Diplôme d'ingénieur du développement rural, Option : Agronomie. Juin 2005.

YAMEOGO, F. (2007), *Évaluation de trois variétés de riz sous gestion intensive sur la plaine rizicole de Boulbi, centre du Burkina Faso*. Diplôme d'ingénieur du développement rural, Option : Agronomie.

ZIDA, F.S. (2005), *La formation participative en gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs du riz : approche méthodologique*. Brevet de Technicien Supérieur d'Agriculture, Option : Agronomie. Février 2005.

ZOUNGRANA, F. (2005), *Principaux problèmes de production maraîchère dans la province du Houet*. Diplôme de Techniciens Supérieurs d'Agriculture. Diplôme de Techniciens Supérieurs d'Agriculture.

## Mali

DOUCOURÉ, H.S. (2009), *Etude d'auto-évaluation du programme GIPD*. Juillet-août 2009.

TRAORE, M.(2009), *Etude de la commercialisation des produits*.

La liste des stages de fin cycle d'étudiants finalistes en agronomie n'est pas disponible.

## Sénégal

ANONYMOUS (2006), *Impact du programme de Formation participative en matière de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) sur les pratiques culturales dans la zone maraîchère des Niayes : Région de Thiès*. Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles, Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ex-ENCR), Bambey.

ANONYMOUS (2006), *Impact du programme de Formation participative en matière de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) sur les pratiques culturales dans la zone maraîchère des Niayes : Région de Dakar*. Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles, Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ex-ENCR), Bambey.

ANONYMOUS (2008), *Etude-Diagnostic de la situation actuelle de l'utilisation des alternatives de lutte contre les ravageurs des cultures maraîchères (cas de la tomate, du chou et du gombo dans la zone des Niayes de Dakar et Thiès)*. Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles, Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ex ENCR), Bambey.

ANONYMOUS (2008), *L'effet de tourteaux de neem et de ricin sur la dynamique des peuplements de nématodes phytoparasites pour améliorer les rendements du gombo*. Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles, Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ex-ENCR), Bambey.

ANONYMOUS (2009), *Contribution à l'évaluation des résidus de pesticides et PCB dans les poissons du Lac de Guiers : Clarias gariepinus*. Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), Institut de Pêche et Aquaculture, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

ANONYMOUS (2009), *Utilisation des pesticides et Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) en maraîchage dans les Niayes*. Diplôme d'Etude Approfondies (DEA), Institut des Sciences de l'Environnement, Université Cheikh Anta Diop.

ANONYMOUS (2010), *Analyse des risques sanitaire et phytosanitaire sur la culture de chou*. Diplôme d'Université sur Analyse des risques et Management de la qualité sanitaire et phytosanitaire, Faculté de Pharmacie, Université Cheikh Anta Diop.

ANONYMOUS (2010), *Dynamique des populations d'ennemis naturels de ravageurs de cultures de chou et tomate en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) de chou et tomate*. Master Université de Dakar, Département de Biologie Animale, Université Cheikh Anta Diop (en cours).

SARR, S. (2009), *Rapport de l'auto-évaluation assistée SEPO du Programme GIPD*. Septembre 2009.

## **Annexe 10. Communication nationale sur la GIPD (2006-2009)**

### **Bénin**

#### ***Documentaire / Vidéos / Reportages***

- ORTB, Wanrou/GIPD (18 minutes ; en français), novembre 2009.

#### ***Emissions radio***

- Radio locale de Kandi, Présentation GIPD (20 minutes ; en français), juin 2008.
- Radio locale de Kandi, Reportage Riz GIPD (5 minutes ; toutes les langues nationales de Kandi), juin 2008
- ORTB, Interviews avec Coordonnateur et Techniciens-Facilitateurs (10 minutes ; en français), octobre 2009
- Radio locale Banikoara, Présentation GIPD et conseils sur choix spéculatif pour défaut de pluie, (10 minutes ; en français), juillet 2009.
- ORTB, Magazine GIPD (24 minutes ; en français), avril 2010.

#### ***Journées Portes-Ouvertes***

- une (1) journée portes ouvertes sur le riz à Malanville (octobre 2009 ; 1.000 personnes)

#### ***Articles dans la presse***

- Le Canard du Nord (N° 130, Page dossier 5), *Une trouvaille pour la réduction de l'utilisation des pesticides chimiques par les paysans*. Novembre 2009.

#### ***Matériels de sensibilisation***

- Fiche note d'informations sur le Programme GIPD/GEF (50 ex.), octobre 2008
- Posters sur les FdF (riz et cumar ; 20 ex.), mai 2008

### **Burkina Faso**

#### ***Documentaire / Vidéos / Reportages télévisés***

- FAO/GIPD (2007), *Première partie : La riziculture en GIPD* (DVD). FAO, Burkina Faso.
- FAO/GIPD (2007), *Deuxième partie : Fruits et légumes en GIPD* (DVD).
- FAO/GIPD (2007), *Troisième partie : La cotonculture en GIPD* (DVD).
- CREDO (2008), GIPD : L'expérience du CREDO dans la Sissili (DVD). Janvier 2008.
- RTB (Télé), Atelier de restitution de résultats d'une étude portant sur la commercialisation des produits issus de la méthodologie de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD) (11/06/2009)
- RTB (Télé), Atelier- bilan et programmation des activités du programme pour la campagne humide 2009 (Session de Bobo-Dioulasso) (22/06/2009)
- RTB (Télé), Atelier de recyclage sur la commercialisation des produits agricoles issus de la GIPD (13/07/2009)
- RTB (Télé), Cérémonie d'ouverture de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (11/09/2009)
- RTB (Télé), Visite commentée sur le site de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (8/10/2009)



- RTB (Télé), Cérémonie de clôture de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (24/11/2009)
- RTB (Télé), Clôture officielle de la formation de producteurs facilitateurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les systèmes de production mixte coton-céréales-élevage (14/12/2009)

### ***Emissions radio***

- RTB (Radio), Atelier-bilan et programmation des activités du programme pour la campagne humide 2009 (Session de Ouagadougou) (29/06/2009)
- RTB (Radio), Atelier de recyclage sur la commercialisation des produits agricoles issus de la GIPD (13/07/2009)
- Radio Rurale, Visite commentée sur le site de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (8/10/2009)
- RTB (Radio), Atelier sous-régional de planification des activités 2010 (10/11/2009)
- RTB (Radio), Cérémonie de clôture de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (24/11/2009)
- RTB (Radio), Clôture officielle de la formation de producteurs facilitateurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les systèmes de production mixte coton-céréales-élevage (14/12/2009)
- Radio FM Salankoloto, Visite commentée sur le site cultures maraîchères de Kari/Tanghin-Dassouri (02/03/2010)

### ***Journées Portes-Ouvertes***

- Visite commentée Cumar, Hauts-Bassins (10 sites), février 2006
- Visite commentée BPA, Hauts-Bassins, octobre 2006
- Visite commentée Riz, Sourou, octobre 2007
- Visite commentée BPA, Hauts-Bassins, septembre 2008
- Visite commentée Cumar, Plateau central, Centre, HB, Sourou, décembre 2008
- Visite commentée BPA, 8 régions cotonnières, septembre 2009
- Visite commentée Niébé, Plateau central, septembre 2009
- Visite commentée Cumar, Plateau central, Centre, HB, Sourou, février 2010

### ***Articles dans la presse***

- EUREKA (2007), Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des Cultures. Bilan et perspectives au Burkina Faso. Trimestriel du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso. Janvier 2007, 49p..
- NIEBE KIBARE (2008), Bulletin d'Information du Projet de Mise en Réseau des producteurs de Niébé dans le Plateau Central et le Sahel. INERA, Burkina Faso, 19p..
- Le Pays & Sidwaya & Observateur, Atelier de lancement des activités du projet sous-régional Tous Pays ACP sur les produits de base agricoles (23/04/2008)
- Le Pays & Sidwaya, Atelier de restitution de résultats d'une étude portant sur la commercialisation des produits issus de la méthodologie de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD) (11/06/2009)
- Le Pays & Observateur & Sidwaya, Atelier de recyclage sur la commercialisation des produits agricoles issus de la GIPD (13/07/2009)
- Sidwaya, Cérémonie d'ouverture de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (11/09/2009)

- Sidwaya, Visite commentée sur le site de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (8/10/2009)
- Sidwaya, Atelier sous-régional de planification des activités 2010 (10/11/2009)
- Sidwaya, Cérémonie de clôture de la formation de techniciens facilitateurs sur le niébé (24/11/2009)
- Sidwaya, Clôture officielle de la formation de producteurs facilitateurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) dans les systèmes de production mixte coton-céréales-élevage (14/12/2009)
- Sidwaya, Visite commentée sur le site cultures maraîchères de Kari/Tanghin-Dassouri (02/03/2010)
- Sidwaya, Atelier bilan et capitalisation des activités 2007/2010 (14/04/2010)

### ***Matériels de sensibilisation***

- fiche signalétique sur le Programme GIPD
- dépliants sur la GIPD
- calendriers sur la GIPD
- t-shirts, casquettes, etc..

## **Mali**

### ***Documentaire / Vidéos / Reportages***

- Emissions (plusieurs fois) sur la télévision nationale (ORTM) et sous-régionale (AFRICABLE) : « La GIPD pour une agriculture saine et durable » (28 min. ; avril 2008).
- Emission d'un documentaire (10 minutes) sur l'engagement des acteurs clés de la filière cotonnière (Direction de l'Agriculture, CMDT, OHVN et producteur GIPD) – faite lors de la JPO Ouélessébougou (18 septembre 2008).
- Pendant les Journées Portes Ouvertes (JPO) la télévision a été constamment présente ainsi que les radios locales de proximités et nationale et la presse écrite..
- Cassettes vidéo sur les activités suivantes :
  - Formation GIPD sur le cotonnier
  - Atelier de concertation GIPD
  - JPO coton à Dioïla (2007)
  - JPO de Mopti (27 novembre 2007)
  - Atelier d'information/sensibilisation à Kita (2-3 avril 2008)
  - JPO GIPD à Ségou (10 mars 2009).
  - Visite de parcelles GIPD de l'Office Riz Ségou (ORS) (16-23 mars 2009)
- DVDs sur les activités suivantes :
  - Atelier-bilan sur la Gestion Intégrée des Vecteurs de Maladies (12-13 décembre 2007)
  - JPO GIPD à Sélingué (6 juin 2008)
  - JPO à Kita (6 novembre 2008)
  - Equation du développement GIPD (24 mars 2009).

### ***Emissions radio***

- Pendant les Journées Portes Ouvertes (JPO) la télévision a été constamment présente ainsi que les radios locales de proximités et nationale et la presse écrite.

- Quatre (4) émissions par les radios de proximité, en 3 langues, sur l'approche GIPD, les résultats obtenus dans les CEP, et les sessions FdF sur le coton, le riz et les cultures maraîchères (2007)
- En 2008, douze (12) émissions par radio local ont été réalisées sur les activités du programme lors des journées portes ouvertes (6 JPO organisées) et les sessions FdF
- En 2009, douze (12) émissions par radio local ont été réalisées sur les activités du programme lors des journées portes ouvertes (6 JPO organisées) et les sessions FdF.

### ***Journées Portes-Ouvertes***

- Chaque année, la Coordination Nationale organise des Journées Portes-Ouverte (JPO)
  - 2007 : JPOs sur Coton, Riz et Maraîchage
  - 2008 : JPOs sur Coton, Riz et Maraîchage
  - 2009 : JPOs sur Coton, Riz et Maraîchage
- la SNV en collaboration avec la Coordination Nationale organise elle aussi des JPOs.
- Deux (2) visites d'échanges inter- paysans sont effectuées.

### ***Articles dans la presse***

- Mali/FAO : un gros effort pour la sécurité alimentaire. Dans : *L'Essor* (10 juillet 2007)
- GIPD/GEF : Bénéfice attendu. Dans : *Démocrate Déchaîné* (27 Août 2007).
- Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs du Riz à Sélingué : Capitaliser et vulgariser une pratique susceptible de booster la production de riz. Dans : *Le Républicain* (9 juin 2008).
- JPO sur la GIPD du Riz. Dans : *Démocrate Déchaîné* (22 Août 2008)
- Mohammed Soumaré, Coordinateur National du GIPD : « Notre programme consiste à faire du paysan l'expert de son champ. Dans : *Le Républicain* (24 septembre 2008)
- JPO sur la Gestion Intégrée des Productions et des Déprédateurs sur le cotonnier à Ouélessébougou. Dans : *Démocrate Déchaîné* (25 Septembre 2008)
- Faire des producteurs les experts des champs. Dans : *Le Malien* (6 octobre 2008)
- Des résultats satisfaisants dans la recherche du GIPD. Dans : *Le Malien* (9 juin 2008)
- Des experts internationaux de la FAO en visite au Mali : Satisfaction totale. Dans : *Inspecteur* (27 octobre 2009)
- Blog LeMonde.fr publication de : « En classe verte avec les champs-écoles » (29 décembre 2009).

### ***Matériels de sensibilisation***

- document sur les acquis de la première phase du programme GIPD
- fiche signalétique sur le Programme GIPD
- dépliants et brochures sur la GIPD
- bandes dessinées (1.000 ex. ; en bambara et français) pour les producteurs
- affiches (en français) sur : la Gestion Intégrée des Vecteurs de Maladies, la zone de couverture du programme GIPD, la Formation participative en GIPD et définition des grandes composantes.
- t-shirts, casquettes, porte-clés, etc..

## **Sénégal**

### ***Documentaire / Vidéos / Reportages***

- Cd-rom GIPD à la FIARA 2009

### ***Emissions radio***

- Emissions surtout au niveau des radios locales ou communautaires

### ***Journées Portes-Ouvertes***

- deux (2) JPO sur le riz à Ndiaye (Saint Louis) et Podor (Vallée du Fleuve)
- quatre (4) JPO sur le maraîchage à Thiès, Podor, Louga et Djilor.
- deux (2) visites commentées sur le riz à Toubacouta (région de Fatick) et Podor (Vallée du Fleuve)
- deux (2) visites commentées sur le maraîchage à Beer (Niayes) et Podor (Vallée du Fleuve)

### ***Articles dans la presse***

- ??

### ***Matériels de sensibilisation***

- Le Cd-rom sur l'approche GIPD conçu par le programme
- Les calendriers confectionnés à cet effet
- Les dépliants du programme GIPD
- Le bulletin du réseau national GIPD, le troisième numéro (après le numéro 0 et 1).

## **Annexe 11. Communication internationale sur la GIPD (décembre 2006 – juillet 2010)**

Présentations effectuées par le Coordinateur du Programme GIPD - basé à Rome, Italie :

- Oregon State University (Corvallis, Etats-Unis, septembre 2006)
- Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) (Ottawa, Canada, janvier 2007)
- 12<sup>ème</sup> réunion du *Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice (SBSTTA)* à la Convention sur la Biodiversité (CBD). Représentation de la FAO avec une présentation sur l'approche écosystémique incluant des exemples des résultats du projet GIPD. (Paris, France, juillet 2007)
- Fondation Bill et Melinda Gates, Groupe de Travail sur la gestion des ravageurs et des maladies (Seattle WA, Etats-Unis, avril 2008)
- Université de Californie, Symposium DIVERSITAS agroBIODIVERSITE : Biodiversité et Services Ecosystémiques en Paysage Agricole (Davis CA, Etats-Unis, 7-12 avril 2008)
- Intergovernment Forum on Chemical Safety (IFCS) (Dakar, Sénégal, septembre 2008)
- Académies Nationales des Sciences aux Etats-Unis, Conseil de Recherche National (NRC) Deux présentations dans le cadre de l'édition de la publication "*21st Century Agricultural Systems*". (Irvine CA, Etats-Unis, janvier 2009)
- 6<sup>ème</sup> Symposium international sur la Gestion Intégrée des Déprédateurs de cultures (Portland, OR, Etats-Unis, 24-26 mars 2009). Deux présentations.
- Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAP). (Rome, Italie, avril 2009)
- *UK Foresight Project on Global Food and Farming Futures*, Atelier "Durabilité et résilience dans les systèmes alimentaires et agricoles en Afrique" (Ouagadougou, Burkina Faso, juillet 2010)

Présentations par le Coordinateur sous-régional du Programme GIPD - basé à Dakar, Sénégal :

- Oregon State University (Corvallis, Etats-Unis, septembre 2006)
- Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) (Ottawa, Canada, janvier 2007)
- Intergovernment Forum on Chemical Safety (IFCS) (Dakar, Sénégal, septembre 2008)
- Semaine sur la GID/IPM chez la FAO (Rome, Italie, mai 2009)
- Comité de Pilotage GIPD/GEF (Bamako, Mali, juillet 2009)
- Tournée de la FAO et partenaires au Burkina Faso et Mali (octobre 2009)
- Directions techniques agriculture, environnement et recherche, Comité de Pilotage GEF (Niamey, Niger, octobre 2009)
- Atelier sous-régional sur l'agriculture urbaine et peri-urbaine (Douala, Cameroun, mars 2010)
- Consultation internationale sur la Gestion intégrée agriculture-élevage pour le développement ; avec EMBRAPA, IICA, IFAD et FAO (Sete Lagoas, Brésil, mars 2010)
- Atelier de formation sur l'évaluation des risques des pesticides sur la santé humaine : FAO/GIPD, OSU, Université de Dakar, laboratoire santé publique Burkina, Laboratoire central vétérinaire Mali, Ceres/Locustox (Dakar, Sénégal, avril 2010).

Quelques personnalités rencontrées au cours de la Phase 2 :

- Mme. Viviane WADE, première dame du Sénégal et présidente de la Fondation Education Santé (FAES)
- Ministres de l'Agriculture et/ou de l'Environnement de : Mali, Sénégal, Guinée.
- Directeurs de l'Agriculture et/ou Environnement de : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Mauritanie, Niger, Guinée
- Tous les instituts de recherche de ces pays.

## Annexe 12. Politiques et stratégies de développement

L'objectif principal du Programme GIPD est d'améliorer les revenus des petits exploitants agricoles par une augmentation durable de la production tout en veillant à la préservation de la santé humaine et animale et de l'environnement. Dans cette Annexe, nous discutons en bref les politiques et stratégies nationales de développement agricole.

### 1. Bénin

Au Bénin, la part du secteur agricole dans le PIB à prix constants a constamment baissé de 1999 à 2008, passant de 38 % en 1999 à 30 % en 2008. Le PIB agricole à prix constant a évolué en sens inverse du PIB global avec un taux d'accroissement décroissant qui est passé de 7 % en 1999 à 4 % en 2008, tandis que le taux d'accroissement du PIB national a augmenté pour passer de 4 % en 2006 à 5 % en 2008 après une chute progressive de 2001 à 2005. Le PIB agricole par tête a connu un accroissement annuel moyen de 3,5% qui est globalement supérieur au taux de croissance démographique (3 %).

Après l'adoption du libéralisme économique en 1990, le gouvernement du Bénin a adopté en 1992 une nouvelle politique de recherche agricole, portant essentiellement sur le désengagement de l'Etat et de la responsabilisation du monde rural. La libéralisation du secteur agricole a surtout pris la forme d'une modification des règles de fonctionnement de la seule filière qui était fortement structurée, à savoir la filière coton.

Suite à la définition des Orientations Stratégiques de Développement (OSD) pour la période 2006-2011, le Bénin s'est doté en 2008 d'un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). L'objectif global du PSRSA, qui s'étale sur la période allant de 2008-2015, est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise. De manière spécifique, il s'agit de :

- (i) améliorer la productivité et la compétitivité agricoles
- (ii) garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, et
- (iii) garantir une gestion durable des terres, des zones d'élevage et de pêcheries.

De plus, des plans de développement stratégiques existent pour plusieurs sous-secteurs : maïs, riz, ananas, coton-graine, l'huile de palme, noix d'anacarde, l'élevage, la pêche, l'aquaculture.

Les dispositifs de vulgarisation agricole sont caractérisés par :

- (i) l'existence d'un Système National de Vulgarisation Agricole (SNVA) ayant pour missions la définition et la mise en œuvre de la politique nationale de vulgarisation agricole. Il est ouvert aux OPA et aux ONG compétentes en la matière.
- (ii) le renforcement de la liaison entre la recherche-développement, la vulgarisation et les producteurs agricoles, ainsi que l'application de la vulgarisation à travers les organisations des producteurs
- (iii) la mise en œuvre d'une Approche Participative Niveau Village (APNV) pour identifier les préoccupations individuelles et collectives de la communauté
- (iv) l'existence d'un mécanisme d'interaction entre la recherche-développement et les producteurs et leurs organisations à travers les Comités Régionaux de Recherche-Développement (CRRD) a permis d'impliquer et de responsabiliser davantage les producteurs et leurs organisations dans l'identification des contraintes de recherche en vue d'apporter des réponses plus adaptées à la demande paysanne.

L'approche « Conseil agricole » vient d'être mise en place pour compléter le système existant. Le recrutement d'un nombre important d'agents d'encadrement en 2007 permettra de combler le vide créé en encadrement technique depuis la période des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

## **2. Burkina Faso**

Au Burkina Faso, le secteur rural représente 86% de la population et génère environ 40 % du PIB (agriculture : 25 %, élevage : 12%, foresterie et pêche : 3%). Conformément à la Lettre de Politique Agricole élaboré en 1992, le gouvernement du Burkina Faso a libéralisé l'économie dans le secteur agricole et s'est engagé dans la formulation d'une stratégie de croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Les grands objectifs de la stratégie de croissance agricoles sont :

- Accroître la production agricole, pastorale, forestière, faunique, et halieutique par l'amélioration de la productivité.
- Augmenter les revenus par une diversification des activités économiques en milieu rural
- Renforcer la liaison production/marché
- Assurer une gestion durable des ressources naturelles
- Améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural
- Responsabiliser les populations rurales en tant qu'acteurs de développement.

Pendant longtemps, l'appui-conseil et la vulgarisation agricole au Burkina Faso ont été quasiment assurés par les services de l'Etat à travers le Système National de Vulgarisation Agricole (SNVA). Ce dispositif d'antan de vulgarisation et de liaison recherche-développement présente aujourd'hui des limites en raison de A) l'apparition de profondes mutations au sein du paysage institutionnel rural caractérisé par la diversité des exploitations agricoles et la professionnalisation croissante des acteurs ; et B) le déphasage croissant entre les niveaux ou profils de formation des agents d'encadrement et les nouveaux besoins en information/formation des acteurs des filières agricoles.

C'est au regard donc de ces constats, et du profil attendu des acteurs de l'agriculture à l'horizon 2015 que le Programme National d'Appui-conseil aux producteurs et de Recherche-développement (PNAR) est proposé avec les objectifs spécifiques suivants :

- A) Responsabiliser les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) comme maître d'ouvrage en matière d'appui conseil et de recherche développement.
- B) Créer un environnement institutionnel prenant en compte les secteurs public et privé et propice à l'expression de compétences internes capables d'assumer les différentes fonctions et tâches nouvelles de vulgarisation et de l'appui conseil aux producteurs.

Concernant l'accès au marché, les stratégies nationales visent l'accroissement de la valeur de la production à travers la transformation. Les filières céréales, fruits et légumes, oléagineux et coton ont été identifiées pour faire l'objet d'appuis au développement de la transformation.



### 3. Mali

L'agriculture constitue un secteur essentiel au Mali. Elle représente 37 % du Produit Interne Brut (PIB) et emploie 80 % de la force totale de travail. Malgré une rapide urbanisation, presque 70 % de la population vivent à présent en zones rurales.

Le PIB par personne était de USD 480 en 2008. Le taux de pauvreté était estimé à 62 % en 2008. La pauvreté est plus présente en zones rurales qu'en ville. Le Mali est l'un des rares pays africains atteignant l'objectif de la Déclaration de Maputo qui consiste à allouer au moins 10 % du budget national au secteur rural. La croissance de l'agriculture a connu un taux de 6 % en moyenne entre 2003 et 2008, presque l'objectif du PDDAA/CAADP mais elle reste en deçà des ambitions de croissance.

Mali s'affiche en tant qu'exportateur de produits agricoles non transformés. Le coton demeure le principal produit d'exportation, contribuant à 25 % du total des revenus d'exportation pour le pays en 2005, suivi par les produits du cheptel. Toutefois, les besoins nationaux actuels en matière de production céréalière ne sont pas satisfaits à 100 %. Les importations majeures (y compris l'aide alimentaire) portent sur le riz en provenance de l'Asie, le blé et les produits laitiers. L'usage d'intrants agricoles de base (tels que les semences améliorées, les engrais, etc.) est presque limité aux productions cotonnières et rizicoles. Les pertes de récoltes demeurent élevées et les technologies post-récoltes sont encore largement sous-développées.

Le secteur agricole est au cœur de la stratégie de développement du Gouvernement du Mali. Les objectifs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) sont : A) garantir la sécurité alimentaire et augmenter les revenus des producteurs ruraux à travers la modernisation des exploitations agricoles ; B) la promotion d'une agriculture commerciale et de l'agro-industrie ; C) l'extension des infrastructures de production ; D) la gestion durable des ressources naturelles avec les bonnes pratiques culturelles ; et E) une meilleure coordination des interventions dans le secteur agricole. En 2006, le Gouvernement du Mali a adopté une Loi d'Orientation Agricole (LOA), dans le but d'aboutir à une chaîne de valeurs modernes et compétitives.

Le développement du potentiel agro-pastoral, vecteur d'une croissance plus forte et d'une sécurité alimentaire assurée, sera la priorité du Gouvernement dans sa stratégie de croissance accélérée. L'objectif est d'amener l'agriculture malienne à une production de 10 millions de tonnes par an de céréales à l'horizon 2012 et de faire du Mali une puissance agricole. Le taux de croissance annuel prévisionnel du secteur primaire est de 7 à 8 % sur la période 2008-2012. L'objectif de croissance du secteur primaire sera atteint par la mise en valeur des énormes potentialités agricoles et agro-alimentaires du pays surtout dans la zone Office du Niger où le potentiel des terres irrigables par gravité est de l'ordre de 1 million d'hectares.

Dans le cadre du PDDAA/CAADP et sous la directive de la CEDEAO, le gouvernement du Mali prépare aujourd'hui le nouveau Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) : « *Le PNISA est le programme national de l'aide publique au Mali (fonds nationaux ou extérieurs) pour le secteur agricole au sens large prenant en compte les besoins (fonctionnement et investissement), les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur sur un horizon de 10 ans glissants. Il couvre toutes les tutelles administratives impliquées dans le secteur agricole, et il fédère l'ensemble des projets et programmes en cours et en perspective dans le secteur.* » (Ministère de l'Agriculture, 2009a).

Le PNISA est structuré en 5 composantes - 4 composantes structurelles et une composante conjoncturelle : A) Renforcement des capacités ; B) Investissement ; C) Production et compétitivité ; D) Formation et recherche ; et E) Sécurité alimentaire (aspects conjoncturels). Le programme est en harmonie avec la stratégie d'assistance pays de la Banque Mondiale (2007-2011) qui vise à promouvoir une agriculture plus productive, en favorisant des modèles plus orientés vers le marché et des modèles commerciaux pour l'agriculture. A cet effet, il existe un accord entre le Mali et la Banque Mondiale en vue d'aller vers une approche sectorielle à travers le PNISA, reconnu par tous les partenaires bailleurs comme la pierre angulaire de la vision du Mali dans le secteur agricole, pour assurer une coordination plus forte et une meilleure cohérence des interventions (Ministère de l'Agriculture, 2009b).

#### **4. Sénégal**

L'agriculture demeure un des secteurs les plus importants de l'activité économique au Sénégal. Elle occupe près de 60 % de la population active du pays et continue de rester la principale base du développement artisanal et industriel, mais sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) reste faible et variable d'une année à l'autre se situant à moins de 10 %.

Le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans les documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

La volonté de l'Etat de faire de l'agriculture le moteur de la croissance s'est traduite par :

- la promulgation de la loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 dite Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP)
- la mise en place de l'Agence Nationale du Retour vers l'Agriculture (Plan REVA)
- le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)
- des programmes spéciaux de filières agricoles (riz, sésame, manioc, bissap, etc.)
- de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA).

La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) confirme la réduction de la pauvreté comme priorité principale, en particulier dans les zones rurales, et assigne à l'Etat l'obligation d'assurer à toutes les personnes exerçant les métiers de l'agriculture un niveau de vie leur permettant de faire face durablement à leurs besoins légitimes en matière d'alimentation, de santé, de logement, d'habillement, d'éducation, de formation et de loisirs.

La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) stipule que le conseil agro-sylvo-pastoral est d'intérêt public et que les prestations en matière de conseil agro-sylvo-pastoral sont fournies par l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) et par toute autre institution de droit public ou privé ayant des compétences reconnues dans ce domaine, ou créée à cet effet consacrant ainsi la pluralité de l'offre de conseil avec un souci de complémentarité et de synergie entre les prestataires de services privés et publics.

L'Etat intervient dans le milieu rural à travers plusieurs ministères (Agriculture, Elevage, Pêche, Hydraulique, Environnement, Solidarité Nationale, etc.). En matière d'appui-conseil les services sont assuré par :

- l'ANCAR
- les sociétés régionales de développement rural (SAED, SODAGRI, SODEFITEX)
- les ONG en appui technique et institutionnel des communautés de base ; et
- les OPAs constituées de groupements et associations villageoises, cadres et fédérations régionales ou nationales, syndicats de producteurs, etc..

En matière de spéculations, les superficies et les productions des cultures de saison des pluies ont tendance à stagner tandis que celles des cultures irriguées (riz et cultures maraîchères) connaissent un développement important. La tendance à une augmentation des productions de riz irrigué et de cultures maraîchères est fortement accompagnée par une utilisation massive d'intrants chimiques (engrais et produits phytosanitaires) surtout dans les régions du Fleuve (Saint Louis) et de Dakar (Niayes) (Sow & Ndiaye, 2008).